Juin 2010

Unités paysagères de la région d'Île-de-France



Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas



Unités paysagères de la région d'Île-de-France

Méthodologie, Notice d'utilisation de la base de données et Atlas

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France 15, rue Falguière, 75015 Paris 01 77 49 77 49. www.iau-idf.fr

Directeur général : François Dugeny

Directeur du Département Urbanisme aménagement et territoires (DUAT) : Jean-Pierre Palisse

Coordination éditoriale : Pierre-Marie Tricaud

Rédaction : Pierre-Marie Tricaud, Marion Festal, Corinne Legenne et Adelaïde Bardon

Iconographie: Marion Festal

SIG, cartographie, mise en forme:

Xavier Opigez, Corinne Legenne, Marion Festal, Cécile Mauclair, Laure Wateau, Pierre-Marie Tricaud

1.09.018 © IAU-îdF, juin 2010 Ce document est le fruit de réflexions entamées avec un groupe d'experts réuni dans le cadre de la révision du SDRIF sur le patrimoine et le paysage, puis avec un groupe de travail constitué spécifiquement pour le suivi de ce travail. Ces deux groupes ont réuni des chargés de mission ou d'études (principalement en paysage) des Parcs Naturels Régionaux, des Conseils Généraux, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, de la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France, de la Direction régionale de l'environnement d'Île-de-France, de l'Agence des Espaces Verts Île-de-France et de l'IAU-îdF:

François Adam, architecte-paysagiste, CAUE des Yvelines

Caroline Briand, chargée de mission paysage, CG de Seine-et-Marne

Clément Briandet, architecte-paysagiste, PNR du Vexin français

Jean-Luc Cabrit, ingénieur paysagiste, chef de l'unité paysages et sites de la DIREN Île-de-France

Sylvie Cachin, architecte-paysagiste, CAUE du Val-d'Oise

Fanny Cassat, architecte-paysagiste, CAUE de l'Essonne

Anne Chobert, chargée de mission paysage, CG de l'Essonne

Jacques Deval, architecte, urbaniste, DREIF

Philippe Dress, chef du service de la préservation des espaces, du patrimoine et de la biodiversité, DIREN Île-de-France

Solange Duchardt, chargée de mission paysage, PNR Oise-Pays-de-France

Anne Gaillard, architecte-paysagiste, CAUE du Val-de-Marne

Patrick Gautier, responsable du pôle Aménagement, chargé de mission urbanisme et habitat, PNR du Vexin français

Sébastien Giorgis, paysagiste-conseil de l'État auprès de la DIREN Île-de-France

François Huart, chargé de mission, Agence des Espaces Verts Île-de-France

Béatrice Julien-Labruyère, architecte-paysagiste, CAUE de l'Essonne

Valérie Kauffmann, architecte-paysagiste, CAUE de l'Essonne

Magali Laffond, chargée de mission aménagement et paysages, PNR du Vexin français

Nicolas Laruelle, ingénieur, urbaniste, IAU-îdF

Lucie Le Chaudelec, responsable du pôle Aménagement, chargée de mission paysage, PNR du Gâtinais français

Philippe Montillet, directeur du DIDM, responsable de la mission Patrimoine, IAU-îdF

Lucile Orliac, chargée de mission Paysage, PNR du Gâtinais français

Florian Rivoal, chargé de mission Paysage, PNR du Gâtinais français

Jean-Michel Payet, directeur, CAUE de Seine-Saint-Denis

Laurence Renard, chargée de mission paysage, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Jean-Sébastien Soulé, directeur, CAUE des Hauts-de-Seine

Arnaud Trécour, Direction de l'Aménagement, Département de l'Essonne

Charlotte Sallet, ingénieur-paysagiste, IAU-îdF

Ingrid Saumur, architecte-paysagiste, DREIF

Marianne Souq, architecte-paysagiste, CAUE de Seine-et-Marne

Emmanuelle Vilarasau, chargée de mission paysage, CG de l'Essonne

Photo de couverture : Les coteaux d'Orgeval-Aigremont (petite unité 150102), à gauche la forêt des Alluets (270711), au fond à droite le coteau de Villennes (150215) et la vallée de la Seine aval (grande unité 1502). IAU-îdF, Yann Arthus-Bertrand, 1996. IA19742

Sommaire

I. OBJET	6
I.1. POUR QUI	6
I.2. POUR QUOI	6
I.3. ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION REGIONALE ET LOCALE	7
II. PRINCIPES D'ELABORATION	7
II.1. LA NOTION D'UNITE PAYSAGERE	7
Dimension paysagère de l'unité	
Dimension fonctionnelle et dynamique de l'unité	
II.2. PRINCIPES DE DECOUPAGE	
Trois niveaux : Pays, Grandes Unités, Petites Unités Topologie	
Numérotation	
II.3. CRITERES D'IDENTIFICATION	
II.4. OUTILS	
II.5. LA QUESTION DES LIMITES	
II.6. ATTRIBUTION DE NOMS	
II.6. AT TRIBUTION DE NOMS	12
III. ATTRIBUTS DES PAYS, DES GRANDES ET DES PETITES UNITES	15
III.1. CARACTERISATION DES PAYS	15
III.2. ATTRIBUTS DES GRANDES UNITES	
Caractérisation selon le relief et l'occupation du sol dominants	16
a) Grandes Unités principalement urbaines. b) Grandes Unités principalement rurales	17
III.3. ATTRIBUTS DES PETITES UNITES	22
Mode d'occupation du sol dominant	
Relief dominant	
Pertinence du nom Projets sur le territoire : protection ou mutation	
IV. DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS	32
BIBLIOGRAPHIE	33
TABLE DES ILLUSTRATIONS	35
ANNEXES	35
ANNEXE 1. CHAMPS DE LA BASE DE DONNEES	
ANNEXE 2. LISTE DES GRANDES UNITES CLASSEES PAR PAYS	37
ANNEXE 3 LISTE DES PETITES LINITES CLASSEES PAR GRANDES LINITES	

ATLAS DES UNITES PAYSAGERES DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE	61
Nord-ouest (Vexin, Vallée de la Seine aval, Mantois-Drouais Nord)	62
Nord (Vallée de l'Oise, Plaine de France Ouest, Agglomération de Paris Nord)	64
Nord-est (Plaine de France Est, Vallée de la Marne, Brie Nord)	66
Ouest (Mantois-Drouais Sud, Hurepoix-Yveline)	68
Centre (Agglomération de Paris Sud, Vallée de la Seine amont Ouest)	70
Sud-ouest (Beauce, Gâtinais Ouest)	72
Sud (Gâtinais Est)	74
Sud-est (Brie Sud, Vallée de la Seine amont Est)	76

• • •

J'emmène avec moi pour bagage Cent villages sans lien sinon L'ancienne antienne de leurs noms L'odorante fleur du langage

Une romance à ma façon Amour de mon pays mémoire Un collier sans fin ni fermoir Le miracle d'une chanson

Un peu de terre brune et blonde Sur le trou noir de mon chagrin J'emmène avec moi le refrain De cent noms dits par tout le monde

. . .

Aragon, Le Conscrit des cent villages, in La Diane française, 1944

I. OBJET

données La base de des Unités paysagères de la région d'Île-de-France s'inscrit dans la lignée des travaux visant à identifier et décrire les paysages, amorcés notamment avec les Atlas de paysages et les inventaires réalisés par les **Parcs** Départements, naturels régionaux, les pays et autres intercommunalités, et encouragés plus récemment la Convention européenne du paysage, qui invite chaque État signataire - dont la France - à identifier et qualifier ses paysages:

- « En mobilisant les acteurs concernés (...) en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages, chaque partie s'engage :
- a. (i) à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire; (ii) à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient; (iii) à en suivre les transformations;
- b. à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »

(article 6.C.1)

I.1. Pour qui

Cette base de données est destinée à toutes les personnes travaillant ou amenées à travailler dans le domaine du paysage en région d'Île-de-France. Celles-ci peuvent être très diverses, entre autres :

- acteurs des différentes collectivités (élus, services...);
- organismes d'étude et de conseil en aménagement du territoire (urbanistes, paysagistes, architectes...);
- étudiants et scolaires ;
- particuliers, notamment ceux qui souhaitent découvrir les richesses de la région (photographes, peintres, touristes, randonneurs...).

Pour ces personnes, cette carte peut être un outil de travail ou une base commune pour le développement d'un nouveau projet.

I.2. Pour quoi

Cette base de données a pour vocation d'être consultable sur internet, sous forme de cartes et de tableaux. Elle a donc pour principal dessein de :

- renforcer la place du paysage dans la planification de la Région d'Île-de-France;
- fournir aux élus et aux aménageurs un document de synthèse explicitant les particularités et les spécificités des différents paysages de l'Île-de-France;
- établir un cadre partagé de discussion entre tous les acteurs de la région s'attachant au paysage, permettant de comprendre les évolutions des paysages, d'évaluer les enjeux et d'éclairer les choix;
- identifier des unités paysagères pertinentes pour des plans de paysage locaux ¹ ainsi que pour d'autres projets de territoire (sachant qu'il n'existe pas de découpage idéal, mais que quel que soit celui d'un projet, qui peut être basé sur de nombreux autres critères, administratifs ou techniques, il est utile de savoir quelles unités paysagères il recoupe);
- mettre en valeur l'identité régionale de l'Île-de-France et contribuer à préserver le patrimoine toponymique, qui en constitue un facteur :
- constituer la première couche « paysage » du Système d'information géographique régional de l'IAU-îdF, articulée avec les SIG des partenaires locaux;
- renforcer la place et l'identité des centres existants, notamment les petites villes ou bourgs qui donnent leur nom à

Unites paysageres de la region d'Île-de-France

¹ Cf. Circulaire n° 95-23 du 15 mars 1995 du ministère de l'Environnement, chapitre III « Les démarches partenariales », section A « Les plans de paysage » : « Cette démarche partenariale entre l'État et les collectivités locales est intercommunale et calée sur une unité paysagère pertinente. (...) La détermination d'une vision d'avenir du territoire résulte d'une relation complexe entre l'identité du paysage, les forces économiques et sociales en action sur l'espace, les projets d'aménagement. »

des unités de taille variable (pays, plateaux, vallées, clairières... cf. *II.1. La notion d'unité paysagère*, p. 7);

– repérer les interfaces à traiter, en particulier fronts entre espaces bâtis et ouverts (cf. Legenne et al., IAU-îdF, 2010). Il est possible de combiner cette base de données avec d'autres couches du SIGR, notamment celles qui portent des informations de type paysager, telles que la carte des belvédères ou celle des tracés historiques.

I.3. ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION REGIONALE ET LOCALE

Une première version de la carte issue de cette base de données a été publiée sous le nom d'entités fonctionnelles et paysagères dans le Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France, adopté par délibération du Conseil régional le 25 septembre 2008 (SDRIF, pages 118-119).

Ce travail a été mis à jour et complété en fonction des révisions de charte et des extensions de périmètres réalisés par les Parcs Naturels Régionaux, ainsi que par les éditions plus récentes d'atlas départementaux des paysages (Seine-et-Marne). Ces découpages présentent des unités de taille équivalente ou inférieure à celles de la carte réalisée pour le SDRIF, et l'actualisation s'est efforcée, dans la mesure du possible, de rapprocher le découpage régional de ces découpages locaux.

II. PRINCIPES D'ELABORATION

II.1. LA NOTION D'UNITE PAYSAGERE

La plupart des atlas de paysages découpent leur territoire en unités paysagères, selon la définition donnée dans la *Méthode pour les atlas de paysages* (Luginbühl et al. 1994. p.47) :

« Les unités paysagères sont définies comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères. »

Le découpage proposé ici reprend cette définition dans ses grandes lignes. Il adopte le terme d'unité paysagère par souci de cohérence avec la plupart des atlas, de préférence à entité paysagère, dont le sens est cependant voisin. Quel que soit le terme employé, il ne faut pas oublier que ce qui est recherché ici est non seulement des unités (c'est-à-dire les pièces élémentaires d'un ensemble, dont la réunion constitue tout l'ensemble), mais

aussi des entités, c'est-à-dire des unités dotées d'une identité – qui peut être donnée par des limites, par un centre, par une homogénéité et une spécificité de paysage, d'histoire, et souvent par un nom qui traduit l'une ou l'autre de ces caractéristiques ².

Dimension paysagère de l'unité

Une unité paysagère tire son identité de ses paysages, au sens le plus large du terme. Elle correspond donc :

- à une homogénéité de relief (plateau, vallon, coteau...);
- et-ou à un mode d'occupation du sol ;
- et-ou à des limites bien marquées (ruptures de pente, lisières, lignes de force...).

Le nom par lequel elle est reconnue traduit souvent ces caractéristiques visibles ou bien des caractéristiques plus symboliques liées à son histoire.

Pour plus de détails sur les attributs de l'identité d'un territoire, cf. Tricaud, « L'Identité des territoires ». La Géographie, décembre 2002, pp. 34-47. Voir aussi Les Cahiers de l'IAURIF, n° 117-118, 1997, pp. 60 sq. et 106 sq.

Dimension fonctionnelle et dynamique de l'unité

Mais une unité paysagère est aussi un territoire habité, dont la perception n'est pas influencée que par le visible ³. Elle tire aussi son identité des fonctions, usages et relations qu'elle porte. Chaque unité correspond à un système au sein duquel s'exercent des relations privilégiées.

Il s'agit par exemple des bassins de vie, espaces au sein desquels s'effectuent les déplacements les plus fréquents des populations, entre le domicile et le travail (bassins d'emploi) et, de plus en plus, pour de nombreuses autres activités. Ces bassins de vie présentent une cohérence géographique, économique, sociale et culturelle, qui les fait percevoir comme autant d'espaces singuliers.

s'agit également des unités qui composent le paysage rural 4. Celui-ci est façonné par un grand nombre d'acteurs : forestiers, agriculteurs, carriers, collectivités, aménageurs. Parmi ceux-ci, les agriculteurs ont un rôle majeur, car leur activité couvre plus de la moitié de la surface régionale, donnant ainsi son identité à de nombreux territoires. L'évolution des paysages ruraux est intimement liée aux évolutions des systèmes de production, des types de culture et surtout de la pérennité des exploitations.

Une unité paysagère est l'unité élémentaire du découpage d'un territoire à la fois au regard de sa géomorphologie, des éléments naturels ou construits qu'elle porte, des activités qui s'y déroulent et des relations qui s'y instaurent.

Une illustration de la dimension

Impact de la perte de vitesse de l'arboriculture francilienne sur le paysage



Schéma 1. État initial avant défrichement



Schéma 2. État actuel



Schéma 3. État futur après défrichement et réalisation du projet de déviation

Source: Plan d'aménagement global sur Vernouillet et ses environs. IAURIF, janvier 2005

fonctionnelle et dynamique de l'unité : Impact de la perte de vitesse de

³ Cf. la Convention Européenne du Paysage: « 'Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et-ou humains et de leurs interrelations. » (Article 1. a)

⁴ Notion abordée dans le Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, La contribution de l'Île-de-France. Préfecture de la Région Île-de-France, DIREN, DRIAF, novembre 1999.

II.2. PRINCIPES DE DECOUPAGE

Trois niveaux : Pays, Grandes Unités, Petites Unités

L'ensemble de la région d'Île-de-France a été découpé en Petites Unités, de niveau local, qui se regroupent entièrement dans de plus grands ensembles, appelés Grandes Unités, regroupées à leur tour dans des ensembles de niveau régional, appelés Pays (puisqu'ils sont à l'échelle des pays traditionnels, tels que Brie, Beauce ou Vexin, échelon confirmé par des politiques contractuelles récentes).

Le choix de plusieurs niveaux de découpage, plutôt que d'un, est motivé par les raisons suivantes :

- Le niveau des Petites Unités est celui des lieux-dits, des terroirs, des éléments saillants du paysage. Il permet une analyse plus fine et plus locale des territoires d'Île-de-France. Il traduit la richesse paysagère de cette région.
- Le niveau des Grandes Unités correspond à des ensembles en général bien identifiés, intermédiaire entre l'échelon local et celui de la région : plateaux, vallées, agglomérations... Il facilite la localisation des Petites Unités, qui se regroupent pour former les grandes.
- Le niveau des Pays découpe l'Île-de-France en quelques très grandes unités qui sont les pays traditionnels, débordant les limites de la région, basés sur de grandes plates-formes structurales et-ou de grands territoires historiques: Brie, Beauce, Vexin... Il permet une lecture à l'échelle régionale des différents paysages de l'Île-de-France.

Topologie

Chacun de ces trois niveaux d'unités forme un pavage ou une partition du territoire, c'est-à-dire un système complet et exclusif : chaque point du territoire appartient à une Petite Unité et à une seule, à une Grande Unité et à une seule, à un Pays et à un seul.

On s'est efforcé d'avoir aux trois niveaux des unités d'un seul tenant et sans enclave, mais ce principe n'a pas pu être suivi systématiquement: tel plateau séparé en deux par une vallée est néanmoins perçu comme une seule unité, telle butte au milieu d'un plateau s'individualise bien comme une unité différente.

Numérotation

Chaque unité a été numérotée : les Pays par une clé à 2 chiffres, les Grandes Unités par une clé à 4 chiffres et les Petites Unités par une clé à 6 chiffres. Ces trois numérotations sont emboîtées :

- les deux premiers chiffres de la Grande Unité correspondent à la clé du Pays qui la contient, et les deux autres permettent de distinguer les Grandes Unités du même Pays;
- les quatre premiers chiffres de la Petite Unité correspondent à la clé de la Grande Unité qui la contient, et les deux autres permettent de distinguer les Petites Unités de la même Grande Unité.

À l'intérieur de chacun des trois niveaux. l'ordre de numérotation s'efforce de suivre partout les mêmes principes (sans pouvoir toujours le faire rigoureusement, à cause de l'irrégularité des unités) : contiguïté des numéros de consécutifs : l'intérieur d'une unité de niveau n de forme ramassée, numérotation des unités de niveau n-1 selon une spirale partant du centre vers la droite (comme pour les arrondissements parisiens); à l'intérieur d'une unité de niveau n de forme allongée (vallée), numérotation des unités de niveau n-1 de l'aval vers l'amont; pour une vallée large, de l'aval vers l'amont en rive droite, puis de l'amont vers l'aval en rive gauche.

Prenons l'exemple de la butte de l'Hautil (Grande Unité 2101), dans le Vexin (Pays 21); elle se compose de quatre Petites Unités:

- 210101 : Coteau d'Andrésy ;
- 210102 : Forêt de l'Hautil ;
- 210103 : Menucourt :
- 210104 : Coteau de l'Hautil.

Le découpage de l'Île-de-France proposé ici comprend 12 Pays, 110 Grandes Unités et 901 Petites Unités.

II.3. CRITERES D'IDENTIFICATION

Le découpage du territoire en différentes unités, aux trois niveaux, s'est appuyé dans un premier temps sur la définition de l'unité paysagère donnée dans la *Méthode* pour les atlas de paysages (cf. p. 7 supra), aui privilégie les critères tels que le relief. l'hydrographie, le mode d'occupation du sol, les formes d'habitat et de végétation. Mais, comme on l'a vu plus haut, ces critères visibles ne suffisent pas toujours à individualiser des unités: il peut y avoir des facteurs historiques ou d'usage, des limites ou l'attraction de centres différents. qui différencient des unités apparemment homogènes entre elles. Ces facteurs se traduisent en général par des toponymes différents, et nous en avons tenu compte dans la mesure du possible. L'existence d'un nom reconnu a en effet été considérée comme un critère déterminant d'identification d'une entité ou d'une unité (cf. II.6. Attribution de noms, p. 12).

L'individualisation d'une unité dépend de nombreux facteurs, les uns intrinsèques, les autres liés aux unités voisines. Ceci explique que des éléments qui semblent de même nature mais situés dans des environnements différents n'aient pas fait l'objet du même traitement. Par exemple, un bourg situé au milieu d'un plateau agricole ne sera pas individualisé, tandis qu'un village qui peut être plus petit pourra former une Petite Unité, parce que situé à l'articulation de deux unités (espace ouvert et forêt, ou plateau et vallée), sans qu'il y ait de raison de le rattacher à l'une plus qu'à l'autre

II.4. OUTILS

Le découpage de l'ensemble du territoire d'Île-de-France s'est basé sur la connaissance de la région accumulée depuis de nombreuses années à l'IAU-îdF (en particulier par les contributeurs directs de la carte et un certain nombre de chargés d'études interrogés dans ce cadre), ainsi qu'au sein d'organismes de niveau régional, départemental ou local (DREIF, DIREN, Conseils généraux, CAUE, Parcs naturels régionaux).

Il a aussi nécessité la consultation détaillée de certaines cartes :

- les sorties du SIGR de l'IAU-îdF, en particulier la couche MOS (Mode d'occupation du sol) élaborée et mise à jour tous les 5 ans environ par l'IAU-îdF, ainsi que la couche MNT (Modèle numérique de terrain) fournie par l'IGN et visualisée de différentes façons (courbes de niveau, pentes, ombrage...);
- les cartes de l'IGN aux différentes échelles, surtout la plupart des cartes au 1:25 000 (série bleue) pour la région d'Île-de-France;
- la carte de la partie centrale de l'Île-de-France au 1:100 000 sur un support plastifié en relief, également éditée par l'IGN, qui s'avère un outil remarquable de lecture visuelle et tactile des Unités déterminées par le relief à différentes échelles :
- les atlas de paysage des départements d'Île-de-France (Yvelines, Val-de-Marne, Seine-et-Marne);
- les cartes des Parcs Naturels Régionaux ;
- les études de paysage plus locales.



Fig. 1. Le front urbain des Mureaux à Chapet : limite tangible entre occupations du sol urbaine et agricole. C. Legenne / IAU-îdF



Fig. 2. Limite suivant la lisière boisée entre le plateau du Vexin et la vallée de l'Aubette de Meulan C. Legenne / IAU-idF

II.5. LA QUESTION DES LIMITES

Un découpage en unités crée des limites nettes, alors que sur le terrain, les transitions se font le plus souvent très progressivement. Le paysage ne connaît pas de frontières. Aussi faut-il interpréter les limites entre unités non comme des frontières nettes mais comme des secteurs de transition paysagère.

On distingue deux types de limites d'unités :

- Certaines limites sont relativement nettes, même si elles le sont moins que le trait de la carte : limite d'occupation du sol (front urbain, lisière boisée...), élément linéaire tel qu'une route, un cours d'eau, une haie :
- Beaucoup de limites sont plus progressives, notamment celles liées au relief: un rebord de plateau est une zone de transition qui s'étend sur plusieurs dizaines, voire centaines de mètres; de même, les lisières de forêts doivent idéalement avoir une certaine épaisseur pour être des milieux riches ⁵.

Afin de pouvoir fixer la limite dans ce dernier cas, le découpage s'appuie le plus souvent sur un élément plus net à l'intérieur ou proche de la zone de transition (route, chemin, lisière...) qui ne constitue pas en soi un élément de rupture mais qui permet de préciser la transition progressive.

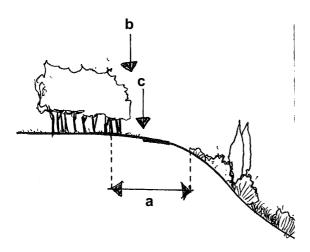


Fig. 3. Les limites et leur support.

Exemple d'un rebord de plateau formant une transition progressive (a), qui peut être précisée par une lisière forestière (b) ou une route (c).

M. Festal / IAU-îdF

C'est aussi le long de ces lignes que se concentrent la plupart des enjeux de paysage:

- Elles sont par définition des lieux de contact entre espaces de différente, ce qui leur confère un caractère propre, parfois différent des deux espaces qu'elles séparent (essences spécifiques des lisières forestières, plus généralement biodiversité écotones. des facades urbaines mises en scène sur un parc, sur l'eau ou sur un autre espace ouvert...) ; ce contact peut être l'occasion d'échange, de visibilité réciproque, d'un supplément de qualité écologique et paysagère, ou au contraire de fermeture et d'appauvrissement (clôture des infrastructures par exemple);
- Elles peuvent aussi correspondre à des espaces linéaires aux caractéristiques particulières (cours d'eau, voie de communication...), quels que soient les espaces qui les entourent ;
- Elles sont souvent des lieux d'évolution, voire de conflit, soit par déplacement (progression du front urbain), soit par mutation (altération des lisières boisées, développement le long des infrastructures, évolution des berges des cours d'eau...);
- Elles sont souvent les lieux les plus visibles de loin (fronts urbains, lisières de forêts, rebords de plateau...), ce qui démultiplie l'impact de toute modification de leur aspect.

Une autre question concernant les limites d'unités est leur relation avec d'autres découpages existants: cette base de données n'étant pas un outil de gestion, elle s'affranchit, comme tous les Atlas de paysages, des limites administratives. Mais elle peut reconnaître des limites physiques ou symboliques qui ont pour origine des limites administratives: cellesci génèrent en effet du paysage, puisque les différences de gestion qu'elles entraînent peuvent se traduire dans la forme visible du territoire.

⁵ Cf. Laure de Biasi et al., Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts, chapitre « Analyse fonctionnelle des espaces forestiers », pp. 39-54.

II.6. ATTRIBUTION DE NOMS

Parmi tous les attributs relevés pour les unités, à chacun des trois niveaux, le nom est considéré comme le plus déterminant. L'existence d'un nom reconnu révèle en effet une forte individualisation par une homogénéité de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat ou de végétation, ou par des limites, ou par un centre, ou par une histoire commune ou – souvent – par plusieurs de ces caractères. Le nom représente donc la synthèse de tous les autres attributs.

La nomenclature des unités s'est donc faite avec le souci de trouver des noms le plus possible porteurs d'identité et le plus possible reconnus et partagés. L'objectif d'identité a amené à éviter les appellations banales, pouvant caractériser beaucoup de sites - telles que « Boucles de Seine » ou « Plaine centrale » -, auxquelles ont recours les territoires à l'identité peu affirmée, comme les nouvelles intercommunalités. On a donc recherché les appellations spécifiques, en s'appuyant sur la toponymie locale donnée par la connaissance des lieux de la part des différents contributeurs ou par les cartes IGN. L'objectif de reconnaissance a amené à employer les noms communs (termes géographiques) dans leurs sens les plus usuels et les noms propres (villes, pays...) les plus partagés (cf. Pertinence du nom, p. 29). 6

Ces objectifs se traduisent par quelques règles de nomenclature suivies aussi régulièrement que possible :

Pour les noms communs :

- Le terme de « plateau » est utilisé dans son sens géographique exprimant une forme de relief (dominant); mais celui de « plaine » peut quant à lui désigner une forme de relief (non dominant, voire dominé) ou une forme d'occupation du sol (étendue cultivée par opposition aux forêts voisines) – cette différence de champs sémantiques étant conforme à l'usage;
- Le terme de « vallée » ou celui de « vallon » est employé selon les dimensions de l'unité;
- Les appellations administratives ou fonctionnelles (zone d'activité de N., base de loisirs de P. grand ensemble de Q.,

etc.) ont été évitées dans la mesure du possible, sauf lorsqu'il n'y avait pas de toponyme plus reconnu (tel que parc de N., étangs de P., cité de Q., etc.).

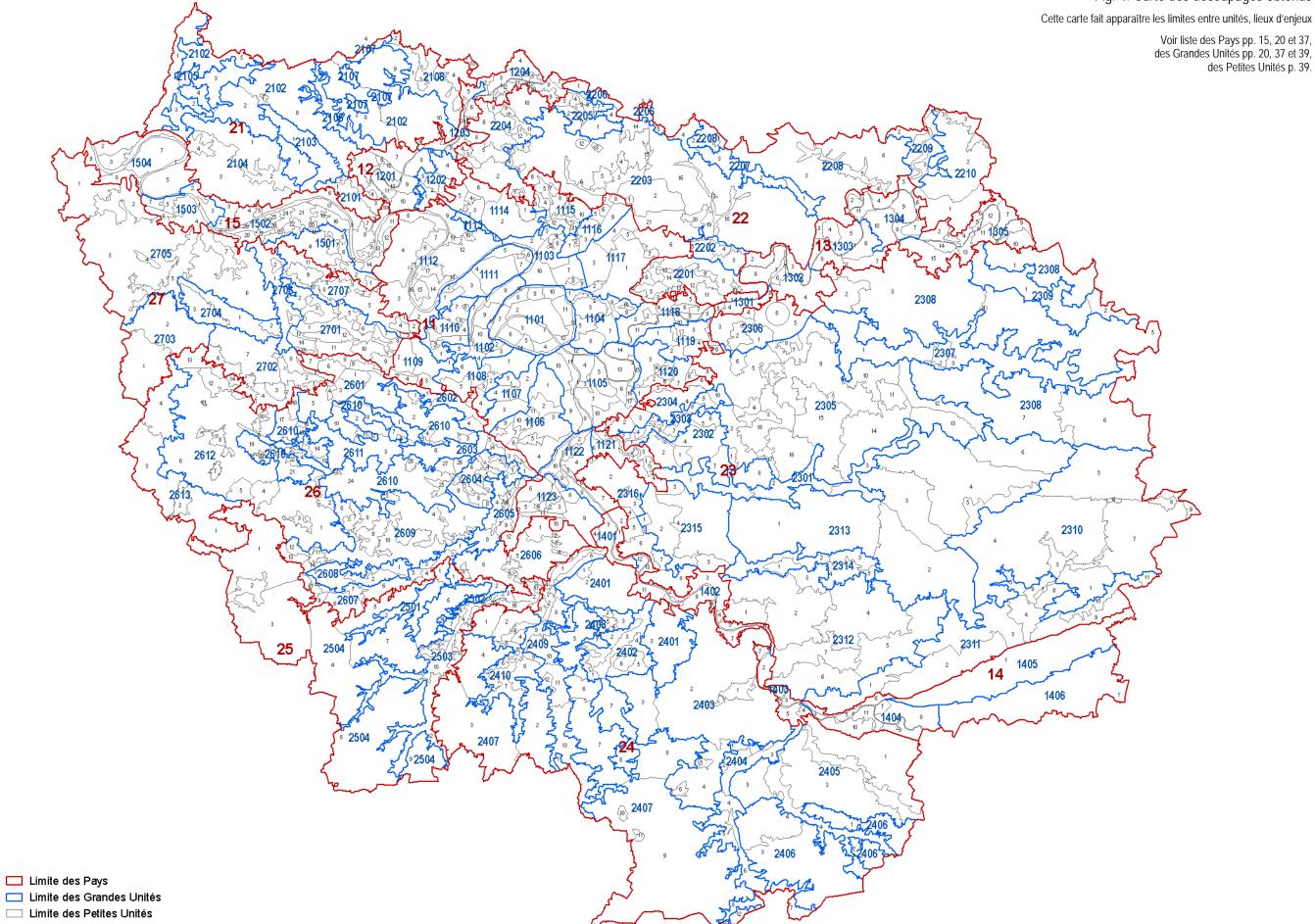
Pour les noms propres :

- Quand plusieurs appellations sont usuelles, la préférence a été donnée dans la mesure du possible à l'appellation la plus singulière, parce que la plus identifiante, même si elle n'est pas la plus commune (par exemple plateau de Longboyau, plutôt que plateau d'Orly, nom qui s'applique aussi à la ville et à l'aéroport);
- Quand une unité s'individualise mais sans nom évident (par exemple pour des parties de grands plateaux agricoles), on lui attribue préférentiellement celui de la localité centrale ou principale;
- Les vallées et vallons sont nommés préférentiellement par le nom de leur cours d'eau ; quand le cours d'eau s'appelle « Ru de N. », l'unité a été nommée « Vallon de N. » et non « Vallon du ru de N. » ; quand une vallée est subdivisée en plusieurs unités, celles-ci sont nommées en ajoutant le nom des localités de leurs extrémités (« Vallée de l'Y. de A. à B. », « Vallée de l'Y. de B. à C. ») ou principales (« Vallée de l'Y. à N.) » ; dans certains cas (en général, d'appellations reconnues), le nom de la localité seul suffit à nommer la section de vallée (p. ex. « Vallée de Chevreuse ») ;
- Les unités correspondant à des villes ou des quartiers prennent simplement le nom de la ville ou du quartier, voire du (« Fontainebleaugroupe de villes Avon »); celles qui correspondent à une partie de la ville ou à un ensemble qui la portent une indication (« Coteau complémentaire d'Issy », « Boucle de Saint-Maur »...).

-

Même une approche « sensible », plutôt que d'inventer des noms, ne peut que reconnaître la richesse et la poésie des toponymes usuels, comme l'a fait Louis Aragon dans le poème Le Conscrit des cent villages, cité ici en exergue.

Fig. 4. Carte des découpages obtenus

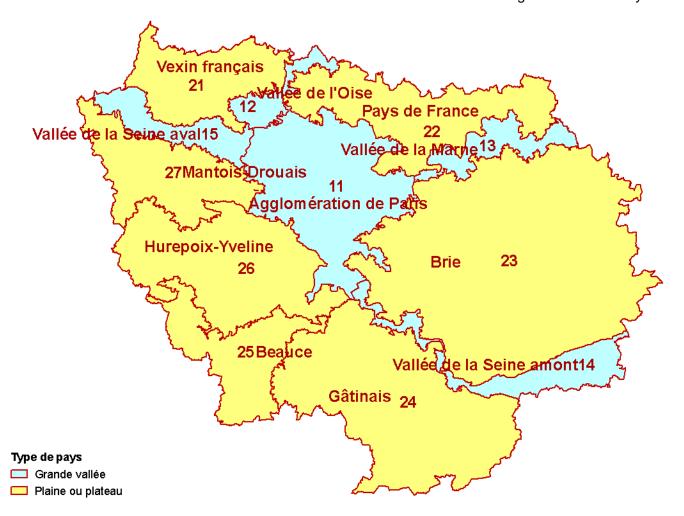


Pays (carte ci-dessous)

14

1	« Pays » de vallées	2	Pays de plateaux ou de plaines
11	Agglomération de Paris	21	Vexin français
12	Vallée de l'Oise	22	Pays de France
13	Vallée de la Marne	23	Brie
14	Vallée de la Seine amont	24	Gâtinais
15	Vallée de la Seine aval	25	Beauce
		26	Hurepoix-Yveline
		27	Mantois-Drouais

Fig. 5. Carte des Pays



Unites paysageres de la region d'Île-de-France

III. ATTRIBUTS DES PAYS, **DES GRANDES ET DES PETITES UNITES**

base de données des Unités paysagères de la région d'Île-de-France décrit trois niveaux d'unités et leur attribue des caractéristiques. Cette attribution permet de regrouper les unités présentant la même valeur pour le même attribut, et ainsi d'établir ainsi autant de typologies que d'attributs : par exemple une typologie des unités selon leur relief, une autre selon l'occupation de leur sol.

pourrait être tenté de classer, hiérarchiser et numéroter les unités selon typologie. Mais deux raisons conduisent privilégier des regroupements d'unités contiguës :

- D'une part, si une typologie unique peut fonder classification, plusieurs une typologies sont en compétition entre elles : plus les attributs, donc les typologies, sont nombreux, moins chacun peut prétendre fonder la classification; par exemple, doiton classer les Petites Unités selon le relief ou selon l'occupation du sol?
- Certes, les deux niveaux supérieurs d'unités (Pays et Grandes Unités) n'ont chacun qu'un attribut, qui pourrait prétendre fonder la classification; mas il faut rappeler que chaque paysage est singulier, et que chaque unité individuelle est plus qu'un élément isolé d'un grand type 7.

La hiérarchie de cette base de données se base donc sur des emboîtements d'unités les contiguës, différentes typologies n'intervenant que de façon secondaire. Les attributs qui sont présentés ici servent donc plus à caractériser ou qualifier les unités qu'à les classer ou les hiérarchiser.

III.1. CARACTERISATION DES PAYS

Les Pays, à la fois historiques et géographiques, ont été caractérisés dans de nombreuses études, en particulier de l'IAU-îdF 8. On peut définir 12 Pays :

- a) Sept Pays de plateaux ou de plaines, bien identifiés par un nom historique; presque tous débordent, plus ou moins, des limites de l'Île-de-France actuelle :
- Vexin français (qui déborde sur la région Picardie, alors que la limite avec le Vexin Normand est fixée à l'Epte depuis plus de mille ans);
- Pays de France (avec une petite frange) du Valois);
- Brie (qui déborde sur la Champagne, jusqu'à la côte de l'Île-de-France);
- Gâtinais français (à peu près circonscrit dans la région Île-de-France, mais qui se prolonge en région Centre par le Gâtinais orléanais);
- Beauce (dont une beaucoup plus grande partie se trouve en région Centre);
- Hurepoix (circonscrit dans la région Îlede-France), auguel on rattache l'Yveline;
- Mantois (circonscrit dans la région Îlede-France, mais prolongé par le Drouais, dont une petite partie se trouve dans la région et la plus grande en région Centre).
- b) Cinq « Pays » de vallées, espaces de transition, de convergence et de brassage, moins nettement identifiés, mais formant néanmoins des entités de paysage :
- Vallée de la Seine amont ;
- Vallée de la Seine aval ;
- Vallée de l'Oise :
- Vallée de la Marne ;
- Agglomération de Paris.

La base de données comporte ainsi un seul attribut pour les Pays : le relief.

C'était le constat de base de l'étude réalisée par Jacques Sgard pour l'IAURIF en 1992, Les Grands Paysages d'Île-de-France, Document d'appui aux démarches d'aménagement. Cf. aussi « L'identité locale, du pays au lieu-dit, de la ville au quartier », in « La composition des paysages d'Île-de-France », Les Cahiers de I'IAURIF, n° 117-118, 1997, pp. 60-61.

J. Sgard, Les Grands Paysages d'Île-de-France (op. cit.). Atlas rural et agricole d'Île-de-France, 2005. Les Cahiers de l'IAURIF. n° 117-118 (op. cit.), d'où provient la caractérisation ci-dessus.

III.2. ATTRIBUTS DES GRANDES UNITES

Caractérisation selon le relief et l'occupation du sol dominants

Pour les Grandes Unités, le choix a été fait de caractériser le paysage en croisant le relief dominant et le mode d'occupation du sol dominant (urbain ou rural) en un seul attribut.

Cet attribut présente les modalité suivantes :

- a) Grandes Unités principalement urbaines :
- Grande vallée urbaine (Seine, Oise, Marne);
- Petite ou moyenne vallée urbaine ;
- Plaine ou plateau urbain.
- b) Grandes Unités principalement rurales :
- Grande vallée rurale (Seine, Oise, Marne);
- Petite ou moyenne vallée rurale ;
- Plateau boisé;
- Grand massif boisé ;
- Plateau et plaine cultivés ;
- Versants et collines :
- Buttes.

a) Grandes Unités principalement urbaines

Grande vallée urbaine (Seine, Oise, Marne)

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités faisant partie maioritairement à la fois de l'agglomération parisienne et des vallées de la Seine ou de ses grands affluents. Elles abritent de fortes densités de population et le plus souvent le lieu d'une importante activité fluviale. Les rives des cours d'eau sont le souvent urbanisées plus industrialisées, mais quelques espaces ouverts demeurent. Les coteaux qui dominent le fond de vallée ménagent de nombreux points de vue et élargissent le champ visuel.

Petite ou moyenne vallée urbaine

On classe dans cette catégorie majoritairement Grandes Unités urbanisées, occupant les rives d'un cours d'eau secondaire. Ces espaces composent d'une vallée relativement étroite surplombée par des coteaux plus moins abrupts, toujours rapprochés, ce qui crée le plus souvent une sensation de relative fermeture pour celui qui s'y trouve, même s'il peut avoir des vues lointaines dans l'axe de la vallée.



Fig. 6. La Marne à Alfortville à sa confluence avec la Seine E. Morency / IAU-îdF



Fig. 7. Péniche naviguant sur la Marne à Bry-sur-Marne M. Vergnolle / IAU-îdF



Fig. 8. Vallée de Bièvre à hauteur de Cachan F. Guyon / IAU-îdF

Plaine ou plateau urbain

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités majoritairement urbanisées au relief peu marqué, pouvant être situés en position dominante (plateau) ou non (plaine).



Fig. 9. Vue d'ensemble de la ville d'Ermont F. Dugeny / IAU-îdF



Fig. 10. Plateau de Clamart à Arcueil-Bagneux. P. Guignard / La Documentation Française, IAU-îdF, Région Île-de-France

b) Grandes Unités principalement rurales

Grande vallée rurale (Seine, Oise, Marne)

On classe dans cette catégorie les Unités majoritairement Grandes composées d'une vallée généralement large d'un tissu urbain très lâche permettant des ouvertures sur l'eau. Les coteaux sont souvent boisés, ce qui crée une ambiance changeante au fil des saisons. Sur une grande portion de leurs corniches, les coteaux ménagent de beaux points de vue sur des milieux qui conservent la plupart du temps un aspect naturel ou agricole. Des pôles urbains importants se déploient, profitant de l'axe de développement qu'offrent la vallée.



Fig. 11. La Marne à hauteur de la Ferté-sous-Jouarre E. Morency / IAU-îdF



Fig. 12. Les méandres de la Seine et les falaises de craie à hauteur de La Roche-Guyon Y. Arthus-Bertrand / IAU-idF

Petite ou moyenne vallée rurale

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités majoritairement rurales qui se composent d'une petite vallée au caractère intimiste. Les coteaux sont souvent peu marqués et en général boisés. Les cours d'eau sont souvent bordés de ripisylves et parfois de zones humides. Elles sont ponctuées de petites villes ou de villages.



Fig. 14. Vallée du Grand Morin à hauteur de Coulommiers E. Morency / IAU-îdF

Plateau boisé

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités au relief peu marqué portant de nombreux bois et forêts.



Fig. 15. Fôret d'Armainvilliers et vallée du Morbras dans la Brie boisée E. Morency / IAU-îdF

Grand massif boisé

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités occupées majoritairement par les grands massifs boisés d'un seul tenant et reconnus, que ce soit dans les vallées, sur des plateaux ou des plaines ou encore sur des buttes.



Fig. 13. Forêt de Fontainebleau près du Rocher de la Reine J.-M. Gobry & D. Guiho. DREIF / IAU-îdF



Fig. 16. Village de Poigny-la-Forêt dans la forêt de Rambouillet S. Rossi / IAU-îdF

Plateau et plaine cultivés

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités occupées principalement par les grandes cultures.



Fig. 17. Domaine de Villarceaux dans le Vexin Français. Y. Arthus-Bertrand / IAU-îdF

Versants et collines

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités situées entre plateaux et vallées, où dominent les zones en pente, d'orientation soit constante (versants) soit variable (colline). Le paysage, souvent agricole ou boisé, y est très varié.



Fig. 18. Relief vallonné sur les coteaux d'Orgeval C. Legenne / IAU-îdF

Buttes boisées

On classe dans cette catégorie les Grandes Unités occupées principalement par des buttes, c'est-à-dire des reliefs isolés, surplombant leurs alentours, généralement boisées. Les buttes sont des éléments marquants du paysage : points d'appel visuels, points de repère et souvent points de vue.

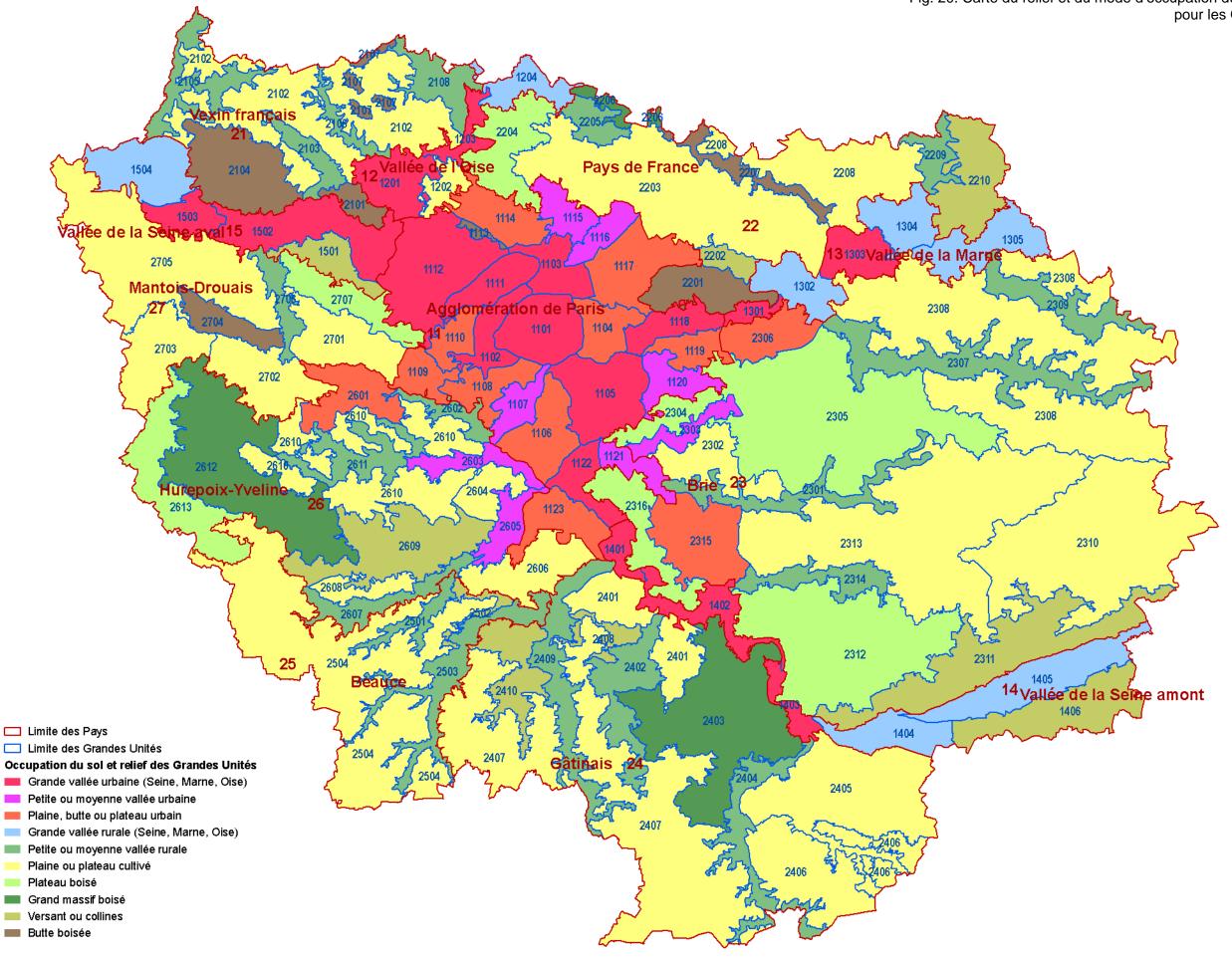


Fig. 19. Les buttes de la Goële depuis la plaine de France C. Legenne / IAU-îdF

Grandes Unités (carte ci-contre)

11	Agglomération de Paris	2205	Vallée de l'Ysieux
1101	Paris	2206	Forêt de Chantilly
1102	Boucle de Boulogne	2207	Monts de la Goële
1103	Saint-Denis	2208	Multien
1104	Butte de Romainville	2209	Vallée de l'Ourcq
1104	Confluence Seine-Marne	2210	Orxois
1106	Plateau de Longboyau	23	Brie
1107	Vallée de la Bièvre urbaine	2301	Vallée de l'Yerres amont
1108	Plateau de Clamart	2302	Plateau de Brie-Comte-Robert
1109	Versailles	2303	Vallée du Réveillon
1110	Plateau de Saint-Cloud	2304	Plateau Notre-Dame
1111	Boucle de Gennevilliers	2305	Brie boisée
1112	Boucles de Montesson et de Saint-Germain	2306	Marne-la-Vallée amont
1113	Buttes du Parisis	2307	Vallée du Grand Morin
1114	Vallée de Montmorency	2308	Brie laitière
1115	Vallon du Petit Rosne	2309	Vallée du Petit Morin
1116	Vallon du Crould	2310	Brie champenoise
1117	Plaine de France urbaine	2310	•
1118	Vallée de la Marne urbaine		Montois
1119	Marne-la-Vallée aval	2312	Brie humide
1120	Vallée du Morbras	2313	Brie centrale
1121	Vallée de l'Yerres urbaine	2314	Val d'Ancœur
1121		2315	Plateau de Sénart
	Confluence Seine-Orge	2316	Forêts de Sénart, Rougeau et Bréviande
1123	Plateau d'Évry	24	Gâtinais
12	Vallée de l'Oise	2401	Plaine de Bière
1201	Cergy-Pontoise	2402	Vallée de l'École
1202	Plaine de Pierrelaye	2403	Massif de Fontainebleau
1203	Vallée de l'Oise moyenne	2404	Vallée du Loing
1204	Vallée de l'Oise Amont	2405	Gâtinais bocager
13	Vallée de la Marne	2406	Gâtinais beeager Gâtinais d'Égreville
1301	Lagny	2407	Gâtinais d'Egreville Gâtinais français
1301	Boucles de Jablines	2407	Rebord du plateau de Mondeville
1303	Meaux	2400	Vallée de l'Essonne
1303	Boucles de Montceaux		
1304	Vallée de la Marne amont	2410	Rebord du plateau de Marolles-en-Bauce
		25	Beauce
14	Vallée de la Seine amont	2501	Vallée de la Renarde
1401	Confluence Seine-Essonne	2502	Rebord du plateau d'Étréchy
1402	Vallée de la Seine à Melun	2503	Vallée de la Juine
1403	Confluence Seine-Loing	2504	Plateau de Beauce
1404	Confluence Seine-Yonne	26	Hurepoix-Yveline
1405	Bassée	2601	Saint-Quentin-en-Yvelines
1406	Champagne sénonaise		
15	Vallée de la Seine aval	2602	Vallée de la Bièvre amont
1501	Coteaux d'Orgeval	2603	Vallée de l'Yvette urbaine
1502	Vallée de la Seine de Poissy à Porcheville	2604	Triangle vert du Hurepoix
1503	Mantes	2605	Basse Vallée de l'Orge
1504	Boucles de la Seine mantoise	2606	Plateau de Vert-le-Grand
		2607	Vallée de l'Orge amont
21	Vexin français	2608	Plateau de Dourdan
2101	Butte de l'Hautil	2609	Vallées de la Rémarde et de ses affluents
2102	Plateaux du Vexin	2610	Plateaux du Hurepoix
2103	Vallée de l'Aubette de Meulan	2611	Vallée de Chevreuse
2104	Buttes Sud du Vexin	2612	Massif de Rambouillet
2105	Vallées de l'Epte et de l'Aubette	2613	Frange Sud-ouest du Massif de Rambouillet
2106	Vallée de la Viosne	27	Mantois-Drouais
2107	Buttes de Rône et de Marines	2701	Plaine de Versailles
2108	Vallée du Sausseron	2701	Plaine de Versaines Plaine de Neauphle
22	Pays de France	2702	Drouais
2201	Butte de l'Aulnaye	2703	
2201	Piémont de l'Aulnaye	2704	Ride de Thoiry Mantois
2202	Plaine de France	2705	Vallée de la Mauldre
2203	Trois Forêts du Parisis	2706	Plateau de Marly
2201		2101	i lateau de Mariy

Fig. 20. Carte du relief et du mode d'occupation du sol dominants pour les Grandes Unités



III.3. ATTRIBUTS DES PETITES UNITES

Mode d'occupation du sol dominant

Le mode d'occupation du sol attribué à chaque Petite Unité est celui qui domine dans cet espace, marque le paysage et confère leur identité aux lieux. Cette occupation du sol peut être exclusive, majoritaire ou bien significative.

Humide ou aquatique

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les plans d'eau, les cours d'eau ou les vastes zones humides. Dans ces espaces où l'eau est très présente, la flore, et par conséquent, le paysage sont particuliers.

Boisé

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les massifs forestiers ou les espaces boisés. Ces espaces varient selon les saisons, notamment par leurs couleurs.

Agricole

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les champs ou les prairies et le bâti agricole (fermes, hangars, silos, bâtiments d'élevage...). Ces espaces sont le plus souvent dégagés et formés de parcelles vastes et géométriques. Les couleurs et les odeurs varient au fil des saisons, ce qui confère un caractère vivant à ces espaces.



Fig. 21. Plan d'eau de la base de loisirs de Jablines F. Morency / IAU-idF



Fig. 22. Massif de Rambouillet, forêt de Saint-Léger S. Rossi / IAU-îdF



Fig. 23. Plateau de Brie-Comte-Robert Ministère de l'Équipement

Bâti

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les terrains urbains construits et occupés par le logement ou les activités tertiaires. Leur paysage est celui de bâtiments à fenêtres (habitat, bureaux, hôpitaux, enseignement entre autres), ce qui les distingue des bâtiments d'activités industrielles ou commerciales. Ces espaces forment des ensembles plus ou moins denses, qui offrent rarement des points de vue lointains.



Fig. 24. La Défense, vue aérienne de Nanterre vers Paris C. Abron / IAU-îdF

Mixte ou urbain ouvert

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les espaces ni bâtis, ni imperméabilisés, demeurant donc à ciel ouvert en milieu urbain. Cette catégorie comprend les parcs, jardins, cimetières, terrain de sports... Ces espaces ne sont pas nécessairement « ouverts » au public et au regard.



Fig. 25. Versailles. Parc du château J.-M. Gobry, D. Guiho / IAU-îdF, DREIF

Industriel et zone d'activité

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les implantations industrielles, le bâti d'activité, et les centres commerciaux. Ces espaces sont le plus souvent localisés à proximité d'un cours d'eau, d'un axe ferroviaire ou routier majeur. Ils sont peu fréquemment appropriés par les habitants, ce qui en fait des espaces en marge.



Fig. 26. Port de Bonneuil P. Guignard / La Documentation Française, IAU-îdF, Région Île-de-France

Revêtu (artificialisé et visuellement dégagé)

On classe dans cette catégorie les Petites Unités où dominent les espaces revêtus, les équipements ou tout autre espace artificialisé visuellement dégagé. Bien que non construits et laissant passer le regard, ces espaces sont en général clôturés et ne sont pas appropriables par les habitants.



Fig. 27. Roissy, aéroport Charles de Gaulle DREIF

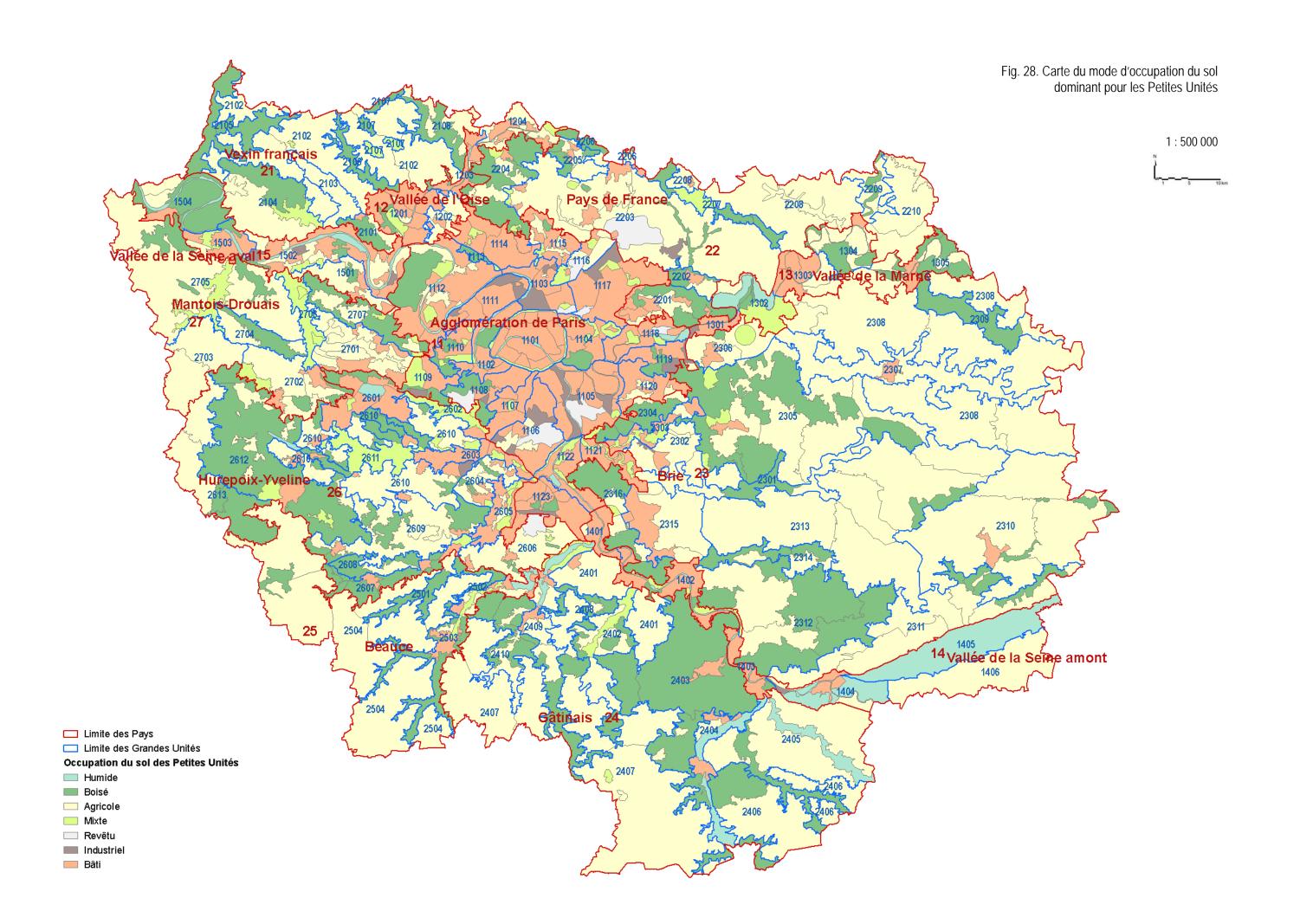


Fig. 29. Carte du relief dominant pour les Petites Unités 1:500 000 Vexin français Vallée de l'Oise Vallee de la Seine avail 5 1502 31303 Vallée de la Marne Mantois-Drouais Agglomération de Pa 2305 Hurepoix-Yveline 2315 2313 14 Vallée de la Seine amont Limite des Grandes Unités Relief des Petites Unités Fond de grande vallée Petite vallée Versant de grande vallée Plate-forme du Vexin et de la Plaine de France Plate-forme de la Brie et du Mantois Plate-forme de la Beauce Collines Versant de plateau sur plaine Butte ou ride

Relief dominant

Comme l'occupation du sol, le type de relief de chaque petite entité n'est pas toujours exclusif, même si l'un des critères de découpage est l'homogénéité de relief et d'occupation du sol. L'attribut « Relief dominant » qualifie donc le relief soit exclusif, soit majoritaire, soit significatif, dans tous les cas celui que l'on associe le plus à l'entité.

Fond des grandes vallées (Seine, Marne, Oise)

On classe dans cette catégorie les Petites Unités occupant entièrement ou majoritairement la plaine alluviale des vallées de la Seine et de ses grands affluents : Oise, Marne et, pour une petite partie en Île-de-France, Yonne.

Versants des grandes vallées (Seine, Marne, Oise)

On classe dans cette catégorie les Petites Unités occupant entièrement ou majoritairement les versants des vallées de la Seine et de ses grands affluents.

Petites vallées

On classe dans cette catégorie les Petites Unités qui occupent une vallée secondaire ou qui en occupent une section, sans distinction entre le fond et les versants.

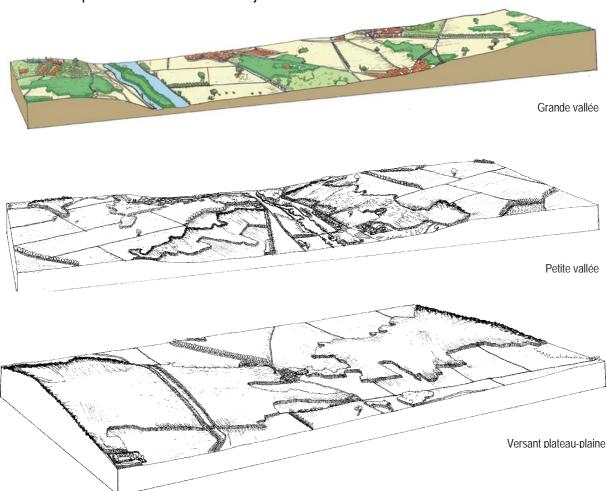
Fond des petites vallées

Dans certains cas, il a semblé pertinent de distinguer au sein des vallées secondaires le fond des versants. On classe donc dans cette catégorie les Petites Unités qui occupent le fond ou une section du fond d'une vallée secondaire.

Versants des petites vallées

De même, on classe dans cette catégorie les Petites Unités qui occupent un versant ou une section d'un versant d'une vallée secondaire.

Fig. 30. Blocs-diagrammes des formes de relief



Surfaces planes (quatre niveaux réduits à trois)

Les surfaces planes sont classiquement divisées en plaines (où le réseau hydrographique est peu encaissé) et plateaux (où il est encaissé). Mais cette distinction, pertinente au niveau local (et utilisée ici pour nommer des unités, grandes ou petites) ou pour désigner de grandes entités sans les délimiter avec précision (plateau de Brie, plaine de France, plaine de Champagne), ne l'est plus si l'on veut donner un même attribut à des unités en continuité.

En effet, la pente générale des plaines et plateaux (imperceptible localement mais forte sur de grandes distances – plus de 100 m de dénivelée d'ouest en est pour le plateau de Brie) et la superposition d'un nombre important de niveaux (le « millefeuille sédimentaire ») fait que la même surface peut être plateau d'un côté et plaine de l'autre; par exemple, la Brie domine les vallées de la Seine et de la Marne mais est dominée par les plateaux de Beauce et du Gâtinais.

Le choix a donc été fait de baser l'attribut relief des Petites Unités sur les principales surfaces structurales que fait apparaître la géomorphologie de l'Île-de-France. On peut en dénombres quatre :

- Plate-forme de la Beauce
- Plate-forme de la Brie
- Plate-forme de la Plaine de France
- Plate-forme du Vexin

Ces quatre plates-formes superposées correspondent aux assises les plus dures déposées au cours des géologiques. La disposition des platesformes les unes par rapport aux autres peut être comparée à un escalier à vis. On donc. depuis retrouve la couche supérieure jusqu'à la couche inférieure : la plate-forme de la Beauce, celle de la Brie, celle de la Plaine de France et celle du Vexin.

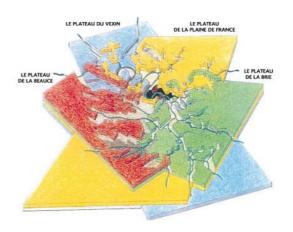


Fig. 31. Quatre plates-formes structurales emboîtées M. Belliot, *Géologie, paysages et activités humaines*, 1983

Ces surfaces structurales expliquent la superposition des plateaux visible en plusieurs endroits :

- plateau de Brie dominant la Plaine de France (Multien Goële) de part et d'autre de la Vallée de la Marne;
- plateau de Beauce dominant encore plus nettement la plaine de Bière, qui est le prolongement de la Brie.

En revanche, la superposition des platesformes structurales du Vexin et de la Plaine de France est beaucoup moins évidente de part et d'autre de l'Oise, où les buttes-témoins des trois forêts (Montmorency, Carnelle et l'Isle-Adam), dominant les deux plateaux, les partagent et empêchent d'en comparer les hauteurs.

Par souci de simplification, seuls les trois niveaux de plateaux que l'on peut différencier sur le terrain le sont dans les attributs des Petites Unités:

- Niveau du plateau de Beauce,
- Niveau du plateau de Brie (que l'on retrouve à l'ouest dans la Mantois et le Drouais),
- Niveaux de la plaine de France et du Vexin (réunis).

Versant plateau-plaine

On classe dans cette catégorie les Petites Unités en pente qui n'ont pas de versant opposé. Il ne s'agit pas de versants de vallée mais de l'articulation entre deux des plates-formes structurales cités ci-dessus, formant localement un plateau (en haut) et une plaine (en bas). Ce type de versant est nommé par les géographes *côte* ou *cuesta*.

Buttes et rides

On classe dans cette catégorie les Petites Unités qui forment des reliefs isolés, dont l'étendue ne dépasse pas celles de la Petite Unité ou d'un petit nombre de Petites Unités voisines.

Collines et versants doux

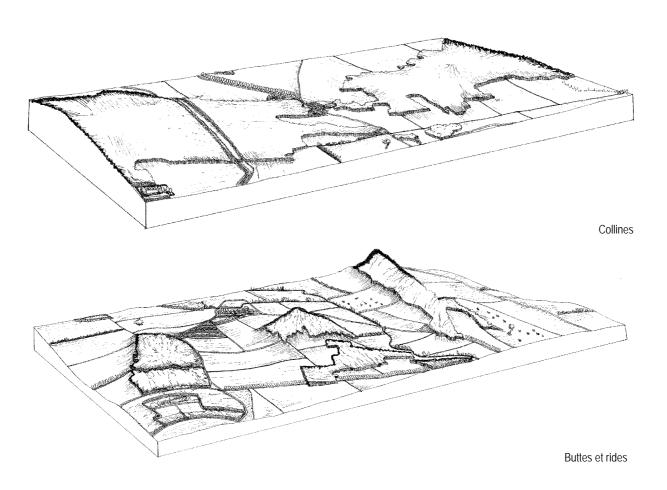
On classe dans cette catégorie les Petites Unités en pente plus douce que les versants et, pour beaucoup, sans orientation dominante au sein de l'unité (ce qui caractérise les collines).

Pertinence du nom

L'objectif de trouver des noms le plus possible porteurs d'identité et le plus possible reconnus et partagés n'a pas pu être rempli partout. On a donc créé un attribut caractérisant la plus ou moins grande pertinence du nom attribué à l'unité, pouvant prendre trois valeurs :

- 2 : Nom incontesté (identifié à l'unité) ;
- 1 : Nom admis (en général, s'applique à une partie de l'unité);
- 0 : Nom peu pertinent, utilisé par défaut pour repérer l'unité en l'absence d'une appellation reconnue.

Fig. 32. Blocs-diagrammes des formes de relief (suite)



Projets sur le territoire : protection ou mutation

Ces champs de la base de données mesurent le degré de protection ou de mutabilité des différentes unités et permettent ainsi de distinguer :

- celles qui font l'objet d'un consensus visant à les conserver (et conduisant à conserver leurs paysages même si ce n'est pas l'objectif premier),
- celles qui feront probablement l'objet de projets d'aménagement dans l'avenir,
- celles qui ne sont concernés ni par des intentions de conservation ni par des intentions de mutation,
- et enfin les unités qui sont concernés par ces deux intentions opposées, de la part d'acteurs différents.

Méthodologie : la carte « Croco »

Le classement des unités selon ces champs suit la méthode de la carte « Croco » élaborée par l'IAU-îdF 9 :

- Chaque espace pouvant porter à la fois des intentions de conservation et des intentions de mutation, il y a deux échelles parallèles, qualifiant chacune l'ensemble des unités, donc deux champs correspondants dans la base de données des unités paysagères;
- Chacune des deux échelles comporte 5 niveaux de concrétisation des intentions, depuis les plus faibles degrés (premières intentions de mutation d'un côté, simple reconnaissance de l'autre) jusqu'aux plus forts (mutation effectuée d'un côté, protection totale de l'autre).

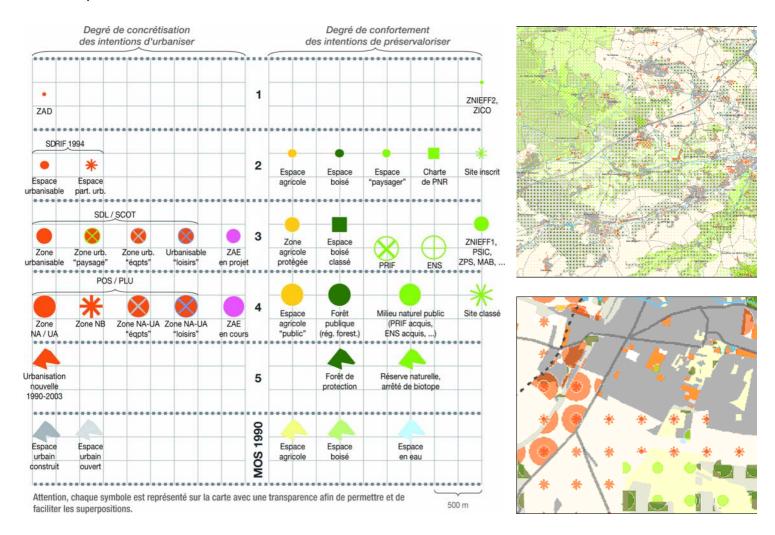


Fig. 33. Légende et extraits à deux échelles de la carte « Croco »

⁹ N. Laruelle et C. Mauclair, « La carte Croco : un autre regard sur les territoires », Les Cahiers de l'IAURIF, n° 152, octobre 2009, pp. 74-75.

Adaptation de la méthodologie au découpage en unités et aux espaces urbanisés

La méthodologie de la carte « Croco » nécessite quelques adaptations pour pouvoir s'appliquer à la base de données des unités paysagères.

D'une part, le découpage sur lequel a été réalisé la carte Croco n'est pas le même que celui des unités paysagères; sa maille est dans l'ensemble plus petite. Il faut donc qualifier chaque unité paysagère en faisant une moyenne des valeurs de la carte Croco pour chacun des parties de l'unité paysagère homogènes pour la carte Croco, moyenne pondérée par la surface des parties.

D'autre part, la carte « Croco » ayant été élaborée pour étudier le devenir des espaces ouverts, les deux échelles doivent être aussi définies pour les espaces urbanisés. En première approche, on peut définir les degrés suivants dans les espaces urbanisés :

Pour les intentions de protection :

- 1. Sans protection,
- 2. Sites inscrits, abords de MH inscrit,
- 3. ZPPAUP, abords de MH classé,
- 4. Sites ou ensembles monumentaux classés,
- 5. Secteurs sauvegardés.

Pour les intentions de mutation :

- 1. Sans projet connu,
- 2. Sites reconnus comme de faible qualité paysagère (entrées de ville...),
- 3. Friches industrielles, terrains vacants,
- 4. ZAC programmées,
- 5. Chantiers, ZAC achevées.

Territoires patrimoniaux

Le croisement des degrés d'intention de protection et de mutation peut donner jusqu'à 25 combinaisons différentes, mais celles-ci se répartissent autour de 4 grands pôles.

Le premier est formé par les territoires patrimoniaux (dits aussi exceptionnels ou remarquables), ceux qui présentent un fort degré d'intention de protection et peu de pression vers une mutation.

Territoires mutables

À l'opposé des territoires qui font l'objet d'un consensus pour leur protection, certains font l'objet d'un consensus pour leur mutation. Ce consensus peut venir du constat d'une situation dégradée ou d'un projet. Ils sont en mutation, en situation critique, lieux de projets prévus ou potentiels. Ce sont des sites où les enjeux d'aménagement sont forts. Il est important de suivre de près leur évolution dans les années à venir.

Territoires « ordinaires »

Beaucoup de territoires ne sont ni protégés ou reconnus, ni sous pression ou en mutation. On les qualifie parfois de ordinaires 10 » « paysages « paysages du quotidien ». Schématiquement en Île-de-France, les paysages « ordinaires » sont plutôt ceux plateaux de grandes cultures et des espaces urbains périphériques (les franges extérieures étant pour leur part des espaces de plus fortes mutations).

Les paysages ordinaires ne doivent pas être laissés pour compte. Il faut échapper à une vision manichéenne : des sanctuaires d'un côté, des espaces délaissés de l'autre. La gestion des paysages ordinaires s'effectue à une échelle très locale, par le biais d'études de paysage qui permettent de mettre en évidence les enjeux mais qui nécessitent un relais dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) pour avoir une action réelle.

Territoires disputés

Le croisement d'un fort degré d'intention de protection et d'un fort degré d'intention de mutation fait apparaître des territoires disputés, voire de conflit. ; il peut en effet y avoir superposition entre pressions et protections, soit que les pressions viennent sur un site protégé, soit qu'une protection soit mise en place pour faire face à des pressions.

Notion abordée pour la première fois dans le Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, La Contribution de l'Île-de-France (Préfecture de Région, DIREN, DRIAF, 1999), sous l'impulsion notamment de Serge Martin, chargé de mission à la DIREN.

IV. DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS

La base de données des unités paysagères publiée ici, qui représente déjà une version ultérieure à celle du SDRIF. l'obiet fera de nouveaux développements, dont certains sont déjà prévus à ce stade. En effet, de même que la publication du SDRIF a nécessité l'arrêt d'une première version non encore concertée avec les démarches locales (Départements, CAUE, PNR), de même la publication de la présente version est justifiée par la nécessité d'un outil à la disposition des différents partenaires, même s'il est incomplet.

Outre les mises à jours inévitables en fonction de l'évolution des paysages, la base de donnée devra être complétée par certaines informations manquantes ou à corriger.

Clôture des unités aux limites de la région

Les trois niveaux d'unités s'affranchissent des limites administratives, sauf aux limites de la Région d'Île-de-France, qui coupent des unités sans que la partie hors région ne soit définie. On trouve ainsi aux franges des unités très petites alors qu'elles se prolongent largement dans la région voisine, ou morcelées alors qu'elles sont réunies par une partie située au-delà de la limite régionale.

Il s'agira donc de refermer chaque Pays, Grande Unité et Petite Unité à cheval sur la limite régionale. Cependant, il n'est pas prévu à l'étape suivante d'aller plus loin : les Grandes Unités situées entièrement en dehors de la région, même appartenant à des Pays situés en partie dans celle-ci, ne seront pas définies ; de même pour les Petites Unités par rapport aux Grandes Unités.

Typologie des limites entre unités

Les limites entre unités étant des lieux d'interface, souvent de conflit ou d'évolution, parfois des espaces linéaires autonomes, dans tous les cas des lieux d'enjeux de paysage, il serait intéressant de les caractériser, aussi bien en fonction des entités qu'elles séparent que

spécifiquement. Un attribut pourra être donné aux limites, dont les diverses modalités seront cartographiées.

Renseignement des deux attributs « Projets sur le territoire »

Dans la version publiée ici, les deux attributs caractérisant les intentions respectives de protection et de mutation ne sont pas renseignés. Ce travail, qui est l'adaptation de la méthodologie de la carte Croco (voir ci-dessus), nécessitera :

- d'une part la définition des critères de pondération à l'intérieur de chaque Petite Unité des différents espaces sur lesquels les attributs sont pour l'instant définis;
- d'autre part la définition des attributs pour les espaces urbanisés.

Mise à jour et correction du découpage

Le découpage lui-même est appelé à subir quelques modifications, de trois ordres :

- Une mise à jour nécessitée par l'évolution des paysages (notamment limite entre Petites Unités bâties et non bâties);
- Un tracé plus précis, grâce à une saisie à plus grande échelle;
- Des corrections destinées à traiter de manière plus homogène des territoires semblables, dont il apparaît en les rassemblant qu'ils ont traités différemment, ou à se rapprocher encore des découpages faits dans le cadre des projets locaux; ainsi, certaines petites vallées ont été divisées en Petites Unités nombreuses et de faible surface. distinguant notamment le fond des versants, alors que d'autres ne le sont qu'en larges section, portant un attribut de relief qui regroupe fond et versants; ainsi encore, les grands massifs forestiers font apparaître des clairières très petites par rapport aux dimensions moyennes des Petites Unités, et des surfaces boisées peu différenciées (alors que par exemple l'Atlas de Seine-et-Marne crée de très nombreuses entités au sein de la forêt de Fontainebleau).

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux

Luginbühl (Yves), Jean-Claude Bontron et Zsuzsa Cros. *Méthode pour des atlas de paysages. Identification et qualification.* Villes et territoires. Ministère de l'Aménagement du Territoire, 1994, rééd. 2007, 76 p.

Berque (Augustin), Michel Conan, Pierre Donadieu, Bernard Lassus, Alain Roger, *Mouvances. Cinquante mots pour le paysage.* Éditions de la Villette. Passage. 1999.

Folléa (Bertrand). Guide des Plans de paysage, des chartes et des contrats. Ministère de l'Aménagement du Territoire, 2001, 132 p.

Tricaud (Pierre-Marie). « L'Identité des territoires ». *La Géographie*, décembre 2002, pp. 34-47.

Brunet (Roger), Robert Ferras, Hervé Théry. Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique. Éditions Reclus, La Documentation Française, collection Dynamiques du territoire, 2005.

Documents régionaux

IAURIF (Marcel Belliot). Géologie, paysages et activités humaines. 1983.

IAURIF (Jacques Sgard). Les Grands Paysages d'Île-de-France, Document d'appui aux démarches d'aménagement. 1996, 50 p. A3.

IAURIF (Agence Desvigne-Dalnoky, François Neveux). *Paysages d'Île-de-France, Les Situations critiques.* 1996, 50 p. A3.

IAURIF (Pierre-Marie Tricaud et François Dugeny, dir.). Les paysages d'Île-de-France. Comprendre, agir, composer. Les Cahiers de l'IAURIF, n° 117-118, octobre 1997.

IAURIF (Pierre-Marie Tricaud, Jean-Louis Pagès, Gérard Chateloup) et DIREN Île-de-France (Serge Martin). Réhabilitation des entrées de villes, Contribution méthodologique à une réhabilitation des « points noirs » du paysage périurbain. 2002, 121 p.

IAURIF (Laure de Biasi). *Le Paysage dans les espaces agricoles franciliens*. Coll. Études et Développement, 2002, 112 p.

IAURIF (Laure de Biasi, Jean-Marie Stephan). *Atlas rural et agricole de l'Île-de-France*. 2005, 180 p.

IAURIF (Adélaïde Bardon). Composition urbaine et des paysages: Observations, intentions, représentation. 2005, 105 p.

IAURIF (Adélaïde Bardon). Composition urbaine et des paysages : observations, intentions, représentation. Synthèse. 2005, 24 p.

IAURIF (Pierre-Marie Tricaud et Adélaïde Bardon). Les paysages d'Île-de-France dans l'espace et le temps. Note rapide sur l'occupation du sol, n° 381, Avril 2005, 6 p.

IAU-îdF (Nicolas Laruelle et Cécile Mauclair), « La carte Croco : un autre regard sur les territoires », Les Cahiers de l'IAURIF, n° 152, octobre 2009, pp. 74-75.

IAU-îdF (Laure de Biasi, Leire Arbelbide Lete, Sarah Charre et al.), *Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts.* 2009, 95 p.

IAU-îdF (Corinne Legenne et Leire Arbelbide Lete, contributions de Pierre-Marie Tricaud et Jean-François Vivien), *Comment traiter les fronts urbains*? Les Carnets pratiques du SDRIF, n° 3, 2010, 60 p.

Documents départementaux

Mazas, Alain, et Alain Freytet. Atlas des pays et paysages des Yvelines. CAUE des Yvelines, 1992, 243 p.

Folléa, Bertrand, et Claire Gautier. *Plan-guide* pour la valorisation des paysages des Hauts-de-Seine, Étude préalable à un plan de paysage pour le département des Hauts-de-Seine. Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine, 1994.

Sgard, Jacques. Étude paysagère du département de Seine-Saint-Denis, proposition de trame paysagère. Direction Départementale de l'Équipement de Seine-Saint-Denis, 1999.

CAUE de Seine-et-Marne ; *Atlas des paysages de Seine-et-Marne*. Conseil général de Seine-et-Marne, 2007.

Folléa, Bertrand, et Claire Gautier. Schéma départemental des paysages, Partie 1, Diagnostic. Document de travail. Conseil général de l'Essonne, 2009.

Documents infra-régionaux ou locaux

IAURIF (Élisabeth Bordes-Pagès et Pierre-Marie Tricaud). Plan-guide d'actions paysagères, rapport de synthèse. Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation du « COMPAV », 1993. IAURIF (Christian Thibault et al.). Étude préalable a la création du Parc Naturel Régional du Gâtinais français : Agriculture ; Environnement et forêt ; Patrimoine, accueil et tourisme ; Développement local ; Paysage et aménagement. Synthèse. 1994.

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (Alexandre Delarge, Magali Laffond, Cécile Lauras), *Inventaire des patrimoines : Les Paysages*, 1995.

IAURIF (Jean-Jacques Lange et al.). *Plan du Parc Naturel Régional du Vexin français, 1:50 000.* Conseil régional d'Île-de-France, Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français, 1995.

IAURIF (Éric Huybrechts, Jean-Fançois Vivien, Pierre-Marie Tricaud). Plan d'actions paysagères du plateau de Saclay, propositions. District du Plateau de Saclay, 1996.

IAURIF (Françoise Guyon). *La Vallée du Morbras*. Agence des Espaces Verts de la Région d'Île-de-France, 1996.

Folléa, Bertrand, et Claire Gautier. Val de Marne: Éléments pour une politique de paysage, trente questions pour la valorisation des paysages, document de synthèse. Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, 2003.

Folléa, Bertrand, et Claire Gautier. La Plaine de France, Diagnostic et orientations paysagères, partie Val-d'Oise. Établissement Public d'Aménagement de la Plaine de France, 2003. Carte page 79: « Projet de trame paysagère pour la Plaine de France. »

IAURIF (Nicolas Laruelle et Corinne Legenne), La ceinture verte d'Île-de-France, un espace à réinventer. IAURIF, 2005, 44 p.

PNR Oise-Pays de France. Plan de référence de la charte du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. 1 : 50 000. Carte IGN. 2004

IAURIF (Laure de Biasi et al.). Diagnostic territorial du Parc naturel régional du Gâtinais français, révision de la Charte, sur un périmètre élargi à 84 communes, novembre 2007.

IAURIF (Marie Bourgeois, Bernard Cauchetier, Julie Missonnier et al.). Diagnostic territorial du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, sur un périmètre élargi à 77 communes, avril 2008.

IAURIF (Jean-François Vivien, Laurent Perrin, Victor Said). Schéma directeur du Val de Seine: Principes de mise en valeur de l'environnement naturel et urbain. Syndicat mixte du Val de Seine, 1996 (révisé en 2005).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Le	e front urbain des Mureaux à Chapet :	10
Fig. 2. Lir	mite suivant la lisière boisée entre le plateau du Vexin et la vallée de l'Aubette de Meulan	10
Fig. 3. Le	es limites et leur support	11
Fig. 4. Ca	arte des découpages obtenus	13
Fig. 5. Ca	arte des Pays	14
Fig. 6. La	a Marne à Alfortville à sa confluence avec la Seine	16
Fig. 7. Pé	éniche naviguant sur la Marne à Bry-sur-Marne	16
Fig. 8. Va	allée de Bièvre à hauteur de Cachan	16
Fig. 9. Vu	ue d'ensemble de la ville d'Ermont	17
•	Plateau de Clamart à Arcueil-Bagneux	
Fig. 11. L	_a Marne à hauteur de la Ferté-sous-Jouarre	17
Fig. 12. L	Les méandres de la Seine et les falaises de craie à hauteur de La Roche-Guyon	17
Fig. 13. F	Forêt de Fontainebleau près du Rocher de la Reine	18
Fig. 14. V	/allée du Grand Morin à hauteur de Coulommiers	18
Fig. 15. F	Fôret d'Armainvilliers et vallée du Morbras dans la Brie boisée	18
Fig. 16. V	/illage de Poigny-la-Forêt dans la forêt de Rambouillet	18
Fig. 17. D	Domaine de Villarceaux dans le Vexin Français	19
Fig. 18. F	Relief vallonné sur les coteaux d'Orgeval	19
•	es buttes de la Goële depuis la plaine de France	
Fig. 20. C	Carte du relief et du mode d'occupation du sol dominants pour les Grandes Unités	21
Fig. 21. F	Plan d'eau de la base de loisirs de Jablines	22
Fig. 22. N	Massif de Rambouillet, forêt de Saint-Léger	22
Fig. 23. F	Plateau de Brie-Comte-Robert	22
Fig. 24. L	La Défense, vue aérienne de Nanterre vers Paris	23
Fig. 25. V	/ersailles. Parc du château	23
Fig. 26. F	Port de Bonneuil	23
Fig. 27. F	Roissy, aéroport Charles de Gaulle	24
Fig. 28. C	Carte du mode d'occupation du sol dominant pour les Petites Unités	25
	Carte du relief dominant pour les Petites Unités	
Fig. 30. E	Blocs-diagrammes des formes de relief	27
Fig. 31. C	Quatre plates-formes structurales emboîtées	28
Fig. 32. B	Blocs-diagrammes des formes de relief (suite)	29
Fig. 33. L	Légende et extraits à deux échelles de la carte « Croco »	30

ANNEXES

- 1. Champs de la base de données
- 2. Liste des Grandes Unités classées par Pays
- 3. Liste des Petites Unités classées par Grandes Unités

ANNEXE 1. CHAMPS DE LA BASE DE DONNEES

Champ	Туре	Renseigné	Contenu
NIVEAU PAYS			
Pay_nom	Alphabétique	Oui	Nom du Pays
Pay_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro du Pays
Pay_ty_nom	Alphabétique	Oui	Nom du type de Pays
Pay_ty_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro du type de Pays
NIVEAU GRAN	IDE UNITE		
GE_nom	Alphabétique	Oui	Nom de la Grande Unité
GE_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro de la Grande Unité
GE_MR_nom	Alphabétique	Oui	Nom du MOS-relief dominant
GE_MR_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro du MOS-relief dominant
NIVEAU PETIT	E UNITE		
PE_nom	Alphabétique	Oui	Nom de la Petite Unité
PE_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro de la Petite Unité
PE_PN_num	Numérique	Oui	Pertinence du nom
PE_Rem_nom	Alphabétique	Oui	Remarque
PE_Mos_nom	Alphabétique	Oui	Nom du mode d'occupation du sol dominant
PE_Mos_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro du mode d'occupation du sol dominant
PE_Rel_nom	Alphabétique	Oui	Nom du relief dominant
PE_Rel_num	Numérique	Déduit du précédent	Numéro du relief dominant
PE_Pro_num	Numérique	Ultérieurement	Degré de protection
PE_Mut_num	Numérique	Ultérieurement	Degré de mutabilité

ANNEXE 2. LISTE DES GRANDES UNITES CLASSEES PAR PAYS

Code : Numéro du Pays ou de la Grande Unité (Pay_num, GE_num)

Unité : Nom du Pays ou de la Grande (Pay_nom, GE_nom)
PN : Pertinence du nom de la Petite Unité (PE_PN_nom)

MOS-relief dominant : Nom du mode d'occupation du sol et-relief dominants de la Grande Unité (GE_MR_nom)

e) e) e)
e)
e)
,
e)
e)
ie)
e)
e)
e)
e)
e)
)
se)
)
se)
)
)
ie)
ie)
ie)
)
)

Code	Unité	MOS-relief dominant
15	Vallée de la Seine aval	·
1501	Coteaux d'Orgeval	Versant ou collines
1502	Vallée de la Seine de Poissy à Porcheville	Grande vallée urbaine (Seine, Marne, Oise)
1503	Mantes	Grande vallée urbaine (Seine, Marne, Oise)
1504	Boucles de la Seine mantoise	Grande vallée rurale (Seine, Marne, Oise)
21	Vexin français	
2101	Butte de l'Hautil	Butte boisée
2102	Plateaux du Vexin	Plaine ou plateau cultivé
2103	Vallée de l'Aubette de Meulan	Petite ou moyenne vallée rurale
2104	Buttes Sud du Vexin	Butte boisée
2105	Vallées de l'Epte et de l'Aubette	Petite ou moyenne vallée rurale
2106	Vallée de la Viosne	Petite ou moyenne vallée rurale
2107	Buttes de Rône et de Marines	Butte boisée
2108	Vallée du Sausseron	Petite ou moyenne vallée rurale
22	Pays de France	
2201	Butte de l'Aulnaye	Butte boisée
2202	Piémont de l'Aulnaye	Versant ou collines
2203	Plaine de France	Plaine ou plateau cultivé
2204	Trois Forêts du Parisis	Plateau boisé
2205	Vallée de l'Ysieux	Petite ou moyenne vallée rurale
2206	Forêt de Chantilly	Grand massif boisé
2207	Monts de la Goële	Butte boisée
2208	Multien	Plaine ou plateau cultivé
2209	Vallée de l'Ourcq	Petite ou moyenne vallée rurale
2210	Orxois	Versant ou collines
23	Brie	
2301	Vallée de l'Yerres amont	Petite ou moyenne vallée rurale
2302	Plateau de Brie-Comte-Robert	Plaine ou plateau cultivé
2303	Vallée du Réveillon	Petite ou moyenne vallée urbaine
2304	Plateau Notre-Dame	Plateau boisé
2305	Brie boisée	Plateau boisé
2306	Marne-la-Vallée amont	Plaine, butte ou plateau urbain
2307	Vallée du Grand Morin	Petite ou moyenne vallée rurale
2308	Brie laitière	Plaine ou plateau cultivé
2309	Vallée du Petit Morin	Petite ou moyenne vallée rurale
2310	Brie champenoise	Plaine ou plateau cultivé
2311	Montois	Versant ou collines
2312	Brie humide	Plateau boisé
2313	Brie centrale	Plaine ou plateau cultivé
2314	Val d'Ancœur	Petite ou moyenne vallée rurale
2315	Plateau de Sénart	Plaine, butte ou plateau urbain
2316	Forêts de Sénart, Rougeau et Bréviande	Plateau boisé
24	Gâtinais	
2401	Plaine de Bière	Plaine ou plateau cultivé
2402	Vallée de l'École	Petite ou moyenne vallée rurale
2403	Massif de Fontainebleau	Grand massif boisé
2404	Vallée du Loing	Petite ou moyenne vallée rurale
2405	Gâtinais bocager	Plaine ou plateau cultivé
2406	Gâtinais d'Égreville	Plaine ou plateau cultivé

Code	Unité	MOS-relief dominant
2407	Gâtinais français	Plaine ou plateau cultivé
2408	Rebord du plateau de Mondeville	Versant ou colline
2409	Vallée de l'Essonne	Petite ou moyenne vallée rurale
2410	Rebord du plateau de Marolles-en-Bauce	Versant ou colline
25	Beauce	
2501	Vallée de la Renarde	Petite ou moyenne vallée rurale
2502	Rebord du plateau d'Étréchy	Versant ou colline
2503	Vallée de la Juine	Petite ou moyenne vallée rurale
2504	Plateau de Beauce	Plaine ou plateau cultivé
26	Hurepoix-Yveline	
2601	Saint-Quentin-en-Yvelines	Plaine, butte ou plateau urbain
2602	Vallée de la Bièvre amont	Petite ou moyenne vallée rurale
2603	Vallée de l'Yvette urbaine	Petite ou moyenne vallée urbaine
2604	Triangle vert du Hurepoix	Plaine ou plateau cultivé
2605	Basse Vallée de l'Orge	Petite ou moyenne vallée urbaine
2606	Plateau de Vert-le-Grand	Plaine ou plateau cultivé
2607	Vallée de l'Orge amont	Petite ou moyenne vallée rurale
2608	Plateau de Dourdan	Plaine ou plateau cultivé
2609	Vallées de la Rémarde et de ses affluents	Versant ou colline
2610	Plateaux du Hurepoix	Plaine ou plateau cultivé
2611	Vallée de Chevreuse	Petite ou moyenne vallée rurale
2612	Massif de Rambouillet	Grand massif boisé
2613	Frange Sud-ouest du Massif de Rambouillet	Plateau boisé
27	Mantois-Drouais	
2701	Plaine de Versailles	Plaine ou plateau cultivé
2702	Plaine de Neauphle	Plaine ou plateau cultivé
2703	Drouais	Plaine ou plateau cultivé
2704	Ride de Thoiry	Butte boisée
2705	Mantois	Plaine ou plateau cultivé
2706	Vallée de la Mauldre	Petite ou moyenne vallée rurale
2707	Plateau de Marly	Plateau boisé

Annexe 3. Liste des Petites Unites classees par Grandes Unites

Code : Numéro de la Grande ou de la Petite Unité (GE_num, PE_num)
Unité : Nom de la Grande ou de la Petite Unité (GE_nom, PE_nom)

PN: Pertinence du nom de la Petite Unité (PE_PN_nom)

MOS dom. : Nom du mode d'occupation du sol dominant de la Petite Unité (PE_Mos_nom)

Relief dominant : Nom du relief dominant de la Petite Unité (PE_Rel_nom)

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1101 Pa	ris				
110101 Sein	e à Paris	1		Humide	Fond grande vallée
110102 Pari	s historique (rive droite)		einte des fermiers généraux, quartiers quasi usivement en immeubles alignés = bâti continu)	Bâti	Fond grande vallée
110103 Pari	s historique (rive gauche)	1 Idem	1	Bâti	Fond grande vallée
110104 Butt	e aux Cailles	1 Le n	om s'applique à une partie de l'entité	Bâti	Fond grande vallée
110105 Mon	t Parnasse	1 Le n	om s'applique à une partie de l'entité	Bâti	Fond grande vallée

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
110106 Plaine de Vaugirard	1		Bâti	Fond grande vallée
110107 Colline de Chaillot	1	Le nom s'applique à la partie centre-sud de l'entité	Bâti	Fond grande vallée
110108 Plaine des Batignolles	1	11 1 1	Bâti	Fond grande vallée
110109 Butte Montmartre	2		Bâti	Butte ou ride
110110 La Villette	2		Bâti	Fond grande vallée
110111 Belleville	2		Bâti	Versant gde vallée
110112 Bercy	2		Bâti	Fond grande vallée
110113 Ceinture verte de Paris (Est)	1		Mixte	Versant gde vallée
110114 Ceinture verte de Paris (Sud)	1		Mixte	Fond grande vallée
110115 Ceinture verte de Paris (Ouest)	1		Mixte	Fond grande vallée
110116 Ceinture verte de Paris (Nord)	1		Mixte	Fond grande vallée
	•			- tona granae vanee
1102 Boucle de Boulogne 110201 Seine à l'aval de Paris	1		Humide	Fond granda vallás
				Fond grande vallée
110202 Plaine d'Issy	1		Bâti	Fond grande vallée
110203 Coteau d'Issy	1		Bâti	Versant gde vallée
110204 Coteau de Meudon	1		Bâti	Versant gde vallée
110205 Vallon de Sèvres	1_		Bâti	Petite vallée
110206 Coteau du Parc de Saint-Cloud	1_	0.01.101.10	Mixte	Versant gde vallée
110207 Coteau de Saint-Cloud	1_	Ou Coteau de Saint-Cloud-Suresnes	Bâti	Versant gde vallée
110208 Neuilly-Levallois	1	Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy	Bâti	Fond grande vallée
110209 Bois de Boulogne		MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert	Boisé	Fond grande vallée
110210 Boulogne-Billancourt	2		Bâti	Fond grande vallée
1103 Saint-Denis				
110301 Île Saint-Denis	2		Humide	Fond grande vallée
110302 Épinay-Villetaneuse	1		Bâti	Versant gde vallée
110303 Stains-Pierrefitte	1		Bâti	Vexin et Pl. France
110304 Le Bois Moussay	2		Industriel	Vexin et Pl. France
110305 Clos Saint-Lazare	2		Agricole	Vexin et Pl. France
110306 Saint-Denis-la-Courneuve	2	On peut identifier une sous-entité avec le centre historique de Saint-Denis	Bâti	Vexin et Pl. France
110307 Aubervilliers	1		Bâti	Vexin et Pl. France
110308 Cimetière de Pantin	2		Mixte	Vexin et Pl. France
110309 Gare de triage de Pantin	1		Revêtu	Vexin et Pl. France
110310 Plaine Saint-Denis	1	MOS dominant : Industriel, Bâti, Revêtu (faisceaux de voies ferrées)	Industriel	Fond grande vallée
1104 Butte de Romainville				
110401 Pantin	1		Bâti	Vexin et Pl. France
110402 Corniche des Forts de l'Est	1		Mixte	Versant de plateau
				sur plaine .
110403 Plateau de Bagnolet	1		Bâti	Butte ou ride
110404 Murs à pêches de Montreuil	1		Mixte	Butte ou ride
110405 Vincennes-Bas-Montreuil	1		Bâti	Versant gde vallée
110406 Bois de Vincennes	2	MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert	Boisé	Versant gde vallée
110407 Butte de Fontenay	1		Bâti	Butte ou ride
110408 Rosny-sous-Bois	1		Bâti	Vexin et Pl. France
110409 Coteau d'Avron	1		Mixte	Versant gde vallée
110410 Plateau d'Avron	1		Bâti	Butte ou ride
1105 Confluence Seine-Mar	ne			
110501 Seine à l'amont de Paris	2		Humide	Fond grande vallée
110502 Basse Marne	2		Humide	Fond grande vallée
110503 Pompadour	1		Industriel	Fond grande vallée
110504 Plaine d'Alfort	1		Bâti	Fond grande vallée
110505 Créteil	2		Bâti	Fond grande vallée
110506 Port de Bonneuil	2		Industriel	Fond grande vallée
110507 Plaine de Valenton	<u>_</u>		Revêtu	Fond grande vallée
110508 Plaine d'Ablon-Choisy		Ou Plaine de la Carelle (nom de la zone d'activités)	Industriel	Fond grande vallée
110509 Coteau d'Ablon-Choisy	<u>_</u>	Ca. Tame de la Carelle (Horri de la Zone d'activités)	Bâti	Versant gde vallée
110510 Coteau d'Ivry-Vitry	1		Bâti	Versant gde vallée
110010 Coleda a Ivi y-vill y	ļ		Duti	vorsant gue vallee

Code Unité	P۱	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
110511 Plaine d'Ivry-Vitry	1		Industriel	Fond grande vallée
110512 Charenton	2		Bâti	Fond grande vallée
110513 Boucle de Saint-Maur	2		Bâti	Fond grande vallée
110514 Boucle de Champigny	2		Bâti	Fond grande vallée
110515 Coteau de Chennevières	1		Bâti	Versant gde vallée
110516 Coteau de Sucy	2		Bâti	Versant gde vallée
110517 Domaine du Piple	1		Mixte	Versant gde vallée
110518 Coteau de Valenton	2		Bâti	Versant gde vallée
1106 Plateau de Longboyau				
110601 Plateau de Vitry	2		Bâti	Brie et Mantois
110602 Rungis	2		Industriel	Brie et Mantois
110603 Aéroport d'Orly	1		Revêtu	Brie et Mantois
110604 Plateau de Savigny	1		Bâti	Brie et Mantois
110605 Plaine de Morangis	1		Agricole	Brie et Mantois
110606 La Vigne aux Loups	2		Industriel	Brie et Mantois
110607 Plaine de Champlan	1		Agricole	Brie et Mantois
110608 Les Champs Ronds	2		Industriel Bâti	Brie et Mantois
110609 Grand ensemble de Massy- Antony	2		Dall	Brie et Mantois
110610 Wissous	2		Bâti	Brie et Mantois
110611 Plaine de Montjean	2	Du nom du domaine	Agricole	Brie et Mantois
1107 Vallée de la Bièvre urba	ine	2		
110701 Parc de Sceaux	1		Mixte	Petite vallée
110702 Vallée de la Bièvre aval	1	Communauté d'agglomération du Val de Bièvre	Bâti	Petite vallée
110703 Vallée d'Antony	1	Verrières-le-Buisson, Antony, Fresnes. Comprend le vallon du ruisseau des Godets	Bâti	Petite vallée
110704 Vallée aux Loups	1	Ou Vallon de Châtenay-Malabry. La Vallée aux Loups est une partie de cette entité	Bâti	Petite vallée
110705 Vallon des Blagis	1	Du nom de l'ancien ru	Bâti	Petite vallée
1108 Plateau de Clamart				
110801 Coteau de Châtillon	1		Bâti	Versant gde vallée
110802 Petit Clamart	1	Du nom du lieu-dit le plus connu de l'entité, qui comprend aussi Meudon la Forêt et le Jardin parisien	Bâti	Beauce
110803 Parc d'affaires de Plessis-Clamart	1	Anciennement ZIPEC	Industriel	Beauce
110804 Bois de Verrières	2		Boisé	Beauce
110805 Plateau de Villacoublay	1	Ou Plateau de Vélizy	Revêtu	Beauce
110806 Bois de Meudon	2		Boisé	Beauce
1109 Versailles				
110901 Versailles (ville)	2	Versailles, Viroflay, Chaville, Le Chesnay, Rocquencourt	Bâti	Versant de plateau sur plaine
110902 Parc de Versailles	2	1004201100411	Mixte	Brie et Mantois
110903 Bois de Satory	2		Boisé	Versant de plateau
				sur plaine
110904 Satory	1	Ou Plateau de Satory	Industriel	Beauce
1110 Plateau de Saint-Cloud				
111001 Bois de Fausses Reposes	2		Boisé	Beauce
111002 Haras de Jardy	2		Mixte	Beauce
111003 Parc de Saint-Cloud	2		Mixte	Versant gde vallée
111004 Coteau de Garches	1		Bâti	Versant gde vallée
111005 Forêt de la Malmaison	2		Boisé	Versant gde vallée
111006 Hippodrome de Saint-Cloud	2		Mixte	Versant gde vallée
111007 Plateau de Suresnes	1		Bâti	Versant gde vallée
111008 Mont Valérien	2		Mixte	Butte ou ride
1111 Boucle de Gennevilliers			D A II	E 1 ":
111101 Plaine de Rueil-Nanterre	1	Ou Doo Nantouro	Bâti	Fond grande vallée
111102 Port de Nanterre	1	Ou Bas Nanterre	Industriel	Fond grande vallée
111103 Nanterre-La-Défense	2		Bâti	Fond grande vallée

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
111104 Plaine de Colombes	1		Bâti	Fond grande vallée
111105 Port de Gennevilliers	2		Industriel	Fond grande vallée
111106 Villeneuve-la-Garenne		Comprend le Parc des Chanteraines	Bâti	Fond grande vallée
111107 Les Cabœufs	1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Industriel	Fond grande vallée
1112 Boucles de Montessor	of (de Saint-Germain		
111201 Seine de Genevilliers à Conflans		de Saint-Germain	Humide	Fond grande vallée
111202 Louveciennes-Bougival	1	Louveciennes, Bougival, La Celle-Saint-Cloud	Bâti	Versant gde vallée
111203 Saint-Germain-Marly	1	Louveclerines, Doughvar, La Celle-Saint-Cloud	Bâti	Versant gde vallée
111204 Forêt de Saint-Germain	2		Boisé	Fond grande vallée
111205 Coteau et plaine de Carrières-	1		Agricole	Versant gde vallée
sous-Bois	'		Agricule	versam gue vallee
111206 Maisons-Laffitte	2	Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi	Bâti	Fond grande vallée
111207 Parc de Maisons	2		Mixte	Fond grande vallée
111208 Plaine d'Achères (Nord)	2		Agricole	Fond grande vallée
111209 Herblay-Cormeilles	1	Herblay, Cormeilles-en-Parisis, Montigny-lès-	Bâti	Vexin et Pl. France
		Cormeilles		
111210 Plaine de Cormeilles	1		Agricole	Versant gde vallée
111211 Plaine des Bruyères	1	Ou Plaine des Bois Rocheforts, ou Plaine des Perriers	Agricole	Versant gde vallée
		ou Plaine des Coudrées, noms de lieux-dits à proximité		
111212 Argenteuil-Sartrouville	1	B. W. J. B. W. J. B. J.	Bâti	Fond grande vallée
111213 Plaine des Amandiers	1	Partie du PRIF de la Plaine de Montesson	Agricole	Fond grande vallée
111214 Chatou	1	Chatou, Croissy, Carrières-sur-Seine	Bâti	Fond grande vallée
111215 Parc du Vésinet	2		Mixte	Fond grande vallée
111216 Le Pecq		Partie de la commune en rive droite	Bâti	Fond grande vallée
111217 Plaine de Montesson	2		Agricole	Fond grande vallée
1113 Buttes du Parisis				
111301 Butte d'Orgemont	2		Mixte	Butte ou ride
111302 Butte de Cormeilles	2		Boisé	Butte ou ride
1114 Vallée de Montmorenc	У			
111401 Butte de Montmorency	2		Bâti	Butte ou ride
111402 Haute vallée de Montmorency	1		Bâti	Vexin et Pl. France
111403 Franconville	1		Bâti	Vexin et Pl. France
111404 Plaine de Boissy	1	MOS dominant : Agricole (plaine de Boissy), Boisé	Mixte	Vexin et Pl. France
		(bois de Boissy, de la Saussaye Reboourg et des		
11140E Montigny Doguehamn	1	Éboulures), Urbain ouvert (parc de Boissy)	Dâti	Vovin at DL France
111405 Montigny-Beauchamp	ı	Du nom des deux communes principales et de la gare, mais comprend aussi la zone d'activités de la Patte-	Dall	Vexin et Pl. France
		d'Oie d'Herblay, sur Herblay et Pierrelaye		
111406 Coteau de Saint-Leu	1	Ou Coteau de Saint-Prix ou Coteau de Taverny	Bâti	Vexin et Pl. France
1115 Vallon du Petit Rosne		,		
111501 Vallon du Petit Rosne entre	1		Agricole	Petite vallée
Sarcelles, Arnouville et Garges			Agricule	r clite vallee
111502 Butte Pinson	1	La Butte Pinson est une partie de cette entité, la plus	Mixte	Butte ou ride
	·	visible		
111503 Coteau de Saint-Brice	1	Ou Mont de Veine	Agricole	Petite vallée
111504 Saint-Brice-sous-Forêt	2		Bâti	Petite vallée
111505 Vallon de Pontcelles	1	Du nom du hameau	Agricole	Petite vallée
111506 Écouen-Ézanville-Domont	1		Bâti	Petite vallée
111507 Forêt d'Écouen	2		Boisé	Butte ou ride
111508 Sarcelles-Villiers-le-Bel	1	Vieux Pays et ensembles pavillonnaires de Sarcelles et Villiers-le-Bel, parc d'activités du Val de France	Bâti	Vexin et Pl. France
111509 Fond de Gif	2	viniors to bot, pare a activites an value Halice	Agricole	Vexin et Pl. France
111510 Gonesse-Arnouville	1		Bâti	Vexin et Pl. France
111511 Garges-lès-Gonesse		Vieux pays et ensembles pavillonnaires de Garges-lès-		Vexin et Pl. France
		Gonesse. Parc d'Activités de la Muette		
111512 Grand ensemble de Sarcelles	1	Grands ensembles de Sarcelles et Garges-lès- Gonesse. Zone d'activités des Doucettes	Bâti	Vexin et Pl. France

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1116	Vallon du Crould				
111601	Parc de la Courneuve	2		Mixte	Vexin et Pl. France
111602	Dugny	2		Bâti	Petite vallée
111603	Aéroport du Bourget	2		Revêtu	Vexin et Pl. France
111604	Vallon du Crould à Bonneuil-en- France	1		Agricole	Petite vallée
111605	Gonesse Vieux Pays	2	Vieux Pays et zone d'activités de la Patte-d'Oie	Bâti	Petite vallée
111606	Le Vivier du Roi	1	-	Mixte	Petite vallée
111607	Le Thillay	2		Bâti	Petite vallée
111608	Vallon de Vaudherland	2		Agricole	Petite vallée
111609	Triangle de Gonesse	2		Agricole	Vexin et Pl. France
1117	Plaine de France urbair	ne			
111701			Aulnay-sous-Bois, Sevran, Bondy, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Villemomble. On peut identifier plusieurs sous-entités, notamment aux franges	Bâti	Vexin et Pl. France
111702	Gare de triage de Noisy	1		Revêtu	Vexin et Pl. France
111703	Drancy	1	Ou deux sous-entités, Le Blanc-Mesnil et Drancy, séparés par la coupure forte de la gare de triage)	Bâti	Vexin et Pl. France
111704	Paris-Nord-Garonor	2	Zones d'activités de Garonor, Paris Nord I et Paris Nord II	Industriel	Vexin et Pl. France
111705	Parc du Sausset	2		Mixte	Vexin et Pl. France
111706	Tremblay-Villepinte	1		Bâti	Vexin et Pl. France
111707	Parc de Sevran	2		Mixte	Vexin et Pl. France
1118	Vallée de la Marne urba	ine			
	Marne urbaine	1		Humide	Fond grande vallée
	Ville-Evrard, Maison-Blanche et Haute Isle	2		Mixte	Fond grande vallée
111803	Neuilly-sur-Marne-Gagny	2	Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Gagny	Bâti	Fond grande vallée
111804			Centre et partie de la ville à l'ouest de la Montagne de Chelles	Bâti	Fond grande vallée
111805	Chelles-Brou	1	Chelles (partie à l'est de la Montagne de Chelles), Brou	Bâti	Fond grande vallée
	Gare de triage de Chelles-Vaires	2	J. C.	Revêtu	Fond grande vallée
111807		1		Bâti	Fond grande vallée
111808	Étang de Torcy	1	MOS dominant : Humide (étang), Mixte (base de loisirs)	Humide	Fond grande vallée
	Île de Vaires	1	· •	Humide	Fond grande vallée
111810	Parc de Champs	1		Mixte	Fond grande vallée
111811	Coteau de Noisy-le-Grand	1		Bâti	Fond grande vallée
1119	Marne-la-Vallée aval				
	Mont d'Est	1	Marne-la-Vallée secteur I	Bâti	Versant gde vallée
	Bois Saint-Martin et Bois du Maubuée		Comprend aussi bois de Célie, de la Grange et de Grâce	Boisé	Brie et Mantois
111903	Val Maubuée	2	Marne-la-Vallée secteur II	Bâti	Brie et Mantois
	Lognes-Émerainville		MOS dominant : Industriel (zone industrielle de Paris- Est), Revêtu (aérodrome de Lognes-Émerainville), Bâti (Beaubourg)	Industriel	Brie et Mantois
111905	Zone d'activités de Torcy	1	. •	Industriel	Brie et Mantois
	Plaine de Lamirault	2	Du nom de la ferme	Agricole	Brie et Mantois
1120	Vallée du Morbras				
	Sucy-en-Brie	2		Bâti	Brie et Mantois
	Basse vallée du Morbras	1		Agricole	Petite vallée
	Plateau de Champigny	2	B	Bâti	Brie et Mantois
	Plaine des Bordes		Du nom de la ferme	Agricole	Brie et Mantois
	Plaine du Plessis-Saint-Antoine		Du nom de la ferme. MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
	La Queue-en-Brie	2		Bâti	Brie et Mantois
	Pontault-Combault	2		Bâti	Brie et Mantois
	Haute vallée du Morbras	2		Agricole	Brie et Mantois
112009	Roissy-en-Brie	1		Bâti	Brie et Mantois

Code	Unité	PΝ	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1121	Vallée de l'Yerres urbain	ne			
112101	Fond de vallée de l'Yerres aval	1		Mixte	Fond de petite vallée
	Coteau de Crosne	1		Bâti	Brie et Mantois
112103	Coteau de Mandres	1		Bâti	Versant petite vallée
112104	Coteau de Quincy	1		Bâti	Versant petite vallée
	Boucle d'Épinay	1		Bâti	Versant petite vallée
	Coteau de Montgeron	1		Bâti	Brie et Mantois
1122	Confluence Seine-Orge				
112201	Seine d'Évry à Villeneuve	1		Humide	Fond grande vallée
	Port Courcel	1		Mixte	Fond grande vallée
	Port aux Cerises	2		Mixte	Fond grande vallée
112204	Vigneux-Draveil	2		Bâti	Versant gde vallée
	Orme des Mazières	1		Mixte	Fond grande vallée
112206	Champrosay-Bois-Chardon	1	MOS dominant : Bâti, Boisé, Urbain ouvert (parc)	Mixte	Fond grande vallée
	Coteau de Soisy	1	MOS dominant : Bâti, Boisé, Urbain ouvert (parcs)	Bâti	Versant gde vallée
	Coteau d'Évry-Grigny	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Bâti	Versant gde vallée
	Étangs de Viry-Grigny	1		Humide	Fond grande vallée
	Plaine de Juvisy	1		Bâti	Fond grande vallée
	Coteau d'Athis-Mons	1		Mixte	Versant gde vallée
1123	Plateau d'Évry				
	La Grande Borne	2		Bâti	Brie et Mantois
	Fleury-Mérogis	2		Bâti	Brie et Mantois
	Bois de Saint-Eutrope	2		Boisé	Brie et Mantois
	Bois de Sainte-Geneviève	2		Boisé	Brie et Mantois
	Cités des Aunettes et du Bois des	1	Ou Grands ensembles de Saint-Michel et Sainte-	Bâti	Brie et Mantois
112303	Roches	•	Geneviève	Dati	Die et Martois
112306	Lotissements de Sainte-	1		Bâti	Brie et Mantois
	Geneviève-des-Bois, Villemoisson et Morsang				
112307		2		Bâti	Brie et Mantois
	Plateau de Ris	1		Bâti	Versant gde vallée
112309	Évry	2	Ensemble de la ville nouvelle sauf Bondoufle, détaché	Bâti	Brie et Mantois
112310	Bondoufle	2	·	Bâti	Brie et Mantois
112311	Zones industrielles de la Croix	1		Industriel	Brie et Mantois
	Blanche et de la Marinière				
-	Brétigny-sur-Orge	2		Bâti	Brie et Mantois
	Cergy-Pontoise				
	Oise à Cergy-Pontoise	1		Humide	Fond grande vallée
	Plaine de Glatigny	1		Agricole	Versant gde vallée
	Coteau de Vauréal	1		Boisé	Versant gde vallée
	Plateau de Jouy-le-Moutier	2		Bâti	Vexin et Pl. France
	Cergy-le-Haut	1		Bâti	Vexin et Pl. France
	Plaine de Cergy	1		Agricole	Vexin et Pl. France
	Pontoise	2		Bâti	Petite vallée
	Saint-Ouen-l'Aumône	2		Bâti	Versant gde vallée
	Éragny	2		Bâti	Versant gde vallée
120110	Conflans-Sainte-Honorine	2	Continuité Bâtie avec Cergy-Pontoise, mais histoire différente, et plus tournée vers la Seine	Bâti	Versant gde vallée
120111	Boucle de Neuville	2	MOS dominant : Humide, Boisé, Bâti, Agricole, Urbain ouvert	Mixte	Fond grande vallée
120112	Cergy	2		Bâti	Versant gde vallée
	Plaine maraîchère de Cergy Sud	1	MOS dominant : Agricole (les Pâtis), Boisé (bois de la Ballastière)	Agricole	Fond grande vallée
	Plaine de Pierrelaye				
120201	Plaine d'Herblay	2		Agricole	Vexin et Pl. France
120202	Pierrelaye	2		Bâti	Vexin et Pl. France
120203	Plaine de Beauchamp	2		Agricole	Vexin et Pl. France
120204	Plaine de Bessancourt	2		Agricole	Vexin et Pl. France

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1203	Vallée de l'Oise moyent	ne			
	Oise entre Champagne et Auvers	1		Humide	Fond grande vallée
120302	Vallon du Valhermeil	2	Du nom du ru	Boisé	Petite vallée
120303	Coteau de Parmain à Auvers	1		Bâti	Versant gde vallée
120304	Ravine des Vallées	2	Nom du lieu-dit	Boisé	Petite vallée
120305	Champagne-sur-Oise	2	MOS dominant : Bâti, Boisé	Bâti	Versant gde vallée
120306	L'Isle-Adam	2		Bâti	Fond grande vallée
120307	La Grande Noue		Pas de continuité entre les parties supérieure et inférieure	Agricole	Versant gde vallée
120308	Marais de Stors		Le nom s'applique à une partie de l'entité. MOS dominant : Boisé, Agricole, Humide	Boisé	Versant gde vallée
120309	Méry-sur-Oise	2	Méry-sur-Oise, Mériel et lotissement de la Bonneville (les Jardins de Méry)	Bâti	Versant gde vallée
1204	Vallée de l'Oise amont				
120401	Oise amont	2		Humide	Fond grande vallée
120402	Plaine de Champagne-sur-Oise	1		Agricole	Versant gde vallée
120403	Persan	2		Bâti	Fond grande vallée
120404	Plaine de Bernes	1	MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Persan-Beaumont)	Agricole	Versant gde vallée
120405	Bruyères-sur-Oise	2	MOS dominant : Bâti, Industriel	Bâti	Fond grande vallée
120406	Île des Aubins	2		Agricole	Fond grande vallée
120407	Baillon-Royaumont	1	Domaine de l'abbaye de Royaumont et village de Baillon. MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert (parc), Bâti	Mixte	Fond grande vallée
120408	Plaine d'Asnières	1		Agricole	Fond grande vallée
120409	Asnières-sur-Oise	2		Bâti	Versant gde vallée
120410	Coteau de Noisy-sur-Oise	1	MOS dominant : Boisé, Bâti	Boisé	Fond grande vallée
120411	Plaine de Beaumont	1		Agricole	Fond grande vallée
120412	Beaumont-sur-Oise	2	Beaumont et Mours, séparés par un étang	Bâti	Fond grande vallée
120413	Vallée de l'Esches	2	Partie d'une entité plus vaste, hors Île-de-France à l'amont et à l'aval	Agricole	Petite vallée
	Plaine de Mours	1		Agricole	Fond grande vallée
1301	Lagny	- 1		I le constata	
	Marne à Lagny	1		Humide	Fond grande vallée
	Coteau de Thorigny	2		Bâti	Versant gde vallée
	Coteau de Chessy	1	Lagran at Caint Thibault day Vienas	Bâti	Versant gde vallée
	Lagny (ville) Parc de Saint-Thibault	2	Lagny et Saint-Thibault-des-Vignes Nom de la zone industrielle de Saint-Thibault-des- Vignes	Bâti Industriel	Versant gde vallée Fond grande vallée
1302	Boucles de Jablines		···gcc		
130201	Marne à Esbly	1		Humide	Fond grande vallée
130202	Boucle de Précy	1		Agricole	Fond grande vallée
	Boucle d'Isles-lès-Villenoy	1		Humide	Fond grande vallée
130204	Confluence du Grand Morin	1	MOS dominant : Bâti, Boisé, Agricole	Mixte	Petite vallée
130205	Coteau de Montigny	1		Boisé	Versant gde vallée
	Butte d'Esbly	2		Boisé	Butte ou ride
130207	Marais de Lesches	2		Boisé	Versant gde vallée
130208	Boucle de Jablines	2		Humide	Fond grande vallée
	Meaux				
	Marne à Meaux	1	MOC descinent Dail	Humide	Fond grande vallée
	Villenoy		MOS dominant : Bâti sur piedmont, Agricole sur plateau, Industriel et Humide au fond	Bâti	Versant gde vallée
	Plateau de Crégy		MOS dominant : Bâti, Agricole	Bâti	Versant gde vallée
	Meaux (centre)		MOS dominant : Bâti, Boisé	Bâti	Fond grande vallée
	Boucle de Beauval		MOS dominant : Bâti, Humide, Boisé	Bâti	Fond grande vallée
	Cirque de Trilport	2		Agricole	Versant gde vallée
	Vallon des Cygnes		Du nom du ru	Agricole	Petite vallée
130308	Coteau de Nanteuil-Mareuil	1		Bâti	Versant gde vallée

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1304	Boucles de Montceaux				
130401	Marne de Changis à Germigny	1		Humide	Fond grande vallée
	Boucle de Varreddes	2		Agricole	Fond grande vallée
130403	Coteau de Varreddes	1	MOS dominant : Boisé sur coteau, Agricole sur piedmont	Boisé	Versant gde vallée
130404	Boucle de Congis	2	MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide, Bâti	Agricole	Fond grande vallée
130405	Lizy-sur-Ourcq	2	Lizy-sur-Ourcq et Mary-sur-Marne. MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert	Bâti	Versant gde vallée
130406	Coteau de Jaignes-Tancrou	1	MOS dominant : Agricole sur pentes douces, Boisé sur coteaux raides	Agricole	Versant gde vallée
130407	Coteau de Changis	1	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Versant gde vallée
130408	Boucle de Changis	2	MOS dominant : Agricole, Humide	Agricole	Fond grande vallée
130409	Boucle d'Isle-les-Meldeuses		MOS dominant : Boisé, Agricole, Humide	Agricole	Fond grande vallée
	Forêt de Montceaux	2		Boisé	Versant gde vallée
130411	Boucles de Germigny	2	MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti	Agricole	Fond grande vallée
	Vallée de la Marne amo			Humido	Fond grando valláo
	Marne amont Plaine d'Ussy	1 1		Humide Agricole	Fond grande vallée Fond grande vallée
	Coteau de Morintru		MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Versant gde vallée
	La Ferté sous Jouarre (rive droite)		MOS dominant : Bâti sur piedmont et plateau, Boisé sur coteau		Versant gde vallée
130505	Plaine de Chamigny	1	coleau	Agricole	Fond grande vallée
	Coteau de Saint-Aulde	-	MOS dominant : Boisé sur coteau, Bâti sur piedmont et		Versant gde vallée
130507	Coteau de Nanteuil-sur-Marne	1	plateau, Agricole au fond MOS dominant : Boisé sur coteau, Bâti et Agricole sur piedmont et au fond	Boisé	Versant gde vallée
130508	Boucle de Méry	1	piedinoni et ad iona	Agricole	Fond grande vallée
130500	Boucle de Saâcy		MOS dominant : Agricole, Bâti (Saâcy-sur-Marne, Citry)		Fond grande vallée
	Coteau de Villaré	1	Warner Charge	Boisé	Versant gde vallée
	Bois Galants		Ou Coteau des Bois Galants	Boisé	Versant gde vallée
	Boucle de Luzancy		MOS dominant : Agricole, Humide, Boisé	Agricole	Fond grande vallée
	La Ferté-sous-Jouarre (rive gauche)		Ou Jouarre-la-Ferté. MOS dominant : Bâti sur piedmont et plateau, Boisé sur coteau, Agricole et Humide au fond (Petit Morin)		Versant gde vallée
130514	Plaine de Sammeron	1	Ou Coteau de Sammeron	Boisé	Fond grande vallée
130515	Coteau de Signy-Signets	1		Agricole	Versant gde vallée
1401	Confluence Seine-Esso	nne			
	Seine à Corbeil	1		Humide	Fond grande vallée
140102	Saint-Germain-Saintry	2	Saint-Germain-lès-Corbeil, Saintry-sur-Seine, Morsang- sur-Seine	Bâti	Versant gde vallée
140103	Corbeil-Essonnes	1		Bâti	Versant gde vallée
140104	Cirque de l'Essonne	1	MOS dominant : Agricole, Boisé, Urbainh ouvert (sports)	Agricole	Fond de petite vallée
1402	Vallée de la Seine à Me	lun			
	Seine à Melun	2		Humide	Fond grande vallée
140202	Coteau de Boissise-la-Bertrand	1	MOS dominant : Boisé, Bâti, Humide, Urbain ouvert	Mixte	Versant gde vallée
140203	Melun (rive droite)	1		Bâti	Versant gde vallée
140204	Parc de Livry	1	MOS dominant : Boisé, Humide	Boisé	Versant gde vallée
140205	Chartrettes	1	MOS dominant : Bâti, Agricole, Humide	Mixte	Versant gde vallée
140206	Coteau de Fontaine-le-Port	2	MOS dominant : Boisé, Bâti, Humide, Urbain ouvert	Mixte	Versant gde vallée
140207	Bois-le-Roi	2		Bâti	Versant gde vallée
	Coteau de la Rochette		MOS dominant : Boisé, Bâti, Urbain ouvert	Mixte	Versant gde vallée
	Melun-Dammarie	1		Bâti	Versant gde vallée
	Coteau de Vosves		MOS dominant : Boisé, Bâti, Urbain ouvert	Boisé	Versant gde vallée
	Ponthierry	2		Bâti	Versant gde vallée
	Saint-Fargeau	1		Bâti	Versant gde vallée
140213	Seine-Port	2		Bâti	Versant gde vallée

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
1403	Confluence Seine-Loing	q			
	Seine de Moret à Samois	2		Humide	Fond grande vallée
140302	Samoreau-Héricy	1		Bâti	Versant gde vallée
140303	Champagne-sur-Seine	2		Bâti	Versant gde vallée
140304	Bois Prieur	1	Comprend d'autres bois (des Beaux, Clos, de Saint- Nicaise)	Boisé	Versant gde vallée
140305	Moret-Veneux-les-Sablons	1	Nom de la gare (Moret-sur-Loing et Veneux-les- Sablons)	Bâti	Versant gde vallée
140306	Thomery	2	,	Bâti	Versant gde vallée
	Samois-sur-Seine	1		Bâti	Versant gde vallée
1404	Confluence Seine-Yonn	e			
140401	Seine à Montereau	1		Humide	Fond grande vallée
140402	Basse Yonne	1		Humide	Fond grande vallée
140403	Centrale de Montereau	1	MOS dominant : Industriel, Humide, Boisé	Industriel	Fond grande vallée
140404	Coteau de Vernou	2		Agricole	Versant gde vallée
140405	Noue Notre-Dame	1	Ou Boucle de la Grande-Paroisse	Humide	Fond grande vallée
140406	Faubourg Saint-Nicolas	1		Bâti	Versant gde vallée
140407	Faubourg Saint-Maurice	2		Bâti	Fond grande vallée
140408	Plaine de Marolles	2	MOS dominant : Humide, Agricole	Humide	Fond grande vallée
140409	Plaine de Cannes-Écluse	0	MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti, Humide	Agricole	Fond grande vallée
140410	Plaine de Varennes-sur-Seine	1	MOS dominant : Humide, Agricole	Humide	Fond grande vallée
140411	Montereau	1		Bâti	Fond grande vallée
1405	Bassée				
140501	Bassée	1	MOS dominant : Humide, Boisé, Agricole	Humide	Fond grande vallée
1406	Champagne sénonaise				
	Versant de la Bassée	1		Agricole	Versant gde vallée
1501	Coteaux d'Orgeval				
	Butte de Chambourcy	2	Ou Chambourcy	Bâti	Butte ou ride
	Coteau d'Orgeval-Aigremont	1	Ou Chambourcy	Agricole	Brie et Mantois
	Orgeval Orgeval-Aigremont	1		Bâti	Brie et Mantois
	Plaine d'Ecquevilly	1		Agricole	Brie et Mantois
	Coteau de Verneuil-Vernouillet	1		Agricole	Brie et Mantois
	Hauts de Villennes	2		Bâti	Brie et Mantois
	Butte de Marsinval	2		Boisé	Butte ou ride
	Vallée de la Seine de Po		cy à Borchovillo	D 0130	Date ou nuo
		יסו <i>ע</i> 1	sy a Forcheville	Humide	Fond granda vallás
	Seine de Conflans à Mantes Zone industrielle de Porcheville	<u> </u> 1			Fond grande vallée Fond grande vallée
	Vallée aux Cailloux	<u> </u> 1	Nom du lieu-dit	Industriel	Versant gde vallée
	Gargenville	<u> </u> 1	MOS dominant : Bâti, Industriel	Agricole Bâti	Fond grande vallée
	Vallon d'Hanneucourt	1	WOS dominant . Batt, industriel	Agricole	Fond grande vallée
	Coteau de Triel à Juziers		MOS dominant : Bâti, Boisé	Bâti	Versant gde vallée
	Chanteloup-les-Vignes	2	WOS dominant . Dati, Doise	Bâti	Versant gde vallée
	Boucle de Chanteloup		Ou Boucle de Triel. MOS dominant : Agricole, Humide, Urbain ouvert (friches)	Agricole	Fond grande vallée
150209	Carrières-sous-Poissy	1		Bâti	Fond grande vallée
	Andrésy	2		Bâti	Versant gde vallée
	Plaine d'Achères (Ouest)	2		Agricole	Fond grande vallée
	Achères	2		Bâti	Fond grande vallée
	Usines Peugeot Poissy	1		Industriel	Fond grande vallée
150214		2		Bâti	Versant gde vallée
	Coteau de Villennes	2	MOS dominant : Bâti, Boisé	Bâti	Versant gde vallée
	Verneuil-Vernouillet	2		Bâti	Versant gde vallée
	Étangs de Verneuil	2	MOS dominant : Humide, Revêtu (aérodrome des Mureaux)	Humide	Fond grande vallée
150218	Forêt de Verneuil	2	ты очилу	Boisé	Versant gde vallée
	Chapet	2		Bâti	Versant gde vallée
	Plaine de Chapet	1		Agricole	Fond grande vallée
	I				

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
150221 Les Mureaux	1	,	Bâti	Fond grande vallée
150222 Plaine de Bouafle	1		Agricole	Fond grande vallée
150223 Coteau de Bouafle-Aubergenville	0	MOS dominant : Bâti, Boisé	Mixte	Versant gde vallée
150224 Plaine des Mureaux	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Fond grande vallée
150225 Usines Renault Flins	2	<u> </u>	Industriel	Fond grande vallée
150226 Elisabethville	2		Bâti	Fond grande vallée
150227 Plaine d'Aubergenville	1		Agricole	Fond grande vallée
150228 Épône-Mézières	2		Bâti	Versant gde vallée
150229 Confluence de la Mauldre	2		Agricole	Fond grande vallée
150230 Coteau de Guerville	2	Comprend la falaise de Guerville	Boisé	Versant gde vallée
1503 Mantes				
150301 Seine à Mantes	2		Humide	Fond grande vallée
150302 Coteau de Follainville	1	MOS dominant : Boisé, Bâti	Boisé	Versant gde vallée
150303 Limay	1		Bâti	Fond grande vallée
150304 Mantes	2	Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville	Bâti	Fond grande vallée
150305 Plaine de Rosny-sur-Seine	2	MOS dominant : Boisé, Agricole, Humide, Urbain	Mixte	Fond grande vallée
		ouvert (friches, sports)		
150306 Côte de Beuron et Fond du Paradis	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Boisé	Agricole	Versant gde vallée
150307 Rosny-sur-Seine	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert	Bâti	Fond grande vallée
1504 Boucles de la Seine ma	nto	pise		
150401 Seine de Mantes à Vernon	2		Humide	Fond grande vallée
150402 Basse vallée de l'Epte	1	Se prolonge hors Île-de-France sur le versant opposé,	Agricole	Petite vallée
		jusqu'à Giverny. MOS dominant : Agricole, Boisé		
150403 Boucle de Bennecourt	2		Agricole	Fond grande vallée
150404 Coteau de La Roche-Guyon	1	Ou Falaises de la Roche-Guyon	Boisé	Versant gde vallée
150405 Boucle de Guernes	2	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Fond grande vallée
150406 Corniche de Rolleboise	2	Ou Coteau de Rolleboise	Boisé	Versant gde vallée
150407 Boucle de Moisson	1	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Fond grande vallée
150408 Bonnières	2		Bâti	Versant gde vallée
150409 Bois de Port-Villez	1		Boisé	Versant gde vallée
2101 Butte de l'Hautil				
210101 Forêt de l'Hautil	2		Boisé	Butte ou ride
210102 Menucourt	2		Bâti	Vexin et Pl. France
210103 Coteau de l'Hautil	1		Agricole	Vexin et Pl. France
210104 Coteau d'Andrésy	1		Agricole	Versant gde vallée
2102 Plateaux du Vexin				
210201 Plateau d'Avernes	1		Agricole	Vexin et Pl. France
210202 Plateau d'Arthies	1		Agricole	Vexin et Pl. France
210203 Plateau de Chérence	2		Agricole	Vexin et Pl. France
210204 Plateau d'Omerville	2		Agricole	Vexin et Pl. France
210205 Plateau de la Chapelle-en-Vexin	2		Agricole	Vexin et Pl. France
210206 Vexin central	1		Agricole	Vexin et Pl. France
210207 Butte de Cléry-en-Vexin	0	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert (parcs et jardins), Agricole	Mixte	Butte ou ride
210208 Plateau de Cormeilles-en-Vexin	1	g	Agricole	Vexin et Pl. France
210209 Plateau d'Haravilliers	2		Agricole	Vexin et Pl. France
210210 Plateau d'Hérouville	1		Agricole	Vexin et Pl. France
2103 Vallée de l'Aubette de N		lan	.5	
			Agricolo	Dotito vallés
210301 Vallée de l'Aubette de Meulan 2104 Buttes Sud du Vexin		MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Petite vallée
21040 Buttes Sud du Vexin 210401 Buttes d'Arthies	2		Boisé	Butte ou ride
210401 Buttes d'Artinles 210402 Vallée de la Montcient		MOS dominant : Boisé, Agricole, Urbain ouvert, Bâti	Mixte	Petite vallée
210403 Buttes de Fontenay-Guitrancourt	<u></u> 1	MOS dominant : Boise, Agricole, Orbalii ouvert, Bati MOS dominant : Agricole (plateaux et piémont des	Agricole	Collines
		buttes), Boisé (bois du Chesnay et buttes)		
210404 Vallon de Vétheuil	2	Du nom du village	Agricole	Petite vallée

21050 Vallée de l'Epte et de l'Aubette 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Urbain ouvert Boisé Petite vallée 210502 Vallée de l'Epte 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Batl Boisé Petite vallée 210502 Vallée de l'Aubette de Magny 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Batl Boisé Petite vallée 210503 Vallée de l'Aubette de Magny 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Batl Boisé Petite vallée 210503 Vallée de la Vicsne 2 MOS dominant : Boisé, Agricole, Batl Mos de Marines 210707 Buttes de Rône et de Marines 2 MOS dominant : Batl, Boisé Miste Butte ou ride 210707 Buttes de Corneilles-en-Vexin et 2 MOS dominant : Batl, Agricole, Boisé Miste Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 MOS dominant : Batl, Agricole, Boisé Miste Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 MOS dominant : Batl, Agricole, Boisé Miste Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 Boisé Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 Boisé Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 Boisé Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 Boisé Butte ou ride 210707 Buttes de Rône 2 Boisé Petite vallée 210803 Puttes de l'Aubette 21080	Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
210502 Vallon de Chaussy 1 Du nom du village Boise Petite vallee	2105 Vallées de l'Epte et de l	'Au	bette		
	210501 Vallée de l'Epte	1	MOS dominant : Boisé, Agricole, Urbain ouvert	Boisé	Petite vallée
2106	210502 Vallon de Chaussy			Boisé	Petite vallée
210601 Vallee de la Vissee 2 2 2 2 2 2 2 2 2	210503 Vallée de l'Aubette de Magny	1	MOS dominant : Boisé, Agricole, Bâti	Boisé	Petite vallée
210601 Vallee de la Vissee 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2106 Vallée de la Viosne				
200700		2		Boisé	Petite vallée
200700	2107 Buttes de Rône et de M	arir	100		
2010 Sultes de Cormelles-en-Vexin et le de Fremescourt de Fremescourt 201703 Bois de Marines 2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2				Mivto	Rutto ou rido
de Frémecourt 210703 Bols de Marines 1 Bolsé Butte ou ride 210704 Buttes de Rône 2 Bolsé Butte ou ride 21080 Vallée du Sausseron 210801 Vallée du Sausseron 210802 Plateau d'Armonille 210802 Plateau d'Armonille 210803 Plateau d'Armonille 210804 Plateau de la Tour du Lay 210805 Plateau de la Tour du Lay 210806 Plateau de la Tour du Lay 220101 Montagne de Chelles 2 0 Mont Chalas ou Fort de Chelles 22010 Montagne de Chelles 2 0 Mont Chalas ou Fort de Chelles 22010 Montagne de Chelles 22010 Montagne de Chelles 2 0 Mont Chalas ou Fort de Chelles 22010 Montagne de Chelles 22011 Montagne de C					
2010 Sultes de Rone 2 Solte Sulte ou ride			Wios dominant : Dati, Agricule, Doise	WIIAC	Dutte ou ride
2008 Vallée du Sausseron 1 Boisé Petite vallée Pet					
200802 Vallee du Sausseron 1	210704 Buttes de Rône	2		Boisé	Butte ou ride
Pateau d'Amblainville 1 MOS dominant : Boisé (bois de la Tour du Lay) Agricole Vexin et PI. France 2008 Plateau de la Tour du Lay Agricole Vexin et PI. France 2008 Plateau de la Tour du Lay Agricole Vexin et PI. France 2008 Plateau de la Tour du Lay Agricole Vexin et PI. France 2009 Plateau de la Tour du Lay Agricole Vexin et PI. France 2001 Montagne de Chelles 2 Ou Mont Chalas ou Fort de Chelles Mixte Butle ou ride 2010 Coteau du Sempin 2 Leu dit Les Grands Coteaux Băt Versant gde vallée 20103 Mont Guichet 1 Le nom s'applique à une partie de Fentité Agricole Versant gde vallée 2010 Coteau de Gagny 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Băt Versant de plateau sur plaine 2010 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy Bati Butle ou ride 2010 Coteau de Livry 1 Montférmeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy Bati Butle ou ride 2010 Coteau de Livry 1 Montférmeil 1 Du Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy Bati Versant de plateau sur plaine 2010 Coteau de Villevaude 1 Bati Versant de plateau sur plaine 2010 Coteau de Villevaude 1 Bati Versant de plateau sur plaine 2011 Bois de Brou 2 2 MOS dominant : Agricole, Revetu (aérodrome de 2011 Plaine du Pin Chelles) 2 MOS dominant : Agricole, Revetu (aérodrome de 2011 Agricole Vexin et PI. France 2011 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de Fentité Agricole Vexin et PI. France 2011 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de Fentité Agricole Vexin et PI. France 2011 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de Fentité Agricole Vexin et PI. France 2011 Canal de l'Ourcq de Claye à 2 MOS dominant : Agricole, Revetu (aérodrome de 2010 Vexin et PI. France 2010 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de Fentité Agricole Vexin et PI. France 2010 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie	2108 Vallée du Sausseron				
Plateau d'Arronville 1 1 MOS dominant : Boisé (bois de la Tour du Lay), Agricole Vexin et PL. France Agricole Plateau de la Tour du Lay 1 MOS dominant : Boisé (bois de la Tour du Lay), Agricole Vexin et PL. France Agricole Plateau de la Tour du Lay 2 Mixte de l'Aulnaye 2 2 2 2 2 2 2 2 2		1		Boisé	Petite vallée
210803 Plateau d'Arrowille 1 MOS dominant : Boisé (bois de la Tour du Lay), Agricole Vexin et PI. France	210802 Plateau d'Amblainville	1		Agricole	Vexin et Pl. France
Agricole Sutte de l'AuInaye 20101 Montagne de Chelles 2 0 u Mont Chalas ou Fort de Chelles Agricole Agricole Versant gde vallée 220102 Coteau du Sempin 2 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant gde vallée 220103 Mont Guichet 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant de plateau sur plaine 220105 Plateau de Montfermeil 1 Le voit Les Grands Coteaux Bâti Butte ou ride 220106 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 0 U vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy Bati Butte ou ride 220107 Coteau de Livry 1 Le voit le des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 1 0 U vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 220108 Corinche de l'AuInaye 1 Bâti Versant de plateau sur plaine 220109 Coteau de Villevaudé 1 Sâti Versant de plateau sur plaine 220109 Coteau de Villevaudé 1 Sâti Versant de plateau sur plaine 220110 Cametin 1 Sâti Butte ou ride 220110 Cametin 1 Sâti Butte ou ride 220111 Bis de Brou 2 Soisé Butte ou ride 220111 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revétu (aérodrome de Agricole Vexin et PL France 220113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PL France 220114 Les Coudreaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PL France 220115 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PL France 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PL France 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Boisé Petite vallée 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Boisé Petite vallée 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Bati Petite vallée 22020 Canal de France 2202	210803 Plateau d'Arronville	1			Vexin et Pl. France
22010 Butte de l'Aulnaye 220101 Montagne de Chelles 2 0 u Mont Chalas ou Fort de Chelles Agricole Versant gde vallée 220102 Coteau du Sempin 2 Lie nom s'applique à une partie de l'entitlé Agricole Versant gde vallée 220104 Coteau de Gagny 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Bâti Versant de plateau sur plaine 220105 Plateau de Montfermeil 1 0 u Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 220106 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 0 u Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 220107 Coteau de Livry 1 Du Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 220108 Corniche de l'Aulnaye 1 Babi Sulte ou ride 220109 Coteau de Villevaudé 1 Babi Versant de plateau sur plaine 220109 Coteau de Villevaudé 1 Babi Versant de plateau sur plaine 220110 Carnetin 1 Babi Babi Versant de plateau sur plaine 220111 Bois de Brou 2 MOS dominant : Agricole, Revétu (aérodrome de Agricole Vexin et Pl. France 220113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et Pl. France 220115 Plaine de Coubron 1 Agricole Vexin et Pl. France 220115 Plaine de Coubron 1 Agricole Vexin et Pl. France 22020 Permont de l'Aulnaye 2 2 Boisé Petite vallée 22020 Canal de l'Ourcq de Claye à Vexin et Pl. France 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye 2 Boisé Petite vallée 22020 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Agricole Babi Vexin et Pl. France 22020 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Agricole Babi Vexin et Pl. France 22020 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Du nom du ru Agricole Petite vallée 22030 Pote de Bouseuval 2 Ne comprend pas le Vieux Pays Babi Vexin et Pl. France 22030 Vexin et Pl. France 22030 Vexin et Pl. France 22030	210804 Plateau de la Tour du Lay	1	MOS dominant : Boisé (bois de la Tour du Lay),		Vexin et Pl. France
20110 Montagne de Chelles 2 0 u Mont Chalas ou Fort de Chelles Agricole Agricole Versant gde vallée 20102 Coleau du Sempin 2 Lie nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant gde vallée 20104 Coteau de Gagny 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Bati Versant de plateau sur plaine 20105 Plateau de Montfermeil 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Bati Sutte ou ride 20106 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy- Bati Butte ou ride 20107 Coteau de Livry 1 Terme Bati Butte ou ride 20108 Corniche de l'Aulnaye 1 Terme Bati Bati Sutte ou ride 20108 Corniche de l'Aulnaye 1 Terme Bati Versant de plateau sur plaine 20109 Coteau de Villevaudé 1 Terme Bati Butte ou ride 20110 Carnetin 1 Terme Bati Butte ou ride 201112 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles) 20112 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles) Paline de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20114 Les Coudreaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de l'Ourcq de Claye à Vexin et PI. France 20104 Carpe Point et l'Aulnaye 2 Petite vallée 2 Pe			Agricole		
20102 Coteau du Sempin 2 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant gde vallée 202013 Mont Guichet 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant de plateu sur plaine 202016 Coteau de Gagny 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Bati Butte ou ride 202016 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 202016 Coteau de Livry 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 202017 Coteau de Livry 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 202018 Corniche de l'Aulnaye 1 Boisé Butte ou ride 202010 Coteau de Villevaudé 1 Corniche de l'Aulnaye 1 Boisé Bati Versant de plateau sur plaine 202010 Coteau de Villevaudé 1 Corniche de l'Aulnaye 1 Bati Butte ou ride 2020110 Carnetin 1 Carnetin Bati Butte ou ride 2020111 Bois de Brou 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Agricole Vexin et PI. France 2020112 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Agricole Vexin et PI. France 2020113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 2020114 Les Coudreaux 1 Representation Reprise Vexin et PI. France 2020115 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20202 Piémont de l'Aulnaye 2 Petite vallée 20203 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20204 Canal de l'Ourcq de Claye à Vexin et PI. France 20205 Plaine de Chelles 2 Representation Revêtu Vexin et PI. France 20206 Petite vallée Vexin et PI. France 20207 Plaine de France 2 Representation Revêtu Vexin et PI. France 20208 Plaine de France 2 Representation Revêtu Vexin et PI. France 20209 Plaine de France 2 Representation Revêtu Vexin et PI. France 20200 Plaine de France					
220103 Mont Guichet 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Versant gde vallée		2	Ou Mont Chalas ou Fort de Chelles	Mixte	
20104 Coleau de Gagny 1 Lieu-dit Les Grands Coteaux Bâti sur plaine sur plaine sur plaine 20105 Plateau de Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 20106 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil 20107 Coteau de Livry 1 Sati sur plaine 20108 Corniche de l'Aulnaye 1 Sati sur plaine 20109 Coteau de Villevaudé 1 Sati sur plaine 20109 Coteau de Villevaudé 1 Sati sur plaine 20110 Carnetin 1 Sati sur plaine 201110 Carnetin 1 Sati sur plaine 201111 Bois de Brou 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Agricole Vexin et PI. France 201112 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Agricole Vexin et PI. France 201113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 201115 Plaine de Coudroaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coudroaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coudroaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coudroaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20115 Plaine de Coudroaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et PI. France 20105 Porté de Claye à Vexin et PI. France 20202 Canal de l'Ourcq de Claye à 2 Boisé Petite vallée 20202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 20202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 20203 Plaine de France 2 Boisé Vexin et PI. France 20203 Roissy-en-France 2 Roissy-en-Franc					
Sur plaine Sur					
220106 Coteau de Clichy-Montfermeil 1 Ou Vallée des Anges ou Grand ensemble de Clichy-Montfermeil Bâti Butte ou ride 220107 Coteau de Livry 1 Bâti Versant de plateau sur plaine 220108 Corniche de l'Aulnaye 1 Boisé Butte ou ride 220109 Coteau de Villevaudé 1 Bâti Versant de plateau sur plaine 220110 Carnetin 1 Bâti Butte ou ride 220111 Boisé Brou 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles) Agricole Vexin et Pl. France 220112 Plaine du Pin 2 MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles) Agricole Vexin et Pl. France 220113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et Pl. France 220114 Les Coudreaux 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et Pl. France 220201 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et Pl. France 220201 Plaine de Coubron 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole <	220104 Coteau de Gagny	1	Lieu-dit Les Grands Coteaux	Bâti	
Montfermeil Section		1		Bâti	Butte ou ride
Sur plaine Sur plaine Sur plaine Boisé Butte ou ride Pauline Boisé Butte ou ride Boisé Butte ou ride Pauline Boisé Butte ou ride Boisé Butte ou ride Boisé Pauline Boisé Butte ou ride Boisé Pondigrande vallée Pauline Boisé Fondigrande vallée Pauline du Pin Pauline	220106 Coteau de Clichy-Montfermeil	1		Bâti	Butte ou ride
220108Corniche de l'Aulnaye1BoiséButte ou ride220109Coteau de Villevaudé1BâtiVersant de plateau sur plaine220110Carnetin1BâtiButte ou ride220111Bois de Brou2BoiséFond grande vallée220112Plaine du Pin2MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles)AgricoleVexin et PI. France220113Plaine de Chelles1Le nom s'applique à une partie de l'entitéAgricoleVexin et PI. France220114Les Coudreaux1BâtiVexin et PI. France220115Plaine de Coubron1AgricoleVexin et PI. France22020Pémont de l'Aulnaye22020Canal de l'Ourcq de Claye à VilleparisisBoiséPetite vallée220202Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye2BoiséPetite vallée220203Palaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205Forèt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030Paline de France2BâtiVexin et PI. France220301Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302Varine de PrancePetite valléePetite vallée220303Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304Louvres-Puiseux2BâtiVexin et PI. France220305Goussainville	220107 Coteau de Livry	1		Bâti	
220110Carnetin1BâtiButte ou ride220111Bois de Brou2BoiséFond grande vallée220112Plaine du Pin2MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles)AgricoleVexin et PI. France220113Plaine de Chelles1Le nom s'applique à une partie de l'entitéAgricoleVexin et PI. France220114Les Coudreaux1BâtiVexin et PI. France220115Plaine de Coubron1AgricoleVexin et PI. France22020Piémont de l'Aulnaye2BoiséPetite vallée22020Canal de l'Ourcq de Claye à VilleparisisPetite vallée220202Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1AgricoleVexin et PI. France220203Paline d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204Claye-Souilly1AgricoleVexin et PI. France220205Forêt de Claye2BôiséVexin et PI. France22030Paline de France2BâtiVexin et PI. France22030Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France22030Vexin et PI. FrancePetite vallée22030Vexin et PI. FrancePetite vallée22030Fond de Bouqueval2N	220108 Corniche de l'Aulnaye	1		Boisé	
220110Carnetin1BâtiButte ou ride220111Bois de Brou2BoiséFond grande vallée220112Plaine du Pin2MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles)AgricoleVexin et PI. France220113Plaine de Chelles1Le nom s'applique à une partie de l'entitéAgricoleVexin et PI. France220114Les Coudreaux1AgricoleVexin et PI. France220115Plaine de Coubron1AgricoleVexin et PI. France22020Piémont de l'AulnayeVexin et PI. France220201Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis2BoiséPetite vallée220202Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1AgricoleVexin et PI. France220203Paline d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030Plaine de France22030Plaine de France22030Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304Louvres-Puiseux2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220305Fond de Bouqueval2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de Goussainville <td< td=""><td>220109 Coteau de Villevaudé</td><td>1</td><td></td><td>Bâti</td><td></td></td<>	220109 Coteau de Villevaudé	1		Bâti	
220112Plaine du Pin2 Chelles)MOS dominant : Agricole, Revêtu (aérodrome de Chelles)Agricole ChellesVexin et PI. France220113Plaine de Chelles1Le nom s'applique à une partie de l'entitéAgricoleVexin et PI. France220114Les Coudreaux1BâtiVexin et PI. France220115Plaine de Coubron1AgricoleVexin et PI. France2202Piémont de l'Aulnaye2BoiséPetite vallée22020Canal de l'Ourcq de Claye à VilleparisisPetite vallée220202Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1BoiséPetite vallée220203Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304Found de Bouqueval2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220305Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307Vieille France2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricoleVexin et PI. France220308<	220110 Carnetin	1		Bâti	Butte ou ride
Chelles) 220113 Plaine de Chelles 1 Le nom s'applique à une partie de l'entité Agricole Vexin et Pl. France 20114 Les Coudreaux 1 Bâti Vexin et Pl. France 20115 Plaine de Coubron 1 Agricole Vexin et Pl. France 20115 Plaine de Coubron 1 Bôisé Petite vallée Vexin et Pl. France 2020 Piémont de l'Aulnaye 2202 Piémont de l'Aulnaye 2202 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis 22020 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye Claye Claye Claye Claye Claye Daine d'Annet-sur-Marne 1 Agricole Vexin et Pl. France 20202 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Bâti Petite vallée Service de Claye 2 Boisé Vexin et Pl. France 20202 Forêt de Claye 2 Boisé Vexin et Pl. France 20203 Plaine de France 2 Bâti Vexin et Pl. France 20203 Plaine de France 2 Bâti Vexin et Pl. France 20303 Vallon du Rhin 1 Du nom du ru Agricole Petite vallée 20304 Louvres-Puiseux 2 Bâti Petite vallée 20305 Goussainville 2 Ne comprend pas le Vieux Pays de Goussainville Agricole Petite vallée 20307 Vieille France 2 Agricole Vexin et Pl. France 20308 Bouffémont 2 Comprend le Vieux Pays de Goussainville Agricole Petite vallée Vexin et Pl. France 20308 Bouffémont 2 Vexin et Pl. France 2 Bâti Vexin et Pl. France 20308 Bouffémont 2 Vexin et Pl. France 20308 Bouffémont 2 Vexi	220111 Bois de Brou	2		Boisé	Fond grande vallée
22011 Les Coudreaux 1 Agricole Vexin et PI. France 220115 Plaine de Coubron 1 Agricole Vexin et PI. France 2202 Piémont de l'Aulnaye 2202 Piémont de l'Aulnaye 220201 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis 220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Boisé Petite vallée 220203 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Agricole Vexin et PI. France 220204 Claye-Souilly 1 Bâti Petite vallée 220205 Forêt de Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 220205 Forêt de Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 22030 Plaine de France 22030 Plaine de France 22030 Roissy-en-France 2 Bâti Vexin et PI. France 220302 Aéroport Charles-de-Gaulle 1 Revêtu Vexin et PI. France 220303 Vallon du Rhin 1 Du nom du ru Agricole Petite vallée 220304 Louvres-Puiseux 2 Bâti Petite vallée 220305 Goussainville 2 Ne comprend pas le Vieux Pays Bâti Vexin et PI. France 220306 Fond de Bouqueval 2 Comprend le Vieux Pays de Goussainville Agricole Petite vallée 220307 Vieille France 2 Agricole Vexin et PI. France 220308 Bôuffémont 2 Bâti Vexin et PI. France	220112 Plaine du Pin	2		Agricole	Vexin et Pl. France
22011 Les Coudreaux 1 Agricole Vexin et PI. France 220115 Plaine de Coubron 1 Bâti Vexin et PI. France 22021 Piémont de l'Aulnaye 2202 Piémont de l'Aulnaye 220201 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis 220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à 1 Boisé Petite vallée 220203 Plaine d'Annet-sur-Marne 1 Agricole Vexin et PI. France 220204 Claye-Souilly 1 Bâti Petite vallée 220205 Forêt de Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 220205 Forêt de Claye 2 Boisé Vexin et PI. France 22030 Plaine de France 22030 Plaine de France 22030 Roissy-en-France 2 Bâti Vexin et PI. France 22030 Aéroport Charles-de-Gaulle 1 Revêtu Vexin et PI. France 22030 Vallon du Rhin 1 Du nom du ru Agricole Petite vallée 220304 Louvres-Puiseux 2 Bâti Petite vallée 220305 Goussainville 2 Ne comprend pas le Vieux Pays Bâti Vexin et PI. France 220306 Fond de Bouqueval 2 Comprend le Vieux Pays de Goussainville Agricole Petite vallée 220307 Vieille France 2 Agricole Vexin et PI. France 220308 Bôuffémont 2 Bâti Vexin et PI. France	220113 Plaine de Chelles	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Agricole	Vexin et Pl. France
2202 Piémont de l'Aulnaye220201 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis2BoiséPetite vallée220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1BoiséPetite vallée220203 Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et Pl. France220204 Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et Pl. France22030 Plaine de France2BâtiVexin et Pl. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et Pl. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et Pl. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France	220114 Les Coudreaux	1		Bâti	Vexin et Pl. France
220201 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis2BoiséPetite vallée220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1BoiséPetite vallée220203 Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204 Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030 Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et PI. France	220115 Plaine de Coubron	1		Agricole	Vexin et Pl. France
220201 Canal de l'Ourcq de Claye à Villeparisis2BoiséPetite vallée220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1BoiséPetite vallée220203 Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204 Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030 Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et PI. France	2202 Piémont de l'Aulnave				
220202Canal de l'Ourcq de Fresnes à Claye1BoiséPetite vallée220203Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France22030Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308Bouffémont2BâtiVexin et PI. France	220201 Canal de l'Ourcq de Claye à	2		Boisé	Petite vallée
220203 Plaine d'Annet-sur-Marne1AgricoleVexin et PI. France220204 Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France2203 Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et PI. France	220202 Canal de l'Ourcq de Fresnes à	1		Boisé	Petite vallée
220204 Claye-Souilly1BâtiPetite vallée220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et Pl. France2203 Plaine de France2BâtiVexin et Pl. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et Pl. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et Pl. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France		1		Agricole	Vexin et Pl. France
220205 Forêt de Claye2BoiséVexin et PI. France2203 Plaine de France2BâtiVexin et PI. France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et PI. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et PI. France					
2203 Plaine de France220301 Roissy-en-France2BâtiVexin et Pl. France220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et Pl. France220303 Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306 Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France					
220302 Aéroport Charles-de-Gaulle1RevêtuVexin et PI. France220303 Vallon du Rhin1 Du nom du ruAgricolePetite vallée220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2 Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et PI. France220306 Fond de Bouqueval2 Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et PI. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et PI. France	2203 Plaine de France				
220303Vallon du Rhin1Du nom du ruAgricolePetite vallée220304Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305Goussainville2Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306Fond de Bouqueval2Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
220304 Louvres-Puiseux2BâtiPetite vallée220305 Goussainville2 Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306 Fond de Bouqueval2 Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France					
220305 Goussainville2 Ne comprend pas le Vieux PaysBâtiVexin et Pl. France220306 Fond de Bouqueval2 Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2 AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2 BâtiVexin et Pl. France			Du nom du ru		
220306 Fond de Bouqueval2 Comprend le Vieux Pays de GoussainvilleAgricolePetite vallée220307 Vieille France2 AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2 BătiVexin et Pl. France	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
220307 Vieille France2AgricoleVexin et Pl. France220308 Bouffémont2BâtiVexin et Pl. France					
220308 Bouffémont 2 Bâti Vexin et Pl. France			Comprend le Vieux Pays de Goussainville		
.					
220309 Montsoult 2 Bâti Vexin et Pl. France	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	220309 Montsoult	2		Bâti	Vexin et Pl. France

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
220309 Golf de Baillet	1		Mixte	Petite vallée
220310 Baillet-en-France		MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert (parc)	Mixte	Petite vallée
220312 Butte de Mareil-en-France		MOS dominant : Agricole, Bâti	Mixte	Butte ou ride
220313 Butte de Châtenay-en-France		MOS dominant : Boisé, Bâti, Urbain ouvert (parc),	Boisé	Butte ou ride
	_	Agricole	20130	Datio da rido
220314 Survilliers-Fosses	1	MOS dominant : Bâti (Survilliers, Fosses, Marly-la- Ville), Industriel, Agricole	Bâti	Vexin et Pl. France
220315 Vallon de la Michelette	1	Du nom du ru	Agricole	Petite vallée
220316 Plaine du Mesnil-Amelot	2		Agricole	Vexin et Pl. France
220317 Vallées de la Beuvronne et de la Biberonne	2		Boisé	Petite vallée
220318 Plaine de la Goële	2		Agricole	Vexin et Pl. France
220319 Plaine de Gressy	2		Agricole	Vexin et Pl. France
220320 Mitry-Compans		MOS dominant : Industriel, Bâti	Industriel	Vexin et Pl. France
220321 Plaine de Tremblay-Mitry	2		Agricole	Vexin et Pl. France
2204 Trois Forêts du Parisis				
220401 Plateau de Montlignon	1	Ou Plateau de la Croix Blanche ou Plateau d'Andilly	Mixte	Vexin et Pl. France
220402 Forêt de Montmorency	2	<u> </u>	Boisé	Butte ou ride
220403 Vallon du Montubois	2	Du nom du ru	Agricole	Petite vallée
220404 Bois des Garennes	2		Boisé	Versant gde vallée
220405 Vallon de Chauvry	2	Du nom du village et du ru	Agricole	Petite vallée
220406 Forêt de l'Isle-Adam	2	5	Boisé	Butte ou ride
220407 Coteau de Nerville	1	Du nom du village. MOS dominant : Agricole, Bâti	Agricole	Petite vallée
		(Nerville)		
220408 Golf de Presles	1		Mixte	Versant gde vallée
220409 Presles	2		Bâti	Petite vallée
220410 Forêt de Carnelle	2		Boisé	Butte ou ride
220411 Vallon de Presles	2	Du nom du village et du ru. MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Butte ou ride
220412 Plaine de Maffliers	1	Du nom du village. MOS dominant : Agricole, Bâti (Maffliers)	Agricole	Petite vallée
2205 Vallée de l'Ysieux				
220501 Vallée de l'Ysieux de Fosses à Luzarches	1	Ou Vallée de Bellefontaine. MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Petite vallée
220502 Coteau de Luzarches	1		Boisé	Versant petite vallée
220503 Bois de Beauvilliers et de Seugy	1	MOS dominant : Boisé, Bâti (village de Seugy)	Boisé	Fond de petite vallée
220504 Plaine de Bertinval	1	Du nom du moulin. MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Fond de petite vallée
220505 Luzarches-Chaumontel	2		Bâti	Fond de petite vallée
220506 Plaine de Thimécourt	1	Du nom du hameau. MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Fond de petite vallée
220507 Valon d'Hérivaux		Du nom du domaine. MOS dominant : Boisé, Agricole,	Boisé	Petite vallée
		Urbain ouvert (parc)		
2206 Forêt de Chantilly				
220601 Bois de Bonnet	2		Boisé	Versant gde vallée
220602 Forêt de Coye	2		Boisé	Butte ou ride
220603 Bois de la Chapelle-en-Serval	1	Deux parties en Île-de-France, réunies par une partie située en Picardie	Boisé	Vexin et Pl. France
220604 Plateau de Survilliers-Fosses	1	Deux parties en Île-de-France, réunies par une partie située en Picardie	Agricole	Vexin et Pl. France
2207 Monts de la Goële				
220701 Buttes de Monthyon, de Penchard	1 2	MOS dominant : Agricole, Boisé	Boisé	Butte ou ride
et d'Automne				
220702 Buttes de Montgé		MOS dominant : Boisé, Industriel (carrières)	Boisé	Butte ou ride
220703 Buttes de Dammartin		MOS dominant : Bâti, Boisé, Industriel (carrières)	Mixte	Butte ou ride
220704 Bois de Saint-Laurent	2		Boisé	Butte ou ride
220705 Saint-Witz	2		Bâti	Butte ou ride
2208 Multien				
220801 Othis	2		Bâti	Vexin et Pl. France
220802 Plaine d'Othis	1		Agricole	Vexin et Pl. France

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	
	Plateau de Saint-Soupplets	1		Agricole	Vexin et Pl. France
220804	Mont de la Thérouanne	1	MOS dominant : Agricole, Boisé sur les plus fortes pentes	Agricole	Petite vallée
220805	Vallée de la Thérouanne	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Petite vallée
220806	Plateau de Trocy-en-Multien	1		Agricole	Vexin et Pl. France
2209	Vallée de l'Ourcq				
	Vallée de l'Ourcq	2	MOS dominant : Boisé (peupleraies et forêts alluviales) Humide (marais)	, Boisé	Fond de petite vallée
220902	Coteau du Multien	1		Agricole	Versant petite vallée
220903	Coteau de l'Orxois	1		Agricole	Versant petite vallée
220904	Vallon de Chaton	2	Du nom du hameau	Agricole	Petite vallée
2210	Orxois				
	Rebord Sud de l'Orxois	1		Agricole	Collines
	Collines de l'Orxois	2		Agricole	Collines
	Vallée du Clignon		MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide (marais)	Agricole	Versant petite vallée
			WOS dominant . Agricole, bolse, Flamide (marais)	Agricuic	versant petite vallee
	Vallée de l'Yerres amon				D. III
	Vallée d'Évry-les-Châteaux	1		Agricole	Petite vallée
	Vallée de Chaumes et Ozouer-le- Voulgis	1		Boisé	Petite vallée
230103	Vallée de Rozay-en-Brie	1		Agricole	Petite vallée
2302	Plateau de Brie-Comte-	Rol	pert		
	Brie-Comte-Robert	1		Bâti	Brie et Mantois
	Plateau de Rosebrie-Saint-Leu	<u>-</u>	Entité individualisée par le maraîchage et son histoire	Agricole	Brie et Mantois
		1	récente	Industriel	
230203	Parc d'activités de Servon- Santeny	ı		muusmei	Petite vallée
230204	Plateau de Brie-Comte-Robert	1		Agricole	Brie et Mantois
	Vallon d'Attilly	<u></u>	Du nom du hameau central. Bourgs de Chevry-	Agricole	Brie et Mantois
230203	valion a rating		Cossigny et Férolles-Attilly	rigiteoic	Dire et Maritois
230206	Plaine de Chevry-Cossigny	1	3,3	Agricole	Brie et Mantois
	Plateau de Grisy-Suisnes	1		Agricole	Brie et Mantois
	Plateau de Courquetaine	1		Agricole	Brie et Mantois
2303	Vallée du Réveillon				
	Les Mardelles	2		Bâti	Petite vallée
	Basse vallée du Réveillon	2		Mixte	Petite vallée
	Les Camaldules	2		Bâti	Brie et Mantois
	Villecresnes	1		Bâti	Brie et Mantois
	Marolles-en-Brie	2		Bâti	Brie et Mantois
	Servon-Santeny	1		Bâti	Petite vallée
	Les Hyvernaux-Villemenon	1		Mixte	Petite vallée
	Lésigny		En deux parties, de part et d'autre de la Franciliennes	Bâti	Brie et Mantois
	Vallon de la Ménagerie		Du nom du ru. Partie non Bâtie du vallon, à l'amont	Agricole	Brie et Mantois
	Ozoir-la-Ferrière	2	Da nom da ra. Fartie non Datie da Valion, a Famont	Bâti	Brie et Mantois
				Juli	2.10 of Mulitors
	Plateau Notre-Dame		0.81: 11.1	N.A. 1	D' IM ''
230401	Plateau de Villeneuve-Saint- Georges	1	Ou Plaine-Haute	Mixte	Brie et Mantois
	Domaine de la Grange		MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert (parc)	Boisé	Brie et Mantois
	Domaine de Gros-Bois		MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert (parc)	Boisé	Brie et Mantois
	Forêt Notre-Dame	2		Boisé	Brie et Mantois
	Plateau de Noiseau	2		Agricole	Brie et Mantois
	Plaine de Roissy-en-Brie	1		Agricole	Brie et Mantois
	Brie boisée			NAS-A-	Dala at Man L.
	Parc de la Grange-le-Roi	1		Mixte	Brie et Mantois
	Forêt de la Léchelle-Coubert	1		Boisé	Brie et Mantois
	Gretz-Tournan	2		Bâti	Brie et Mantois
	Parcs d'Armainvilliers et Péreire	1	Danis and defeats to the state of the state	Mixte	Brie et Mantois
230505	Forêt de Ferrières-Armainvilliers	2	Deux noms de forêts, l'une domaniale, l'autrre	Boisé	Brie et Mantois

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
	•		régionale, mais pas de limite apparente	•	
230506	Parc de Ferrières	2	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Mixte	Brie et Mantois
	Clairière de Villeneuve	1		Agricole	Brie et Mantois
230508	Bois de Grains, de Citry et du Jariel	1		Boisé	Brie et Mantois
230509	Forêt de Crécy	1		Boisé	Brie et Mantois
230510	Plateau de Faremoutiers	2		Agricole	Brie et Mantois
230511	Forêt de Malvoisine	1		Boisé	Brie et Mantois
230512	Basse vallée de l'Aubetin	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Petite vallée
230513	Plateau de l'Étang de Beuvron	2	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Brie et Mantois
230514	Plateau de Lumigny	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
230515	Clairière de Fontenay-Trésigny	1		Agricole	Brie et Mantois
230516	Brie de Châtres	1	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Brie et Mantois
230517	Basse vallée de la Marsange	1		Boisé	Petite vallée
230518	Clairière de Tournan	2		Agricole	Brie et Mantois
2306	Marne-la-Vallée amont				
	Plaine de Jossigny	1		Agricole	Brie et Mantois
230602	0 ,	<u> </u>	Agglomération nouvelle de Bussy-Saint-Georges	Bâti	Brie et Mantois
200002	24339		(Marne-la-Vallée secteur III), Guermantes, Conchessur-Gondoire et Ferrières	Duti	Dito of Maritois
230603	Vallons de la Gondoire et de la Brosse	1	Du nom des rus	Agricole	Petite vallée
230604	Bois de Chigny	1		Boisé	Brie et Mantois
230605	Plateau de Magny	1		Agricole	Brie et Mantois
230606	Val d'Europe	1	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert (parc d'attractions), Agricole	Mixte	Brie et Mantois
2307	Vallée du Grand Morin				
	Basse vallée du Grand Morin	2	MOS dominant : Agricole, Boisé, localement Bâti	Agricole	Petite vallée
230702	Coulommiers	2	3 , ,	Bâti	Petite vallée
230703	Haute vallée du Grand Morin	2	MOS dominant : Agricole, Boisé, localement Bâti	Agricole	Petite vallée
2308	Brie laitière		· ·		
	Plateau de Bussières	1		Agricole	Brie et Mantois
230802	Vallon du Mesnil			Agricole	Petite vallée
	Plateau de Maisoncelles-en-Brie	1		Agricole	Brie et Mantois
	Butte de Doue	1		Agricole	Butte ou ride
	Plateau de Rebais	1		Agricole	Brie et Mantois
230806	Plateau de Toulotte	2	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
	Plateau de Choisy-en-Brie	1	y .	Agricole	Brie et Mantois
	Vallée du Petit Morin				
	Basse vallée du Petit Morin	1	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole au fond	Boisé	Petite vallée
	Collines du Petit Morin		MOS dominant : Agricole, Boisé épars sur coteaux	Agricole	Petite vallée
		•	mod dominant : Alghooto, Bolso opars sar dottodax	719110010	T onto vanos
	Brie champenoise Plateau de Sourdun	1		Agricolo	Brie et Mantois
	Haute vallée de la Voulzie		MOS dominant - Poicá cur cotoque. Agricolo qui fond	Agricole Poisó	
	Provins	2	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole au fond	Boisé Bâti	Petite vallée Petite vallée
	Plateau de Chenoise	1		Agricole	Brie et Mantois
	Plateau de Villiers-Saint-Georges	<u> </u> 1		Agricole	Brie et Mantois
	Les Petites Vosges		Ou Les Tertres de Villiers	Boisé	Butte ou ride
	Plateau de Léchelle	1	OU LOS TOTUOS UN VIIIIOIS	Agricole	Brie et Mantois
	Butte de Montaiguillon	1	Ou Bois de Montaiguillon	Boisé	Butte ou ride
	Bois de la Comtesse	2	a bob do Montalyumon	Boisé	Butte ou ride
-				20130	Datto od Huo
2311	Montois Platogu do la Crando Paroisso	1		Agricole	Prio at Mantaia
	Plateau de la Grande-Paroisse	1		Agricole	Brie et Mantois
	Coteau de Châtenay Vallon de Donnemarie-Dontilly	2	Du nom du village. MOS dominant : Agricole sur pentes douces, Boisé sur coteaux raides et au fond	Agricole Agricole	Versant gde vallée Petite vallée
231104	Vallée de Jutigny	1	MOS dominant : Agricole, Boisé (certains coteaux et	Agricole	Petite vallée
201104	. a.ioo do odugiry	- '	S dominant . rightone, bolse (cortains coledan ct	. 19110010	. Jano valloo

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
001105			fond)	D.I.	- H
	Vallon de Saint-Loup		MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole au fond		Petite vallée
231106	Vallon de Longueville	1	Du nom du village. Ou Vallon de Sainte-Colombe. MOS dominant : Boisé sur coteaux, Bâti au fond	Boise	Petite vallée
231107	Plateau de Septveilles	1	dominant. Doise sai coledax, Dali da lona	Agricole	Brie et Mantois
	Vallon des Méances	1	Du nom du ruisseau. MOS dominant : Boisé sur		Petite vallée
			coteaux, Agricole et Boisé au fond		
	Coteau de Gouaix-Blunay	2			Versant gde vallée
	Forêt de Sourdun	2	D		Versant gde vallée
	Vallon de Chalautre	2	Du nom du village. MOS dominant : Agricole, Boisé sur pentes les plus raides	Agricole	Versant gde vallée
	Brie humide			D. I. (
	Buisson de Massoury	2			Brie et Mantois
	Plateau du Châtelet	1			Brie et Mantois
	Bois de la Borde Forêt de Villefermoy	2	MOS dominant : Boisé, sauf clairière de la Chapelle-	Boisé Boisé	Brie et Mantois Brie et Mantois
231204	r oret de villerermoy	2	Rablais (Agricole)	DOISE	DHE EL MAHIUIS
231205	Haute vallée Javot	2	Du nom du ru. MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Brie et Mantois
231206	Bois de Valence	2		Boisé	Brie et Mantois
231207	Basse vallée Javot	2	Du nom du ru	Agricole	Brie et Mantois
2313	Brie centrale				
231301	Plateau de Mormant	2		Agricole	Brie et Mantois
231302	Plateau de Nangis	1			Brie et Mantois
231303	Val d'Yvron	2	La vallée de l'Yvron correspond à une partie de l'entité	Agricole	Brie et Mantois
	Plateau de Jouy	1	Ou Plateau de Jouy-le-Châtel	<u> </u>	Brie et Mantois
	Forêt de Jouy	2			Brie et Mantois
231306	Haute vallée de l'Aubetin	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
2314	Val d'Ancœur				
	Plaine de Blandy	1			Brie et Mantois
231402	Basse vallée d'Ancœur		Du nom du ru. MOS dominant : Boisé, Agricole, Urbain ouvert (parc de Vaux-le-Vicomte)	Boisé	Petite vallée
	Bois de Bombon		Le nom s'applique à une partie de l'entité		Petite vallée
	Clairière de la Chapelle-Gauthier	2			Brie et Mantois
	Clairière de Glatigny	1		Agricole	Petite vallée
	Plateau de Sénart				
	Carré Sénart	1		Bâti	Brie et Mantois
231502		1_	م الم		Brie et Mantois
	Plaine d'Égrenay		Ou Plateau d'Égrenay		Brie et Mantois
	Plateau de Réau-Villaroche Plaine du Jard	1	MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti	Agricole Agricole	Brie et Mantois Brie et Mantois
			<u> </u>	MYTICUIC	DITC OF INIGHTORS
	Forêts de Sénart, Rouge		et plealaude	A aricala	Drie et Mante!-
	Plaine des Bergeries Forêt de Sénart	1 1			Brie et Mantois Brie et Mantois
	Plaine de Tigery	2			Brie et Mantois
	Golf de Saint-Pierre-du-Perray	2		Mixte	Brie et Mantois
	Plaine de Saint-Pierre-du-Perray	2			Brie et Mantois
	Forêt de Rougeau	2			Versant gde vallée
	Plaine de Noisement	1			Brie et Mantois
231608	Forêt de Bréviande-Sainte-Assise	1	Deux forêts, séparées par la voie ferrée : forêt régionale de Bréviande, bois de Sainte-Assise (avec le Centre radio-électrique)	Boisé	Brie et Mantois
2401	Plaine de Bière				
	Lotissements de Mennecy	2		Bâti	Brie et Mantois
	Plaine de Chevannes	2			Brie et Mantois
	Plaine de l'Angélus	2	Cadre du tableau de Millet, L'Angélus	Agricole	Brie et Mantois
2402	Vallée de l'École		-		
	Coteau de Moigny à Videlles	1		Boisé	Versant de plateau
	<u> </u>				

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
					sur plaine
240202	Plaine de Soisy	2		Agricole	Petite vallée
240203	Vallée de l'École de Saint- Sauveur à Moigny	1	MOS dominant : Agricole, Boisé, Urbain ouvert (parcs), Bâti	Mixte	Petite vallée
240204	Vallon de Rebais	2	Du nom du ru. MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert (parcs), Bâti	Boisé	Petite vallée
240205	Plaine de Cély	1	•	Agricole	Brie et Mantois
	Butte de Turelles	1		Boisé	Butte ou ride
240207	Vallée de Milly		Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Oncy-sur-École, Milly-la-Forêt. MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti		Petite vallée
240208	Vallée de Boissy-aux-Cailles	1	Du nom du village. MOS dominant : Boisé sur coteaux et plateaux, Agricole au fond (vallée sèche)	Boisé	Petite vallée
2403	Massif de Fontaineblea	u			
240301	Fontainebleau-Avon	2		Bâti	Brie et Mantois
	Forêt de Fontainebleau	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
240303	Forêt des Trois Pignons	1		Boisé	Versant de plateau sur plaine
240304	Bois de la Commanderie	1		Boisé	Brie et Mantois
	Clairière de Villiers-sous-Grez	1		Agricole	Brie et Mantois
	Cirque de Larchant	_1	MOS dominant : Humide, Agricole, Bâti, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
2404	Vallée du Loing				
	Bourron-Marlotte-Montigny	2		Bâti	Brie et Mantois
	Plaine de Grez		MOS dominant : Agricole, Bâti	Agricole	Brie et Mantois
	Vallée du Loing aval	1	MOS dominant : Humide, Boisé	Humide	Petite vallée
	Nemours	2		Bâti	Petite vallée
240405	Vallons de Faÿ et d'Ormesson	1	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole au fond (vallée sèche)	Boisé	Petite vallée
240406	Vallée du Loing amont	1	MOS dominant : Humide, Bâti, Industriel et Agricole au fond, Boisé sur coteaux	Humide	Petite vallée
240407	Vallée du Betz	1	Comprend aussi la partie boisée du plateau dominant la vallée. MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Petite vallée
240408	Vallée du Fusain	2	MOS dominant : Boisé, Bâti, Agricole, Urbain ouvert	Boisé	Petite vallée
2405	Gâtinais bocager				
	Collines d'Esmans	2	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Collines
	Vallée de l'Orvanne		MOS dominant : Humide, Boisé, Agricole	Humide	Petite vallée
	Plateau de Villemer			Agricole	Brie et Mantois
240504	Vallée du Lunain		MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole et Humide au fond		Petite vallée
240505	Plateau du Bois de Croix	1		Agricole	Brie et Mantois
2406	Gâtinais d'Égreville				
	Plateau de Chevry-en-Sereine	1		Agricole	Beauce
	Plateau de Villebéon	2		Agricole	Beauce
	Plateau d'Égreville	1		Agricole	Beauce
	Forêt de Nanteau	1		Boisé	Beauce
2407	Gâtinais français				
	Plateau de Malesherbes	1		Agricole	Beauce
	Plateau de Maisse	1		Agricole	Beauce
	Plateau de Champmotteux	1	Ou Plateau de Mespuits	Agricole	Beauce
	Plateau de Marolles	1	,	Agricole	Beauce
	Plateau de Mondeville	1		Agricole	Beauce
	Bois de Milly et de Malabri	1		Boisé	Beauce
	Plateau de Tousson	1		Agricole	Beauce
240708	Plateau de la Chapelle-la-Reine	2		Agricole	Beauce
	Plateau de Maisoncelles-en- Gâtinais	2	Vaste plateau nommé d'après le village central, qui n'est pas le plus important	Agricole	Beauce
240710	Buttes de Fromont et de Rumont	1	MOS dominant : Agricole, Bâti	Mixte	Butte ou ride
	Buttes de Burcy		Ou Buttes de Burcy-Avrilmont. MOS dominant :	Agricole	Butte ou ride

Code	Unité	PN	·	MOS dom.	Relief dominant
0.40740			Agricole, Bâti	A ' I	D
240/12	Plateau de Préfontaines	1	Vaste plateau nommé d'après le village central, situé hors Île-de-France	Agricole	Beauce
2408	Rebord du plateau de M	lon	deville		
240801	Coteau de Mondeville	1		Boisé	Versant de plateau sur plaine
240802	Bois des Grands Avaux	1	Comprend aussi le bois de la Valette	Boisé	Versant de plateau sur plaine
240803	Bois des Fontaines et de Réaux	1		Boisé	Brie et Mantois
	Tertres de Soisy	2		Boisé	Butte ou ride
240805	Plaine de Beauvais	1		Agricole	Brie et Mantois
240806	Coteau de la Padôle	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
240807	Butte de la Louvetière	1		Boisé	Versant de plateau sur plaine
2409	Vallée de l'Essonne				
240901	Marais de la basse vallée de l'Essonne	1	MOS dominant : Humide, Boisé	Humide	Fond de petite vallée
240902	Marais de Saint-Blaise	2	MOS dominant : Humide, Boisé	Humide	Petite vallée
240903	Plaine d'Itteville	1		Agricole	Brie et Mantois
240904	Le Bouchet	1	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert, Humide	Bâti	Beauce
	Coteau de Villabé à Vert-le-Petit		MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert, Agricole	Mixte	Versant petite vallée
240906	Coteau de Mennecy à Fontenay- le-Vicomte	1	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert, Agricole	Mixte	Versant petite vallée
240907	Ballancourt-sur-Essonne	2		Bâti	Versant petite vallée
240908	Plaine de Boigny	1		Agricole	Brie et Mantois
240909	La Ferté-Alais		D'Huison-Longueville, Cerny, Guigneville-sur-Essonne, La Ferté-Alais, Baulne	Bâti	Petite vallée
240910	Vallée de Guigneville	1	Vallée de l'Essonne à Jouy, D'Huison, Clercy, Guigneville. MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide	Agricole	Petite vallée
240911	Vallée de l'Essonne de Maisse à Boutigny	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert, Humide	Agricole	Petite vallée
240912	Butte des Friches	1	Promontoire, non butte isolée	Boisé	Butte ou ride
240913	Haute vallée de l'Essonne	1	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Boisé, Agricole et Humide au fond	Boisé	Petite vallée
2410	Rebord du plateau de N	/lard	olles-en-Bauce		
	Beauce de Pocancy		MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole sur plateau	Boisé	Beauce
241002	Plateau d'Orgemont	1	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole sur plateau	Boisé	Beauce
241003	Fond de Chaudevau	2	p 	Agricole	Petite vallée
	Butte Chaumont	2		Boisé	Butte ou ride
241005	Coteau de Boissy-le-Cutté	1		Boisé	Versant petite vallée
241006	Coteau d'Orveau	1		Boisé	Versant petite vallée
	Vallée de Bouville	1		Agricole	Petite vallée
241008	Bois de Beaumont	1	Le nom s'applique à une partie de l'entité	Boisé	Versant petite vallée
241009	Buttes de D'Huison	1		Boisé	Butte ou ride
2501	Vallée de la Renarde				
250101	Confluence Orge-Renarde	1		Agricole	Petite vallée
250102	Haute vallée de la Renarde	2		Boisé	Petite vallée
2502	Rebord du plateau d'Ét	réc	hy		
	Bois de Baville	2	•	Boisé	Versant de plateau sur plaine
250202	Coteau de Lardy-Cheptainville	1		Boisé	Versant de plateau sur plaine
250203	Coteau de Chamarande	1		Boisé	Versant petite vallée
	Coteau d'Etréchy	<u>'</u>		Boisé	Versant petite vallée
	22.000 0 20 00Hj	•		20.00	. s.ca ponto vanot

Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
2503	Vallée de la Juine				
	Saint-Vrain	2		Bâti	Brie et Mantois
	Marais de la basse vallée de la Juine	1	Marais de Bouray, Itteville et Saint-Vrain. MOS dominant : Humide, Boisé	Humide	Fond de petite vallée
250303	Bouray-sur-Juine	2	dominant : Hamide, Boise	Bâti	Fond de petite vallée
	Fond de vallée de la Juine de	1		Mixte	Fond de petite vallée
250305	Saint-Vrain à Étampes	2		Bâti	Versant petite vallée
	Plaine de Chamarande	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert	Agricole	Fond de petite vallée
	Étréchy	2	Woo dominant . Agricole, Dati, Orbain ouvert	Bâti	Fond de petite vallée
	Coteau de Brières	1		Boisé	Versant petite vallée
	Plaine de Brières	1		Agricole	Fond de petite vallée
	Étampes	1		Bâti	Petite vallée
	Vallée de la Louette	1	MOS dominant : Boisé sur coteaux, Boisé et Humide	Boisé	Petite vallée
			au fond		
	Haute vallée de la Juine		MOS dominant : Boisé sur coteaux, Agricole et Humide au fond	Boise	Petite vallée
250313	Coteau de Morigny-Champigny	1	MOS dominant : Boisé sur une partie des coteaux, Agricole au fond	Boisé	Versant petite vallée
	Plaine d'Auvers-Saint-Georges	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert	Agricole	Fond de petite vallée
250315	Janville-sur-Juine	2		Bâti	Fond de petite vallée
	Plaine de Bouray-sur-Juine	1		Agricole	Fond de petite vallée
250317	Itteville	2		Bâti	Versant petite vallée
2504	Plateau de Beauce				
250401	Petite Beauce	1		Agricole	Beauce
250402	Vallon de Prunay	1	Ou Vallon d'Ablis. MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Petite vallée
250403	Plaine d'Ablis	1		Agricole	Beauce
250404	Plaine d'Authon	1		Agricole	Beauce
250405	Plateau de Blancheface	1		Agricole	Beauce
	Plateau d'Étréchy	2		Agricole	Beauce
	Plateau de Boissy	1		Agricole	Beauce
	Plateau d'Angerville	1		Agricole	Beauce
250409	Plateau de Villiers	1		Agricole	Beauce
2601	Saint-Quentin-en-Yvelin	es			
260101	Étang de Saint-Quentin	2	MOS dominant : Humide, Urbain ouvert (base de loisirs)	Humide	Beauce
260102	Montigny-Guyancourt	1	Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Voisins-le- Bretonneux	Bâti	Beauce
260103	Trappes	2		Bâti	Beauce
260104	La Villedieu	1	Ou La Commanderie de la Villedieu	Mixte	Beauce
	Élancourt-Coignères	1	Élancourt, Coignères, Maurepas	Bâti	Beauce
	Les Gâtines	2		Bâti	Beauce
	Forêt de Sainte-Apolline	2		Boisé	Beauce
260108	Forêt de Bois-d'Arcy	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
260109	Bois-d'Arcy	2		Bâti	Beauce
2602	Vallée de la Bièvre amo	nt			
	Vallée de la Bièvre rurale	2		Mixte	Petite vallée
260202	Vallon de la Sygrie		Du nom du ru. MOS dominant : Boisé, Bâti	Mixte	Petite vallée
260203	Vallon de Saint-Marc	2	Du nom du ru. MOS dominant : Urbain ouvert (golf), Boisé, Bâti (HEC), Humide	Mixte	Petite vallée
	Vallon de Vauhallan	2		Bâti	Petite vallée
	Vallée de l'Yvette urbair	ne			
	Coteau d'Épinay-sur-Orge	1		Bâti	Petite vallée
	Plaine de Gravigny-Balisy		Du nom de deux hameaux, également celui d'une gare	Mixte	Petite vallée
	Longjumeau	2		Bâti	Petite vallée
	Plaine de la Bretèche		Du nom du moulin sur l'Yvette	Mixte	Petite vallée
260305	Coteau de Champlan	2		Bâti	Petite vallée

20000 Vallee de l'Yvetre du Hurrepoix 20001 Baltin Willer Baltin Patisicou 20001 Baltin Willers 2 Baltin Brite et Mantols 200012 Sauk-Baltin Willers 2 Baltin Brite et Mantols 200012 Sauk-Baltin Willers 2 Baltin Brite et Mantols 200012 Sauk-Baltin Willers 2 Baltin Brite et Mantols 200014 Rocher de Sauk 2 Bolsée Beauce 200014 Rocher de Sauk 2 Bolsée Beauce 200014 Rocher de Sauk 2 Bolsée Beauce 200016 Patisate de Marcoussis 1 Bolsée Beauce 200016 Patisate de Marcoussis 1 Bolsée Beauce 200016 Patisate de Marcoussis 1 Bolsée Beauce 200016 Patisate 20001	Code	Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
200402 Sauk-Scharterux 2 8ai Brite et Mantols	260306		1		Bâti	Petite vallée
200402 Sauk-Scharterux 2 8ai Brite et Mantols	2604	Triangle vert du Hurepo	xic			
Platine de Sautik Ballainvilliers 1					Bâti	Brie et Mantois
260408 Rocher de Sauke 2 Du nom du ruisseau Agricole Petite vallée Petite vallée 260405 Vallén du Rouillon 2 Du nom du ruisseau Agricole Beauce 260407 Coteau de Marcoussis 1 Boise Beauce 260407 Coteau de Marcoussis 1 Boise Beauce 260408 Marcoussis Vallée de la Salmouille 1 MOS dominant : Boise, Urbain ouvert (parc), Agricole Mixte Petite vallée 260409 Vallée de la Salmouille 1 Ou Vallée de Marcoussis Agricole Petite vallée 26050 Basse Vallée de de l'Orge 260409 Vallée de la Salmouille 1 Ou Vallée de Marcoussis Agricole Petite vallée 26050 Coteau de Villenois sur-Orge 1 Mixte Versant petite vallée 260507 Coteau de Villenois sur-Orge 1 Mixte Versant petite vallée 260507 Coteau de Villenois sur-Orge 1 Mixte Versant petite vallée 260508 Coteau de Villenois sur-Orge 1 Mixte Versant petite vallée 260509 Coteau de Villenois sur-Orge 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 1 Bati Versant petite vallée 260509 Vallée de l'Orge à Leuville 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole Bati Versant petite vallée 260509 Vallée de l'Orge à Leuville 1 Agricole Rocherois 200509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Coteau de Salmon 2 Bati Versant petite vallée 260509 Cotea	260402	Saulx-les-Chartreux	2		Bâti	Brie et Mantois
260405 Vallon du Rouillon 2 Du nom du ruisseau Agricole Agricole Petite vallée 260406 Pateau de Nozay 2 Agricole Boise Beauce 260408 Marcoussis-Nozay 2 Batt Brie et Mantols 260409 Vallée de la Salmouille 1 MOS dominant : Boisé, Urbain ouvert (parc), Agricole Mise Brie et Mantols 260409 Vallée de la Salmouille 1 Ou Vallée de Marcoussis Agricole Petite vallée 26050 Basse Vallée de l'Orge 2 Correction ouvert (parc), Agricole Petite vallée 26050 Colosa de Villeinosisson 1 Mixte Versant petite vallée 26050 Colosa de Vallée de l'Orge aval 1 Mixte Versant petite vallée 26050 Colosa de Unamp de Batalle 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole Brie et Mantols 26050 Palace de l'Orge à Leuville 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole Brie et Mantols 26050 Palace de l'Orge à Leuville 1 Batt Versant petite vallée 26050 Palace de l'Orge à Leuville 1 Sainte Geneviève-des-Bols, Saint-Michel-sur-Orge Batt Versant petite vallée 2605	260403	Plaine de Saulx-Ballainvilliers	1		Agricole	Brie et Mantois
Section Patenau de Marcoussis 1	260404	Rocher de Saulx	2		Boisé	Beauce
260409 Marcoussis-Nazay 2 Bail Brie et Mantois 260409 Marcoussis-Nazay 2 Brie et Mantois 260409 Vallée de Belejame 1 MOS dominant : Boise, Urbain ouvert (parc), Agricole Petite vallée 260409 Vallée de la Salmouille 1 0 u Vallée de Marcoussis Agricole Petite vallée 260409 Vallée de la Salmouille 1 0 u Vallée de Marcoussis Agricole Petite vallée 26050 Coteau de Villémoisson 1 Misce Fond de petite vallée 26050 Coteau de Villémoisson 1 Misce Fond de petite vallée 26050 Coteau de Villémoisson 2 Bail Brie et Mantois 26050 Coteau de Villémoisson 2 Bail Brie et Mantois 26050 Coteau de Villémoisson 2 Bail Brie et Mantois 26050 Coteau de Longpont 1 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Longpont 1 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Longpont 1 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Longpont 1 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sonos Marins 2 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sonos Marins 2 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sonos Marins 2 Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sainte-Genevière 1 Sainte Genevière-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sainte-Genevière 1 Sainte Genevière-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bail Versant petite vallée 26050 Coteau de Sainte-Genevière 1 Sainte Genevière-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bail Versant petite vallée 26050 Revolution 2 Revelu Bail Versant petite vallée 2 Revelu 2 Revel	260405	Vallon du Rouillon	2	Du nom du ruisseau	Agricole	Petite vallée
Bati Brie et Mantols Brie et Mantols Control C	260406	Plateau de Nozay	2		Agricole	Beauce
260408 Domaine de Bellejame 1 MOS dominant : Bolsé, Urbain ouvert (parc), Agricole Mikde Brie et Mantols	260407	Coteau de Marcoussis	1		Boisé	Beauce
Company Comp	260408	Marcoussis-Nozay	2		Bâti	Brie et Mantois
2605 Basse Vallée de l'Orge		•		(plaine maraîchère)		
260502 Fond de Vallée de l'Orge aval 1	260409	Vallée de la Salmouille	1	Ou Vallée de Marcoussis	Agricole	Petite vallée
260502 Fond de Vallée de l'Orge aval 1	2605	Basse Vallée de l'Orge				
Bodis Fond de vallee de l'Orge aval 1 Mixe Fond de petite vallée 200503 Coteau de Villiers-sur-Orge 1 Mixe Versant petite vallée 200503 Libras Montthlery 2 Bati Brie et Mantois 200505 Plaine du Champ de Bataille 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole Brie et Mantois 2005057 Vallee de l'Orge à Leuville 1 Agricole Brie et Mantois Versant petite vallée 2005059 Vallee de l'Orge à Leuville 1 Agricole Versant petite vallée 2005059 Vallee de l'Orge à Leuville 1 Agricole Versant petite vallée Versant pet	260501		1		Bâti	Versant petite vallée
260503 Coteau de Villiers-sur-Orge 1 200504 Linas-Montlhery 2 8alt 8rie et Mantois 260505 Plaine du Champ de Bataille 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole 8rie et Mantois 260505 Plaine du Champ de Bataille 1 Du nom d'un lieu-dit Agricole 8rie et Mantois 260505 Valleé de L'Orge à Leuville 1 Agricole Versant petitle vallée 260507 Vallée de L'Orge à Leuville 1 Agricole Versant petitle vallée 260509 Apajon 2 8ati Versant petitle vallée 260509 Apajon 2 8ati Versant petitle vallée 260509 Coteau des Joncs Marins 2 8ati Versant petitle vallée 260510 Coteau de Sainte-Geneviève 1 Sainte Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bâti Versant petitle vallée 8rétigny-sur-Orge 8ati Versant petitle vallée 260607 Aerodrome de Brétigny 2 Revêtu Brie et Mantois 260607 Aerodrome de Brétigny 2 Revêtu 8rie et Mantois 260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte 8utte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière, Boisé Mixte 8utte ou ride 260604 Butte d'Écharcon 2 80isé 8utte ou ride 260606 Bois de Saint-Vrain 2 80isé 8utte ou ride 260606 Bois de Saint-Vrain 2 80isé 8rie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 4 4 4 4 4 4 4 4 4	260502	Fond de vallée de l'Orge aval	1		Mixte	
Bati Brie et Mantols			1		Mixte	
Brie et Mantolis Bati Versant petite vallée Bati Versant petite vallée Description Des			2		Bâti	
260506 Coteau de Longpont 1			1	Du nom d'un lieu-dit	Agricole	Brie et Mantois
Agricole		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1			
Bati Petite vallée 260509 Coteau des Joncs Marins 2 Minte Versant petite vallée 260510 Coteau de Sainte-Geneviève 1 Sainte Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bâti Versant petite vallée 260510 Coteau de Sainte-Geneviève 1 Sainte Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bâti Versant petite vallée 260601 Aerodrome de Brétigny 2 Revêtu Brie et Mantols 260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte d'Echarcon 2 Boisé Butte ou ride 260606 Brie et Mantols 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantols 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantols 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantols 260609 Boisey-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantols 260609 Boisey-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantols 260607 Vallée de l'Orge amont 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Baţi, Agricole Bâti Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 MOS dominant : Bâţi, Agricole Bâti Petite vallée 260708 Foret de Dourdan-Pouye 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260709 Baute vallée 260709 Boisé Petite vallée 260709 Boisé 260704 Boisé 260704 Boisé			1		Agricole	
260509 Coleau des Joncs Marins 2 1 Sainte Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bati Versant petite vallée 260510 Coleau de Sainte-Geneviève 1 Sainte Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Bati Versant petite vallée 260601 Aérodrome de Brétigny 2 Revêtu Brie et Mantols 260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte d'Echarcon 2 Roy dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260605 Plateau de Vert-le-Grand 2 Roy dominant : Agricole Brie et Mantols Brie et Mantols 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Roy dominant : Agricole Brie et Mantols 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Roy dominant : Agricole Brie et Mantols 260608 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantols 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantols 260702 Breuillet 2 Bati Brie et Mantols 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bati, Agricole Bati Petite vallée 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bati, Agricole Bati Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Boisé Petite vallée 260707 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260707 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260707 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom de la rivière Boisé			2			
260510 Coteau de Sainte-Geneviève Brétigny-sur-Orge 2606 Plateau de Vert-le-Grannt 260601 Aérodrome de Brétigny 2 Revêtu Brie et Mantois 260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte d'Écharcon 2 Boisé Butte ou ride 260605 Plateau de Vert-le-Grand 2 Boisé Butte ou ride 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Bâti Brie et Mantois 260608 Plateau d'Avrainwille 1 Bâti Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantois 260607 Vallée de l'Orge amont 260702 Breuitlet 2 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas 260703 Bois de Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la Boisé 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bâtl, Agricole 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village 260707 Dourdan 2 MOS dominant : Bâtl, Agricole 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Du nom de la rivière 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière 260803 Forêt de Dourdan 1 Du nom du village 260808 Forêt de Dourdan 1 Du nom du village 260808 Forêt de Dourdan 1 Du nom du village 260808 Forêt de Dourdan 1 Du nom du village 260808 Forêt de Dourdan 2 Boisé 260809 Plateau de Dourdan 1 Du nom du village 260800 Forêt de Dourdan 2 Boisé 260800 Forêt de Dourdan 3 Dourdan 4 Agricole 260800 Forêt de Dourdan 3 Dourdan 4 Agricole 260800 Forêt de Dourdan 5 Dourdan 5 Boisé 8 Bauce 260800 Forêt de Dourdan 5 Boisé 8 Bois		. ,			Mixte	
260601 Aérodrome de Brétigny 2 Revêtu Brie et Mantois 260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boise, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte de Vert-le-Grand 2 Boisé Brie et Mantois 260605 Plateau de Vert-le-Grand 2 Agricole Brie et Mantois 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Bati Brie et Mantois 260609 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260707 Vallée de l'Orge amont 2 Bati Brie et Mantois 260709 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260701 Confluence Orge-Rémarde 1 MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide Mixte Petite vallée 260702 Brouille de l'Orge amont 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la Boisé Boisé<					Bâti	
260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte d'Écharcon 2 Boisé Butte ou ride 260605 Plateau de Vert-le-Grand 2 Agricole Brie et Mantois 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Agricole Brie et Mantois 260608 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260700 Vallée de l'Orge amont 260701 Confluence Orge-Rémarde 1 MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide Mixte Petite vallée 260702 Breuillet 2 Bati Petite vallée 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bati, Agricole Bati Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Boisé Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260701 Vallon de Sainte-Mesme 2 Du nom du village Boisé Petite vallée 260701 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260803 Forêt de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines 26090 Vallées de la Rémarde et de ses affluents	2606	Plateau de Vert-le-Gran	d			
260602 Butte de Montaubert 1 MOS dominant : Boisé, ancienne carrière Mixte Butte ou ride 260603 Butte de Braseux 1 MOS dominant : ancienne carrière, Boisé Mixte Butte ou ride 260604 Butte d'Écharcon 2 Boisé Butte ou ride 260605 Plateau de Vert-le-Grand 2 Agricole Brie et Mantois 260606 Bois de Saint-Vrain 2 Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Agricole Brie et Mantois 260608 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bati Brie et Mantois 260700 Vallée de l'Orge amont 260701 Confluence Orge-Rémarde 1 MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide Mixte Petite vallée 260702 Breuillet 2 Bati Petite vallée 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bati, Agricole Bati Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Boisé Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260701 Vallon de Sainte-Mesme 2 Du nom du village Boisé Petite vallée 260701 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260803 Forêt de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines 26090 Vallées de la Rémarde et de ses affluents	260601	Aérodrome de Brétiany	2		Revêtu	Brie et Mantois
260603 Butte de Braseux				MOS dominant : Boisé, ancienne carrière		
Boisé Butte ou ride	260603	Butte de Braseux	1			
Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Bâti Brie et Mantois 260608 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Bâti Brie et Mantois 26070 Vallée de l'Orge amont 260701 Confluence Orge-Rémarde 1 MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide Mixte Petite vallée 260702 Breuillet 2 Bâti Petite vallée 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la boisé Petite vallée 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bâti, Agricole Bâti Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Bâti Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Bâti Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom du village Boisé Petite vallée 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 26080 Pateau de Dourdan 2 Boisé Petite vallée 26080 Grands Bois du Marais 2 Boisé Deauce 260800 Forêt de Dourdan 1 Agricole Beauce 260800 Forêt de Dourdan-Arnoult 2 Boisé Boisé 260800 Rourdan-Bois du Marais 2 Boisé Collines 260800 Forêt de Dourdan-Boint-Arnoult 2 Boisé Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert 200800 Rourdan-Bois du Marais 2 Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert 200800 Rourdan-Bois du Marais 2 Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert 200800 Rourdan-Bois du Marais 2 Boisé Collines	260604	Butte d'Écharcon		·	Boisé	Butte ou ride
Boisé Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Batt Brie et Mantois 260607 Marolles-en-Hurepoix 1 Batt Brie et Mantois 260608 Plateau d'Avrainville 1 Agricole Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Batt Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Batt Brie et Mantois 260609 Boissy-sous-Saint-Yon 2 Batt Brie et Mantois 26070 Vallée de l'Orge amont 260701 Confluence Orge-Rémarde 1 MOS dominant : Agricole, Boisé, Humide Mixte Petite vallée 260702 Breuillet 2 Batt Petite vallée 260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de Moret 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bâtt, Agricole Bâtt Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Bâtt Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom du village Boisé Petite vallée 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 26080 Plateau de Dourdan 2 Boisé Petite vallée 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Doisé 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Boisé 260802 Pourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Boisé 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Boisé 260904 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâtt, Urbain ouvert	260605	Plateau de Vert-le-Grand	2		Agricole	Brie et Mantois
260608 Plateau d'Avrainville1AgricoleBrie et Mantois260609 Boissy-sous-Saint-Yon2BâtiBrie et Mantois26070 Vallée de l'Orge amont260701 Confluence Orge-Rémarde1 MOS dominant : Agricole, Boisé, HumideMixtePetite vallée260702 Breuillet2BâtiPetite vallée260703 Bois du Boulay1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704 Bois de Chantropin1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705 Saint-Chéron2 MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706 Vallée de Sermaise1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260707 Dourdan2BôiséPetite vallée260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709 Haute vallée de l'Orge2 Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710 Bois de Sainte-Mesme2BoiséBoiséPetite vallée260711 Vallon de Sainte-Mesme1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260801 Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802 Plateau de Dourdan1Du nom du villageBoiséBeauce260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines	260606	Bois de Saint-Vrain	2			Brie et Mantois
260608 Plateau d'Avrainville1AgricoleBrie et Mantois260609 Boissy-sous-Saint-Yon2BâtiBrie et Mantois26070 Vallée de l'Orge amont260701 Confluence Orge-Rémarde1 MOS dominant : Agricole, Boisé, HumideMixtePetite vallée260702 Breuillet2BâtiPetite vallée260703 Bois du Boulay1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704 Bois de Chantropin1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705 Saint-Chéron2 MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706 Vallée de Sermaise1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260707 Dourdan2BôiséPetite vallée260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709 Haute vallée de l'Orge2 Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710 Bois de Sainte-Mesme2BoiséBoiséPetite vallée260711 Vallon de Sainte-Mesme1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260801 Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802 Plateau de Dourdan1Du nom du villageBoiséBeauce260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines	260607	Marolles-en-Hurepoix	1		Bâti	Brie et Mantois
260609Boissy-sous-Saint-Yon2BâtiBrie et Mantois2607 Vallée de l'Orge amont2BâtiBrie et Mantois260701Confluence Orge-Rémarde1MOS dominant : Agricole, Boisé, HumideMixtePetite vallée260702Breuillet2BâtiPetite vallée260703Bois du Boulay1Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704Bois de Chantropin1Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705Saint-Chéron2MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706Vallée de Sermaise1Du nom du villageBoiséPetite vallée260707Dourdan2BâtiPetite vallée260708Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709Haute vallée de l'Orge2Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710Bois de Sainte-Mesme2BoiséPetite vallée260711Vallon de Sainte-Mesme1Du nom du villageBoiséPetite vallée260801Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséCollines260901Camp de Linas-Montlhéry1MOS dominant : Boisé, Agricole, Revétu (Autodrome), BoiséCollines		·	1		Agricole	
26077 Vallée de l'Orge amont260701 Confluence Orge-Rémarde1 MOS dominant : Agricole, Boisé, HumideMixtePetite vallée260702 Breuillet2BâtiPetite vallée260703 Bois du Boulay1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704 Bois de Chantropin1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705 Saint-Chéron2 MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706 Vallée de Sermaise1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260707 Dourdan2BâtiPetite vallée260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709 Haute vallée de l'Orge2 Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710 Bois de Sainte-Mesme2BoiséPetite vallée260711 Vallon de Sainte-Mesme1 Du nom du villageBoiséPetite vallée26080 Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260802 Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséCollines26090 Vallées de la Rémarde et de ses affluents260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines	260609	Boissy-sous-Saint-Yon	2			
260701Confluence Orge-Rémarde1 MOS dominant : Agricole, Boisé, HumideMixtePetite vallée260702Breuillet2BâtiPetite vallée260703Bois du Boulay1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704Bois de Chantropin1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705Saint-Chéron2 MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706Vallée de Sermaise1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260707Dourdan2BôiséPetite vallée260708Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709Haute vallée de l'Orge2 Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710Bois de Sainte-Mesme2BoiséBeauce260711Vallon de Sainte-Mesme1 Du nom du villageBoiséPetite vallée260801Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce260901Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines		<u> </u>				
260702Breuillet2BâtiPetite vallée260703Bois du Boulay1Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-NicolasBoiséButte ou ride260704Bois de Chantropin1Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de MoretBoiséPetite vallée260705Saint-Chéron2MOS dominant : Bâti, AgricoleBâtiPetite vallée260706Vallée de Sermaise1Du nom du villageBoiséPetite vallée260707Dourdan2BâtiPetite vallée260708Forêt de Dourdan-l'Ouye2BoiséPetite vallée260709Haute vallée de l'Orge2Du nom de la rivièreBoiséPetite vallée260710Bois de Sainte-Mesme2BoiséBeauce260711Vallon de Sainte-Mesme1Du nom du villageBoiséPetite vallée26080Plateau de Dourdan1Du nom du villageBoiséCollines260802Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce260904Vallées de la Rémarde et de ses affluents260905Camp de Linas-Montlhéry1MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines			1	MOS dominant : Agricole Roisé Humide	Mixte	Petite vallée
260703 Bois du Boulay 1 Comprend les buttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas Boisé Butte ou ride 260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de Moret 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bâti, Agricole 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village 260707 Dourdan 2 Bâti Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom du village 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé 260904 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert		<u> </u>		WOS dominant . Agricole, Bolse, Humide		
260704 Bois de Chantropin 1 Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la butte de Moret 260705 Saint-Chéron 2 MOS dominant : Bâti, Agricole Bâti Petite vallée 260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Bâti Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Du nom de la rivière Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée Boisé Petite vallée Boisé Beauce Petite vallée				Comprend les huttes Sainte-Catherine et Saint-Nicolas		
260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Bâti Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert		•		Comprend bois des Herbages, de Chantropin et de la		
260706 Vallée de Sermaise 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 260707 Dourdan 2 Bâti Petite vallée 260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert	260705	Saint-Chéron	2	MOS dominant : Bâti, Agricole	Bâti	Petite vallée
260708 Forêt de Dourdan-l'Ouye 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert	260706	Vallée de Sermaise			Boisé	Petite vallée
260709 Haute vallée de l'Orge 2 Du nom de la rivière Boisé Petite vallée 260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert	260707	Dourdan	2		Bâti	Petite vallée
260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines	260708	Forêt de Dourdan-l'Ouye	2		Boisé	Petite vallée
260710 Bois de Sainte-Mesme 2 Boisé Beauce 260711 Vallon de Sainte-Mesme 1 Du nom du village Boisé Petite vallée 2608 Plateau de Dourdan 260801 Grands Bois du Marais 2 Boisé Collines 260802 Plateau de Dourdan 1 Agricole Beauce 260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines	260709	Haute vallée de l'Orge	2	Du nom de la rivière	Boisé	Petite vallée
2608 Plateau de Dourdan260801 Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802 Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce26090 Vallées de la Rémarde et de ses affluents260901 Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollines			2		Boisé	Beauce
260801Grands Bois du Marais2BoiséCollines260802Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce2609Vallées de la Rémarde et de ses affluents260901Camp de Linas-Montlhéry1MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollinesBâti, Urbain ouvert	260711	Vallon de Sainte-Mesme	1	Du nom du village	Boisé	Petite vallée
260802Plateau de Dourdan1AgricoleBeauce260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce26090Vallées de la Rémarde et de ses affluents260901Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), BoiséCollinesBâti, Urbain ouvert	2608	Plateau de Dourdan				
260803 Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult 2 Boisé Beauce 2609 Vallées de la Rémarde et de ses affluents 260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Bâti, Urbain ouvert	260801	Grands Bois du Marais	2		Boisé	Collines
260803Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult2BoiséBeauce2609Vallées de la Rémarde et de ses affluents260901Camp de Linas-Montlhéry1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Bâti, Urbain ouvertCollines	260802	Plateau de Dourdan	1		Agricole	Beauce
260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert	260803	Forêt de Dourdan-Saint-Arnoult	2			Beauce
260901 Camp de Linas-Montlhéry 1 MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome), Boisé Collines Bâti, Urbain ouvert	2609	Vallées de la Rémarde	et d	e ses affluents		
				MOS dominant : Boisé, Agricole, Revêtu (Autodrome),	Boisé	Collines
	260902	Plaine du Bois Robert	1		Agricole	Collines

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
260903 Bruyères-le-Châtel	2	'	Bâti	Collines
260904 Plaine de Briis	1		Agricole	Collines
260905 Limours	2		Bâti	Petite vallée
260906 Vallon de l'Aulne	2	Du nom de la rivière	Agricole	Petite vallée
260907 Bois d'Aumont	2		Boisé	Collines
260908 Vallon de la Gloriette	2	Du nom du ru	Agricole	Petite vallée
260909 Forêt d'Angervilliers	2		Boisé	Collines
260910 Vallée de la Rémarde	2	Du nom de la rivière. MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti, Urbain ouvert	Agricole	Petite vallée
260911 Saint-Arnoult-en-Yvelines	2		Bâti	Petite vallée
260912 Plaine de la Chaudière	1		Agricole	Beauce
260913 Haute vallée de la Rémarde	2	Du nom de la rivière	Boisé	Petite vallée
260914 Forêt du Bréau	2		Boisé	Beauce
2610 Plateaux du Hurepoix				
261001 Haut Buc	2		Boisé	Beauce
261002 Plateau de Saclay		L'appellation usuelle englobe le plateau de Palaiseau,	Agricole	Beauce
		la Cité scientifique de Saclay et la plaine de Saint- Aubin	· ·g·····	
261003 Plateau de Palaiseau	2		Mixte	Beauce
261004 Cité scientifique de Saclay	1		Mixte	Beauce
261005 Plaine de Saint-Aubin	2		Agricole	Beauce
261006 Plaine de Chevincourt	1	Ou Plateau de Beauplan	Agricole	Beauce
261007 Cressely	2		Bâti	Beauce
261008 Plateau de Magny-les-Hameaux	2		Boisé	Beauce
261009 Forêt de Port-Royal	1		Boisé	Beauce
261010 Plateau du Mesnil-Saint-Denis	2		Agricole	Beauce
261011 Bois de Chevreuse et de Trotigny	1		Boisé	Beauce
261012 Plaine de la Madeleine	1		Agricole	Beauce
261013 Bois des Cinq Cents Arpents et des Maréchaux	1		Boisé	Beauce
261014 Plateau des Essarts-le-Roi	1		Agricole	Beauce
261015 Les Essarts-le-Roi	2		Bâti	Beauce
261016 Plateau de Lévis-Saint-Nom	1		Agricole	Beauce
261017 Plateau de Montmort	1		Agricole	Beauce
261018 Bois de la Kabiline	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
261019 Plaine des Bréviaires	2		Agricole	Beauce
261020 Le Perray-en-Yvelines	2		Bâti	Beauce
261021 Plaine de Saint-Benoît	1		Agricole	Beauce
261022 Bois des Vindrins	2		Boisé	Beauce
261023 Cernay-la-Ville	2		Bâti	Beauce
261024 Plateau de Limours	2		Agricole	Beauce
261025 Vallon de Saint-Jean-de- Beauregard	1	Du nom du domaine	Boisé	Petite vallée
261026 Parc d'activités de Courtabœuf	2		Industriel	Beauce
261027 Les Ulis	2		Bâti	Beauce
261028 Chevry 2	2		Bâti	Beauce
2611 Vallée de Chevreuse		MOC descinent Del / Dell III I	D-!- (D-19 97
261101 Vallée de la Mérantaise		MOS dominant : Boisé, Bâti, Urbain ouvert	Boisé	Petite vallée
261102 Vallée du Rhodon		MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Petite vallée
261103 Haute vallée de Chevreuse		MOS dominant : Boisé, Bâti, Agricole, Urbain ouvert	Mixte	Petite vallée
261104 Vaux de Cernay	2	MOO I I I BOULLI I	Boisé	Petite vallée
261105 Auffargis 2612 Massif de Rambouillet	2	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert	Bâti	Beauce
261201 Forêt d'Yveline	1		Boisé	Beauce
261202 Vallon de la Celle-les-Bordes		MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Petite vallée
261203 Clairère de Clairefontaine		MOS dominant : Agricole, Boise MOS dominant : Urbain ouvert (parcs), Bâti, Agricole	Mixte	Petite vallée
261204 Rambouillet	2	moo dominant . Orbani ouvert (pares), bati, Ayricole	Bâti	Beauce
201207 Rumboulliet			Dull	Doduce

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
261205 Domaine de Rambouillet	2		Mixte	Beauce
261206 Forêt de Saint-Léger	1		Boisé	Beauce
261207 Clairière de Poigny	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert (parcs)	Agricole	Beauce
261208 Clairière de Saint-Léger		En trois parties, reliées par des étranglements. MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert (parcs)	Agricole	Beauce
261209 Étangs de Hollande et de Saint- Hubert	2	dominant . Agricole, batt, orbani odvert (pares)	Humide	Beauce
261210 Clairière de la Grange du Bois	1	Du nom du hameau	Agricole	Beauce
261211 Clairière de Gambaiseul	2		Agricole	Beauce
261212 Clairière de Grosrouvre	1	MOS dominant : Agricole, Boisé, Bâti	Agricole	Beauce
261213 Forêt des Quatre Piliers	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
261214 Butte de Montfort	2		Boisé	Butte ou ride
2613 Frange Sud-ouest du M	lass	sif de Rambouillet		
		Comprend d'autres bois (du Pavillon, de la Grange) et des espaces agricoles	Boisé	Beauce
261302 Vallon de la Guesle	1	1	Boisé	Petite vallée
261303 Plaine de la Boissière-École	1	MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Beauce
261304 Haute vallée de la Vesgre	1	<u> </u>	Agricole	Brie et Mantois
2701 Plaine de Versailles				
270101 Val de Gally	2		Agricole	Petite vallée
270102 Plaine de Crespières	1		Agricole	Brie et Mantois
270103 Vallon de Crespières	2	MOS dominant : Agricole, Boisé, Urbain ouvert (parc)	Agricole	Petite vallée
270104 Feucherolles	2		Bâti	Versant de plateau sur plaine
270105 Plaine de Saint-Nom	1		Agricole	Brie et Mantois
270106 Saint-Nom-la-Bretèche	1	MOS dominant : Bâti, Urbain ouvert (Golf)	Bâti	Brie et Mantois
270107 Noisy-Bailly	2		Bâti	Versant de plateau sur plaine
270108 Plaine de Noisy-le-Roi	1		Agricole	Brie et Mantois
270109 Saint-Cyr	1	Saint-Cyr, Fontenay-le-Fleury	Bâti	Brie et Mantois
270110 Plaine de Fontenay-le-Fleury	1	Cank Gyr, Contonay to 110amy	Agricole	Brie et Mantois
270111 Plaisir-les-Clayes	2	Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux	Bâti	Versant de plateau sur plaine
270112 Plaine de Grignon	1		Agricole	Brie et Mantois
270113 Vallon du ru Maldroit	1	Ou Vallée Vart	Agricole	Petite vallée
270114 Plaine de Saint-Germain-de-la-	1	ou vance van	Agricole	Brie et Mantois
Grange 270115 Chatron	1		Dâti	Vorcent de plateau
270115 Challon			Bâti	Versant de plateau sur plaine
2702 Plaine de Neauphle				
270201 Forêt de Maurepas	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
270202 Plaine de Jouars	2		Agricole	Brie et Mantois
270203 Buttes du Tremblay-sur-Mauldre	1	MOS dominant : Boisé, Bâti, Agricole	Boisé	Butte ou ride
270204 Coteau de Saint-Rémy-l'Honoré	1		Agricole	Versant de plateau sur plaine
270205 Montfort-l'Amaury	2	Montfort-l'Amaury, Méré	Bâti	Versant de plateau sur plaine
270206 Garancières	1	MOS dominant : Bâti (Galluis, La Queue-les-Yvelines, Garancières), Agricole, Boisé	Mixte	Brie et Mantois
270207 Plaine de Méré	1		Agricole	Brie et Mantois
270208 Neauphle-Pontchartrain	1		Bâti	Versant de plateau sur plaine
270209 Coteau de Pontchartrain	1		Boisé	Versant de plateau sur plaine
2703 Drouais				
270301 Plaine de Houdan	2		Agricole	Brie et Mantois
270302 Plaine d'Orvilliers-Tacoignières-	1		Agricole	Brie et Mantois

Code Unité	PN	Remarques	MOS dom.	Relief dominant
Orgerus				
2704 Ride de Thoiry				
270401 Buttes de Thoiry	1	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Butte ou ride
270402 Forêt de Beynes	1	The Community Delice, Figure 1	Agricole	Brie et Mantois
270403 Plaine d'Osmoy		MOS dominant : Agricole, Boisé	Agricole	Brie et Mantois
2705 Mantois				
270501 Plateau de Chaufour	1		Agricole	Brie et Mantois
	2		Boisé	Brie et Mantois
270502 Forêt de Rosny 270503 Plateau de Bréval		Ou Distant de Langues		Brie et Mantois
		Ou Plateau de Longnes	Agricole	
270504 Tertre de Dammartin		MOS dominant : Agricole, Boisé	Boisé	Butte ou ride
270505 Vallée de la Vaucouleurs	2	MOS dominant : Agricole et Bâti au fond, Boisé sur coteaux	Mixte	Petite vallée
270506 Plateau de Mézerolles	2	Nom du poste électrique. Ou Plateau d'Andelu	Agricole	Brie et Mantois
270507 Vallon de Senneville	2	MOS dominant : Boisé, Agricole	Boisé	Petite vallée
2706 Vallée de la Mauldre				
270601 Vallée de la Mauldre	1	MOS dominant : Agricole, Bâti, Urbain ouvert	Mixte	Petite vallée
270602 Butte de Bazemont		MOS dominant : Boisé, Agricole, Bâti	Mixte	Butte ou ride
270603 Plateau de Frileuse	2	MOS dominant : Urbain ouvert (camp de Frileuse), Bâti (Val des Quatre-Pignons), Boisé	Mixte	Brie et Mantois
2707 Plateau de Marly				
270701 Parc de Marly	2		Mixte	Beauce
270702 Bois de Louveciennes et de Beauregard	1		Boisé	Versant gde vallée
270703 Triangle de Rocquencourt	2	MOS dominant : Boisé, Revêtu (triangle de l'Autoroute de l'Ouest), Bâti, Urbain Ouvert (parc).	Mixte	Versant de plateau sur plaine
270704 Plaine du Trou d'Enfer	2	 	Agricole	Beauce
270705 Forêt de Marly	2		Boisé	Beauce
270706 Plaine de la Jonction	2		Agricole	Petite vallée
270707 Vallon de Joyenval	2	Du nom de la ferme	Mixte	Petite vallée
270708 Plateau de Sainte Gemme	2		Agricole	Beauce
270709 Plateau des Alluets	2		Agricole	Beauce
270710 Coteau des Flambertins	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine
270711 Forêt des Alluets	2		Boisé	Versant de plateau sur plaine

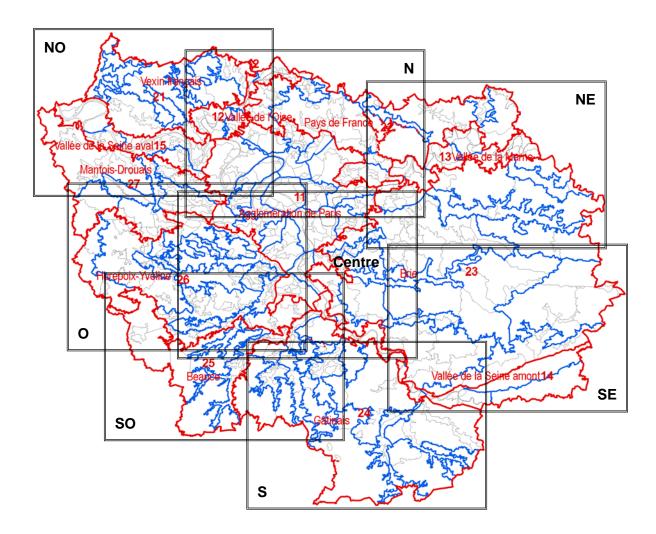
ATLAS DES UNITES PAYSAGERES DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Planches A3 au 1: 150 000 montrant :

- les trois niveaux de découpages (Pays, Grandes Unités et Petites Unités) avec leurs limites, leur numéro et leur nom,
- en pages paires, le mode d'occupation du sol dominant des Petites Unités
- en pages impaires, le relief dominant des Petites Unités

Les cadrages sont les suivants (Pays couverts) :

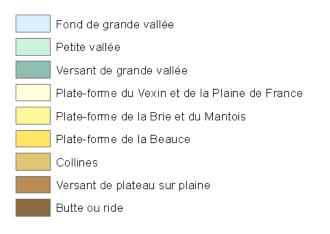
- Nord-ouest (Vexin, Vallée de la Seine aval, Mantois-Drouais Nord)
- Nord (Vallée de l'Oise, Plaine de France Ouest, Agglomération de Paris Nord)
- Nord-est (Plaine de France Est, Vallée de la Marne, Brie Nord)
- Ouest (Mantois-Drouais Sud, Hurepoix-Yveline)
- Centre (Agglomération de Paris Sud, Vallée de la Seine amont Ouest)
- Sud-ouest (Beauce, Gâtinais Ouest)
- Sud (Gâtinais Est)
- Sud-est (Brie Sud, Vallée de la Seine amont Est)

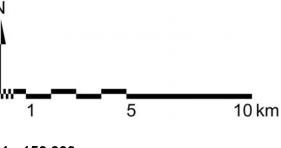


Mode d'occupation du sol dominant des Petites Unités



Relief dominant des Petites Unités





1:150 000

Notice d'utilisation de la base de données

